

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957

Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports

Affiliée à la Confédération Internationale
des Sociétés Populaires de Musique

Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
1er oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4631-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 183

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

MAI 1965

SONS ET COULEURS

Trichromie harmonique des fonctions tonales

(SUITE DU NUMERO PRECEDENT)

CHACUN couleur, qu'elle soit fondamentale (rouge, jaune ou bleue) ou composée (orangée, verte ou violette) possède son « complément au blanc », c'est-à-dire qu'elle est accouplée par la nature à une couleur opposée qui, mélangée avec elle, reconstitue automatiquement la lumière blanche, notre lumière solaire. Autrement dit, après l'analyse spectrale du prisme qui a décomposé le rayon solaire en ses six ou sept couleurs constitutives de l'arc-en-ciel, la synthèse se fait tout aussi simplement en reconstituant cette lumière blanche par le mélange de ses éléments.

Dans la Fig. 3 ci-contre, qui n'est que le schéma simplifié de notre « étoile des couleurs » (Fig. 2 présentée précédemment), nous trouvons la « couleur complémentaire » diamétralement opposée à chacune des autres couleurs fondamentales ou composées correspondantes. Par exemple, nous trouvons le jaune opposé au violet ; le vert fait vis-à-vis au rouge et le bleu à l'orangé :

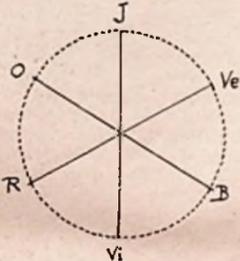


Fig. 3. Complémentaires

C'est très simple et cela revient à dire qu'en ajoutant une projection lumineuse au mélange violet — ou inversement — nous reconstituerons le blanc. De même, si nous ajoutons toujours le blanc — la lumière originelle — en mélangeant les paires complémentaires vert-rouge ou bleu-jaune. Cela se comprend très bien puisque, par le simple mélange de deux rayons lumineux appropriés renfermant en fait les trois couleurs fondamentales, on reconstituera forcément la lumière blanche. Exemple : Vert + Rouge = (J + B) + R = BLANC.

LES TENDANCES DE LA MUSIQUE NOUVELLE

Tous les critiques, tous les musicologues connaissent bien cette thèse qui s'affirme très clairement dans quantité de publications : la musique nouvelle se développe dans une seule direction. Elle suit la ligne qui conduit de Schoenberg à Boulez et à Stockhausen, en passant par Webern. On prétend, en même temps, que cette évolution est tout à fait rationnelle. On parlait du chromatisme post-romantique... l'on découvrait l'atonalité et ses conséquences inéluctables, le dodécaphonisme, la musique sérielle, la musique électronique, la musique concrète, le bruitisme, etc. Tous ces états se suivent les uns les autres, en vertu d'une logique inattaquable. Toutes les autres musiques qui respectent le principe de la tonalité, toutes celles qui obéissent aux lois de la construction traditionnelle (Strawinsky, Bartok, Prokofiev, Hindemith, Orff, Schostakowitch, Britten) sont affluées de qualificatifs peu flatteurs. Il s'agirait là d'un art conservateur, néo-classique, vieux-jeu, réactionnaire.

Cette thèse en question relève de la polémique, puisqu'elle méconnaît l'extrême diversité de la musique nouvelle. Ce sectarisme pourrait nous amener à considérer comme autant de contre-arguments la simple reconnaissance de formes d'arts différentes !

Il semble donc nécessaire de réviser cette thèse, ce credo esthétique en dehors duquel il n'y aurait pas de salut, à croire certains musicologues. Sur quels arguments s'appuient, d'ailleurs, ces thuriféraires ? Sur quels faits historiques fondent-ils leur point de vue ?

Il apparaît que la musique peut se laisser diviser depuis 1910, en phases de développement bien caractérisées :

1911-1913, Poussée révolutionnaire ;

1923-1925, Consolidation. L'Ordre Nouveau se manifeste ;

1935-1939, Théories esthétiques ;

1946-1948, Nouvelles Directives ;
1958-1960, Nouveaux Problèmes Sonores.

Ces « points de jonction » situent très exactement dans le temps des compositeurs de tendances extrêmement diverses. Ils nous aident à mieux dégager, en même temps, plusieurs lignes bien clairement tracées, dans la Musique Moderne, (Suite page 4)

CHRONIQUE DES DISQUES

L'OPERA

LE RETOUR D'ULYSSE

On connaissait déjà au disque « Orfeo » et « L'incoronazione di Poppea », mais on ne possédait pas encore l'enregistrement de « Il ritorno d'Ulisse in patria », ce troisième grand chef-d'œuvre de Monteverdi. C'est maintenant chose faite. Et bien faite.

La partition qui date de 1641 (fin de carrière) fut retrouvée grâce à un manuscrit non autographe. La restitution présentée semble respectueuse et pertinente.

Le livret s'inspire des derniers chants de l'Odyssée ; à son sujet, observons que le personnage cocasse d'Iro est superflu, son comique de mauvais goût coupe l'action sans l'égarer.

Peu importe. La musique est merveilleuse. Pas d'airs véritables, mais un récitatif dont les modulations prosodiques sont calquées sur le langage parlé, et dont les souples inflexions demeurent constamment soumises à la signification du texte et aux divers sentiments qu'exprime chaque personnage.

Monteverdi a donc « typé » chaque rôle d'une façon caractéristique. Sa musique est toujours « en situation », très vivante, très jeune, très humaine. Notons que le fait de soutenir le chant de Pénélope à la harpe — et lui seul

Pour le local de la C.M.F.
MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES
23.229,02 F.

M. Gadenne, Neuilly-Plaisance (S.-et-O.) : 10 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR :
23.239,02 F.

LE THÉÂTRE DE LA CULTURE DE L'ILE-DE-FRANCE

Sous l'égide du Conseil Général de la Seine et puis, aussi, grâce au dévouement magnifique des municipalités, comme celle d'Issy-les-Moulineaux, par exemple, nous avons pu assister à de nombreuses manifestations qui furent à leurs organisateurs et à leurs organisateurs, avec nos vives félicitations, un profond sentiment de reconnaissance.

Notre époque actuelle, qui tend de plus à ouvrir les portes de nos théâtres subventionnés (Opéra et Opéra comique) aux productions contemporaines et d'avant-garde, d'un abord souvent difficile pour le grand public non initié, ne donne plus, comme autrefois, sa part de repertoire courant à de nombreux auditeurs, très friands d'entendre des ouvrages de Bel Canto interprétés par des artistes de valeur et dotés de la voix qui s'impose pour les chanter. Ainsi un grand nombre d'œuvres célèbres se trouve mis en quarantaine au profit de productions qui sont loin d'atteindre le chiffre impressionnant de leurs aînés et qui coûtent, pour les monter, des sommes parfois astronomiques.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

Je n'ose dire, devant cette carence, mais plutôt cette indifférence, le Théâtre de la Culture de l'Ile-de-France s'est ému de ce regrettable état de choses et a décidé d'organiser des spectacles à la portée de tous, musiciens compris. Et c'est ainsi que le Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux entreprit de monter le fameux Guillaume Tell, de Rossini, avec une distribution de qualité et très homogène. Devant un parterre de 1.300 places, toutes occupées, une dizaine de représentations amenèrent, non seulement les dilettantes d'Issy, mais aussi de Paris avec ses critiques et surtout ses amateurs de prouesses vocales.

52^e CONGRÈS de la C.M.F.

Les 12 et 13 juin 1965 à LUCHON (Haute-Garonne)

ORDRE DU JOUR DU CONGRÈS

- 1) Appel des délégués
 - 2) Allocution du président
 - 3) Rapport du secrétaire général
 - 4) Rapport du trésorier
 - 5) Colloque sur l'enseignement musical dans nos sociétés, sur les examens fédéraux et sur toutes les questions artistiques
 - 6) Examen du vœu de la délégation de l'arrondissement de Valenciennes en faveur de l'organisation d'un concours national de classement
 - 7) Stages en France et stage C.I.S.P.M.
 - 8) Journal
 - 9) Exposé sur les décisions prises par le Ministère de l'Education Nationale concernant l'enseignement de la musique à la suite des démarches entreprises depuis plusieurs années par le Comité National de la Musique, le Comité de la C.M.F. et les Fédérations régionales
 - 10) Divers
- Samedi 12 juin, de 9 h. à 10 h. : réunion du bureau, ensuite Congrès
Dimanche 13 juin, concours de 8 h. à 12 h.
Tous les membres de la C.M.F. qui désirent assister aux travaux du Congrès seront les bienvenus.

Disons de suite tous nos compliments à M. José Beckmans pour sa mise en scène si vivante, à la Chorale Elisabeth Brasseur pour sa mise au point des nombreux chœurs qui parsèment la partition, à Maia Malanova qui régla les danses, enfin et surtout à Robert Biot qui, à la tête de l'Orchestre Pasdeloup, fit un travail de montage vraiment remarquable, tant au point de vue technique que musical. Cet admirable chef d'orchestre, qui dirige à l'Opéra et enseigne son art aux jeunes baguettes du Conservatoire National Supérieur de Paris, a donné une vie et un mouvement au chef d'œuvre de Rossini qui dénote une belle culture et un sens inné de l'orchestre, car ces ouvrages tendent des pièges redoutables avec les traditions à observer et le dosage à mesurer suivant le grave ou l'aigu du chant à accompagner. Nous sommes donc heureux de le féliciter très chaudement, comme l'a si bien fait un public qui a compris sa valeur et ses efforts.

Que dire de l'interprétation scénique rassemblant les meilleures voix de l'opéra, de l'opéra comique et de nos grandes scènes ? Il faudrait une place qui nous manque pour rendre justice à leur talent et à la beauté de leurs voix. Autour du fameux Tony Poncet, de l'Opéra, et d'Angelo la Fozze, de la Scala de Milan, qui partagea avec lui le rôle épuisant d'Arnold truffé des nombreux contre-Ut (qui sont en réalité des Ut dièse avec le diapason moderne), nous citons péle-mêle tous ceux qui prirent part à ce merveilleux tournoi de chant : Mmes Jacqueline Brumaire, Simone Couderc, Yvette Perrin, Claude Bergeret ; MM. Pierre Savignol, René Bianco, Gérard Serkoyan, André Jonquères, Xavier Smati, José Tyssens, Michel Delaunay, René Berge, René Hémon, Louis Duranton et Christian Portant. A toutes et tous notre grande satisfaction et un non moins grand merci. Pour terminer, mentionnons les décors et costumes de Jedrinsky très bien réussis et disons notre désir de revoir bientôt un spectacle d'un goût aussi parfait.

Robert BREARD

JACQUES CHAILLEY

FETE COMME OFFICIER
DE LA LEGION D'HONNEUR

La cérémonie, organisée par l'Institut de Musicologie, qui s'est déroulée le samedi 20 octobre, à la Schola Cantorum pour la remise à Jacques Chailley de la rosette d'officier de la Légion d'Honneur, a présenté un caractère de chaleur de cœur qui a frappé les assistants. Il ne s'agissait pas, en effet, d'une simple formalité officielle : on se sentait en famille, heureux de pouvoir fêter un serviteur exceptionnel, non seulement de la musique, mais de l'esprit. Ainsi tout s'est déroulé sous le double signe de la sincérité et de l'affection et cela ne saurait être trop souligné.

Après une heureuse allocution de M. Max Duval, président des Amis de la Schola (cette Schola sur laquelle plane toujours le grand souvenir de d'Indy et de Bordes !), et l'hommage touchant d'Edith Weber au nom de l'Institut de Musicologie, René Dumesnil prit la parole avant de procéder lui-même à la remise de la rosette d'officier à Chailley. Il excusa d'abord avec humour Emmanuel Bondeville, encore absent de Paris, puis sut définir excellemment la personnalité si riche de Chailley, professeur en Sorbonne, directeur de l'Institut de Musicologie, directeur de la Schola Cantorum, président du Comité National de la Musique, et d'autre

(Suite page 3)

MUSIQUE MODERNE

pour les Ecoles
pour les Amateurs

Le compositeur danois Per Norgard vient d'écrire un Oratorio, « Le Jugement », pour solistes, chœurs d'écoles et orchestre. L'orchestration comporte des flûtes, des Instruments Orff, bandes magnétiques et haut-parleurs. Une place est laissée à l'improvisation des exécutants, par ailleurs.

Per Norgard souligne très nettement le but qu'il s'est fixé : son oratorio n'est pas destiné à la salle de concert. Il a pensé aux écoles, aux dilettantes. Dans ses ouvrages précédents, il avait déjà cherché à rendre plus facile, mieux adaptée aux moyens des non-professionnels la notation même de ses partitions. Les interprètes pouvaient prendre des libertés avec le texte, il leur était permis d'improviser, par moments. Cette notation était plutôt « optique » que strictement mesurée.

Avec cet oratorio, notre compositeur a voulu qu'il soit temps, maintenant, d'utiliser cette notation plus libre, conjointement avec la notation stricte. Et les raisons de cela sont évidentes. Les exécutants, les choristes sont très jeunes, plus ou moins exercés, et les

(Suite page 3)

NOTULES MUSICALES

« Syncope ». — Note émise sur un temps faible ou la partie faible d'un temps et prolongée sur un temps fort. (Petit Larousse). Un exemple musical illustre cette définition, mais chaque syncope est surmontée du petit souffle d'accentuation. D'autres définitions parlent, on ne parle pas, de cette accentuation. Dans « Le Rythme Musical » d'Edgard Willems (Presses Universitaires) un chapitre sur la syncope explique bien ce qu'il faut savoir sur cet artifice qui a enrichi la musique et qui ne consiste pas seulement en syncopes

régulières ou irrégulières, mais « Si nous envisageons les syncopes comme des éléments de la vie musicale et que nous les interprétons comme telles, nous nous trouvons en présence de nombreuses syncopes différentes, accentuées ou non, par anticipation ou par retard. La syncope peut rendre la surprise, le comique, la maladresse, la lourdeur, la gêne, la timidité, de même la violence, la brutalité, la révolte et bien d'autres états d'âme ». Par les Neuro-Spirituels elle a accès dans la musique religieuse. Il faut

(Suite page 5)

CHRONIQUE des DISQUES

(Suite de la 1^{re} page)

Nous n'allons pas, bien entendu, les détailler, mais mentionner rapidement les plus beaux passages, à notre avis du moins : dans l'Acte I, le dialogue Minerve-Ulysse avec ses jubilatons finales ; dans l'Acte II la tendresse, l'élan des retrouvailles entre Télémaque et son père, et surtout la scène de l'arc où chaque tentative est ponctuée par une sinfonia, et qui se termine par le triomphal essai d'Ulysse ; dans l'Acte III, si la scène entre les Dieux paraît bien conventionnelle, par contre le dialogue Ulysse-Pénélope se gonfle à la chaleur toute amoureuse de leur enthousiasme.

Voyons les chanteurs. Mme Lehane (Pénélope) a une voix au timbre délicat, souple dans tous les ornements expressifs, capable d'une grande ampleur et d'accents douloureux. Belle aussi, jeune, colorée, vaillante, est la voix de English (Ulysse) et son chant à du style et de la noblesse. Ardeur juvénile chez Whitesides (Télémaque). Neptune est représenté par une basse très profonde : Wollitz, et Minerve par un fier soprano : Ant. Fahberg. Pal. Savridi (Junon) a un aigu aisé et brillant ; Michaelis (Iro) sait être cocasse ; les trois prétendants sont également « à la hauteur », etc...

Le « Santini Kammer Orchester » a un profond respect de l'instrumentation d'époque, qu'il utilise autant que faire se peut (régal, luth, chitarra, viola da gamba...). Sa valeur égale sa discrétion. La direction de Ewerhart imprime à tous maîtrise et vie. Les grandes qualités de cette version sont le sens de la mesure, l'équilibre, l'unité.

La réalisation stéréophonique apporte une acoustique bien cernée, juste et précise ; elle est très scénique : ainsi la voix de Jupiter vient-elle de loin, le chœur céleste et le chœur marin sont-ils différemment localisés.

Les trois disques s'emboîtent dans un coffret sobriement élégant, où s'inclut aussi une brochure avec le livret trilingue. A connaître. (1)

LA CANTATE

+ DEUX ŒUVRES DE BACH

La Cantate BWV 67 pour le dimanche de Quasimodo est connue. Ample et puissante, elle jouit d'un équilibre structurel parfait.

(Nous ne l'analysons pas, mais insistons néanmoins sur le n° 6 : air de basse avec flûte, combiné avec le chœur. Cette alternance réalise de saisissantes oppositions entre la fièvre réjouissante de celui-ci et la douceur consolatrice de celui-là. Cette page est un aboutissement et un sublime sommet).

L'alto Liliane Bennings accorde dans ses inflexions beaucoup d'importance au sens du texte ; le ténor Pears a une émission un peu nasale ; noblesse et bonté transparissent dans le chant de la basse Engen. Le « Bach Chor » de Munich chante les vocalises en notes détachées, d'où moins d'élégance mais plus de netteté.

L'Orchestre, dirigé par Richter, est ferme et stylé ; un peu dommage que le savoureux « corno da tirarsi » ait été remplacé par une trompette moderne. Impression d'ensemble : version fougueuse et grandiose, confiant à l'œuvre ses véritables dimensions.

Autre cantate pascal, pratiquement inconnue celle-ci, la Cantate BWV 108 est moins glorieuse et plus tendre. Elle est nourrie de foi assurée et poésie d'inébranlable tendresse.

(Confiant air de basse avec hautbois d'amour. L'air de ténor avec violon exprime aussi la sereine confiance. Récitatif. Chœur en très vivant contrepoint ; d'une énergique assurance, ce chœur — un très haut moment — constitue le centre et le point culminant de l'œuvre. Air d'alto précédé, ponctué et suivi d'expressifs commentaires des cordes que coupent d'interrogatifs silences ; exprimant les secrètes et ardentes aspirations de l'âme, cette page représente l'épisode musicalement romantique de la cantate. Chaud choral conclusif).

Mêmes artistes. Si le timbre du ténor est moins agréable que celui de ses partenaires, il faut tout de même reconnaître l'exactitude de ses accents. L'orchestre sonne rond et homogène ; beauté du hautbois solo. Impression générale : version poétique et pénétrante. Enregistrement en mono, mais excellent vraiment. (2)

MUSIQUE CONCERTANTE

+ MOZART

Ces deux concertos de piano nous présentent deux visages différents du génie de Mozart. Le premier est essentiellement un jeu, un divertissement ; le ton change avec le second, où s'engage

non un simple dialogue, mais une lutte véritable entre soliste et orchestre.

Le Concerto de piano en si bémol K. 456 porte le n° 18. (1 - La fermeté n'exclut nullement l'élégance. 2 - Thème et variations allant en s'assombrissant ; l'orchestre n'est plus seulement accompagnateur, il y concerte agréablement avec le soliste. 3 - Le soliste attaque d'emblée, le développement court avec légèreté ; l'écriture, qui paraît toute simple à l'audition, est pourtant audacieuse, voire géniale).

Anda est un pianiste mozartien ; son jeu est fin et lié. Bien que dirigeant lui-même l'orchestre au piano — un orchestre de chambre qui le sert attentivement — il l'équilibre bien. D'autre part, il sait « timbrer » sa partition (exemple : la « trompette » de sa cadence). Version intime et franche.

Le Concerto de piano en ré mineur K. 466 porte le n° 20. (1 - L'orchestre impose d'emblée un ton de grandeur parfois dramatique ; par contre, le soliste expose doucement son thème personnel. L'un et l'autre entrent en conflit dans un développement contrasté et véhément. 2 - Romance où l'on retrouve sérénité et tendresse, sérieusement troublées cependant dans l'épisode central. 3 - Commence dans l'agitation fébrile ; un des thèmes secondaires apporte un éclairage plus doux et souriant, mais il ne parvient pas toujours à dissiper les ombres qui se profilent dans le développement ; il n'en triomphe qu'à la fin).

Orchestre comme soliste traitent le sujet avec la vigueur, la fougue, l'éloquence qu'il mérite ; avec la poésie aussi (2^e volet). Cette version, qui a vraiment du souffle, se caractérise en outre par une forte unité conceptionnelle entre les deux protagonistes.

La reproduction stéréophonique est discrète mais présente, complétée par un usinage parfait. (3)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ VIVALDI

« Musique sur le Grand Canal », annonce la pochette. Voici encore un disque enchanteur à recommander sans réserve, et qui de surcroît a l'avantage de présenter des œuvres inédites pour la plupart.

Le Concerto à quatre P322 pour flûte, hautbois, violoncelle et clavecin est vraiment concertant. (1 - gai et vif. 2 - totale opposition : lent et mélancolique. 3 - de nouveau, joyeux et volubile).

Il entame le disque, lequel s'achève par un autre Concerto à quatre P404, œuvre de charme débordante de richesses musicales (1 - guillerette vitalité. 2 - pudique tendresse : le chant de la flûte sur spiccato du clavier ! 3 - franchement dansant).

Entre ces pièces s'inscrivent quatre sonates pour divers instruments. La sonate en sol mineur (opus 5 n° 6) pour flûte, hautbois et basse, demeure proche de la suite. (Preludio : rêverie de plein air, automnale. Air : évoque quelque noble danse de cour. Allemande : provoque une conversation discrète entre les instruments).

La sonate (op. 5 n° 6) s'adresse à la même formation (Preludio : dialogue charmant et tout pastoral des deux vents. Allemande : voltigeuse et « froufrouante ». Courante scandée mais coquette).

Il faut considérer la Sonate en mi mineur pour violoncelle et clavecin, comme une grande page très inspirée. (Entre deux largos où le cello se montre « large » et émouvant, se place un allegro dans lequel le clavecin participe plus activement au jeu. Un quatrème et saltatoire mouvement clot l'œuvre).

Quant à la Sonate en ut majeur pour hautbois et clavecin, elle établit de bout en bout un dialogue captivant entre les deux instruments. (1 - rôle différent et complémentaire des deux protagonistes : à l'un la douceur plaintive, à l'autre la ponctuation inélectable. 2 - aisé et spirituel. 3 - Expression poétique profonde. 4 - Gracieux tourbillon de notes-papillons).

Ce sont les artistes du Quatuor instrumental Larriev : beauté du son, sens, esprit, aisance dans la virtuosité, intelligence de l'interprétation, nuances dans l'expression, tout y est. Inutile de détailler pour chaque œuvre : la qualité de ces versions est haute et constante. Celles des deux concertos et de la sonate pour hautbois sont particulièrement dignes d'admiration.

La réalisation (mono ou stéréo) est librement aérée et parfaitement équilibrée. La notice nous intéresse sur Vivaldi, après avoir montré comment Venise pouvait « expliquer » cette musique. (4)

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

+ TELEMANN

La Suite pour flûte et cordes en la mineur vous fut déjà présentée, mais dans une version destinée à la flûte à bec ; ici, on a opté pour la traversière. L'œuvre est charmante, estivale. La flûte prend tout de suite la tête du cortège instrumental ; tantôt elle flânnera dans des chemins ombragés et rêveurs, tantôt bondira avec agilité sur des sentiers escarpés et fleuris.

(Ouverture lulliste. « Les plaisirs » : vif et moussoux. « Air à l'italien » : mélodie azurée, coupée d'épisodes gais et sautillants. Menuets coquets. « Réjouissances » : entrain, vélocité endiablée pour le soliste. Passepiéd distingués. Polonoise dont la partie centrale permet une dernière fois au flûtiste de briller).

Jurgen-Mohring, dont la sonorité est plaisante, la virtuosité légère, est approuvé par l'Ensemble des « Solistes de Cologne », fin et précis. La direction de Müller-Brühl équilibre et surveille tout. Cette version est une perfection et un régal.

L'Ouverture-suite en fa dièse mineur pour cordes seules (avec clavecin) se déroule sous le signe des « Goûts réunis ».

(La majestueuse ouverture à la française est suivie de très courtes danses : « Les plaisirs » — encore ! — pièce simplement balancée ; « Anglaise » scandée mais digne ; « La badinerie italienne » pétillante ; « Loure » d'une grâce un peu langoureuse ; menuets nobles ; courante avec violon solo ; « La batelage » danse vive et brève).

Mêmes qualités chez les cordes. Cette version est élégante. Peut-être quelques tempi insuffisamment nerveux ?

Voici pour terminer le Concerto pour violon et cordes en la mineur (trois mouvements : 1 - expressif, avec une conclusion qui s'obscurcit contre toute attente. 3 - gai et bavard).

La prestation du soliste Gehring se recommande par sa pureté.

Claire, fidèle, délicate, la réalisation stéréophonique nous fait pénétrer dans ce délicieux univers « sans forcer la porte ». Une gravure sans défaut, une présentation soignée, une notice intéressante (elle cherche à définir le Baroque, à déterminer l'importance exacte de Telemann) achèvent d'en faire le type du disque de haute qualité. (5)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ STRAWINSKY

APOLLON MUSAGETE

Ce ballet s'inspire d'un argument mythologique : « Apollon instruit les Muses de leur vocation ». Ecrite pour orchestre à cordes seulement, la partition se signale par le dépouillement des lignes, la sobriété de l'harmonie, l'épure de l'instrumentation. Tout cela n'est pas sans engendrer quelque monotonie ; cependant on ne saurait parler de musique « désincarnée », elle demeure humaine, assez sensuelle.

(Naissance d'Apollon. Variation allanguie commençant par une cadence au violon solo. Pas d'action. Variation de chacune des trois muses : musicalement plus vivantes, très spirituelles, gracieuses et féminines. Deuxième variation d'Apollon. Pas de deux avec la Muse préférée. Coda, par le tutti : rythmiquement intéressante. Apothéose conçue non sur le plan de l'intensité ni du tempo, mais sur celui de la beauté ; elle reprend le thème initial en une agogique élargie. Très « plastique grecque ». C'est une page exhaustive et prenante).

A l'actif de l'Orchestre de Londres, on retiendra la richesse des sonorités, parfaitement amalgamées. Sous la baguette experte de Markevitch, à la délicatesse des intentions fait pendant la souplesse des rythmes.

On trouvera au verso les œuvres suivantes, du même auteur :

La Suite n° 1 et la Suite n° 2 consistent en transcription et groupement nouveau de petites pièces pianistiques. Pittoresques, sympathiques, ces pages demeurent assez russes. L'orchestration mordante sert leur humour, car elles ne se prennent point au sérieux ! (1 - marche, valse, galop, polka. 2 - Andante, Napolitana, Espanola, Balalaïka).

Le chef nous les sert « sans façon », très simplement, mais avec relief et des saillies spirituelles.

Les quatre impressions norvégiennes, plus paradigmes que folkloriques, furent déjà étudiées. Il les met bien « en place », en les prenant plus au sérieux que les précédentes.

Nous avons déjà parlé également de la cocasse Circus-Polka, que voici, interprétée avec une truculence sans excès.

Réalisation stéréophonique très « fondue ». (6)

+ DE FALLA : DEUX BALLETS

Quel avantage de posséder sur le même disque « L'amour sorcier » et « Le tricorne » ! D'une part, l'Espagne sombre et capiteuse ; de l'autre, une Espagne claire et badine. Que préférer ? (N.B. : Ces œuvres sont assez connues pour que nous n'en rappelions pas les arguments. D'ailleurs, la notice les indique).

La partition de « L'amour sorcier », écrite d'après une troublante légende andalouse, est absolument envoûtante, d'une saisissante vérité psychologique et d'une sensualité vibrante. Le climat musical est double : debussyste et ibérique ; et si l'œuvre n'est pas folklorique, elle n'en est pas moins, cependant, d'une authenticité ethnique fort persuasive.

(Introduction et veillée chez les gitans. Chanson du chagrin d'amour. Le revenant : tragique danse de la frayeur. Le cercle magique, les sortilèges de minuit. Incantatoire danse du feu. Scène, chanson du feu follet. Pantomime, lyrique « danse du joli jeu d'amour. Scène, chanson du pêcheur. Les cloches du matin : joyeux et franc carillon).

L'orchestre de l'Opéra possède des solistes exceptionnels dont les interventions sont imbattables sur le double plan de la beauté et de la virtuosité. La voix grave et rauque de Isabel Rivas se fait entendre avec chaleur dans ses trois agréables chansons. Nous avons peut-être entendu version plus « espagnole » que celle de Benzi, mais elle est élégante (trop racée ?) et nerveuse.

Aussi célèbre est la partition du « Tricorne », saine, pittoresque et colorée, dynamique et trépidante.

(Prelude : courte fanfare. Après-midi. Gracieuse danse de la meunière : fandango. Le Corregidor : basson ; la meunière ; les raisins : scène. Danse des voisins : séguedille. Balourde danse du meunier : farucca. Danse finale : jota souple et brillante, rutilante et cambrée).

Mêmes qualités d'exécution. Cette version a de la vie, de la franchise et du relief. La danse finale est particulièrement bien « amenée », et enlevée avec une verve infailible (...et pourtant elle est, quoique géniale, musicalement inégale).

Signalons enfin la qualité de la stéréophonie, très aérée et d'une présence sûre ; ainsi que la pureté de la gravure. (7)

MUSIQUE DE BALLET EXPERIMENTALE

+ PIERRE HENRY

« La Mort vainc l'Homme. Mais, par son incessant renouvellement, l'Homme vainc la Mort ». Tel est l'argument qui inspira le « spectacle total » monté par Béjart à Hébertot en 1963 : La Reine verte.

Pierre Henry, un de nos meilleurs expérimentateurs en matière de musique concrète et électronique, en composa la partition. En voici 22 séquences. Convenons que, malgré son pouvoir évocateur, poétique même, la réalisation perd à être ainsi isolée de son objet.

Les voix de l'au-delà semblent parfois s'exprimer dans cette musique. Voici quels « extraits nous « accrochent » le plus :

« Prelude » : la voix envoûtante des ondes, les bruissements de notes accéléérées mêlées à des vocalises humaines, nous font d'emblée pénétrer dans un monde étrange et mystérieux. « Marche du jeune homme » : voix féminine sur fond rythmique exacerbé. « Les insectes » : cris et appels stridents, frémissements d'ailes impalpables, indéfinissables claquements, bourdonnements insaisissables, souffles impondérables : voilà une suggestion réussie. « Eblouissements de la Reine » : terrifiant déchaînement, vibrations lointaines, ricanelements démoniaques... « Rock électronique » : obsédant, magistralement organisé, il offre une originalité exceptionnelle. « L'heure exquise » : ravissants chatolements et zébrures. « Funambules » : distille des vapeurs de musique ; s'envole vers les éthers célestes. « Le jardin » : il est enchanté. « Voyage à la mer » : avec le vent et les embruns.

Evidemment certains autres passages appartiennent sans doute à une symbolique plus obscure et peut-être plus gratuite (Les servantes et la Mort, La prison, La vieillesse, Le Mort, etc.). Il faut néanmoins reconnaître ce nouveau mode d'expression, dans lequel P. Henry est passé maître.

Techniquement excellent, ce disque a bénéficié d'un usinage impeccable. (8)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ LE PIANO

Le programme que défend le sympathique jeune pianiste Geoffroy dans ce disque intitulé « panorama musical », est

populaire, et nous n'aurons pas besoin d'analyser les œuvres !

D'abord deux pièces classiques, originellement destinées au clavecin : « Le coucou » de Daquin, pièce imitative bien connue, construite sur les deux notes en tierce évoquant traditionnellement le chant de l'oiseau ; « Rondo alla turca » de Mozart, qui clôt, on le sait, la sonate en la mineur.

Notre pianiste montre dans la première de la finesse et une virtuosité de bon aloi ; son interprétation de la seconde est fort distinguée.

Au verso deux pages romantiques. « L'imromptu hongrois » de Schubert — en réalité le troisième (et le plus joué) des « Moments musicaux » — est délicatement rythmé et mérite sa popularité. Par contre moins pratiquée que certains de ses sœurs, cependant très belle, la « valse posthume » (n° 14) de Chopin est coquette, tantôt passionnée tantôt caressante.

Celle-ci est jouée par Geoffroy avec une fougue non exempte de tendre poésie, alors que l'exécution de celle-là n'avait manqué ni de souplesse ni d'élégance.

En conclusion, ces versions de bonne tenue ne sont pas indignes de figurer aux côtés de celles proposées par d'illustres aînés.

La reproduction apporte de bonnes sonorités, avec légère tendance à « planifier » les nuances (parfois petits grésillements de surface). (9)

+ L'ORGUE

« Œuvres d'orgue pour Noël » de J.-S. Bach : point ne sera besoin de détailler beaucoup ce disque pour le recommander chaudement.

En effet, il se trouve que nous avons récemment parlé de la délicieuse Pastorale BWV 596 (Cf. numéro de mars).

D'autre part, les chorals de l'Orgelbüchlein sont connus pour la plupart. Quinze d'entre eux sont ici présentés (des numéros 599 à 615, sauf les BWV 602 et 613). Tour à tour recueillis, joyeux, concentrés, rayonnants, délicats, allègres, naïfs, fiers, doux, majestueux, implorants, triomphaux, poétiques, émouvants, ils forcent l'admiration par leur unité (parce qu'engendrés en une foi sincère) dans leur diversité (due aux différentes façons dont ils sont traités).

Les plus beaux ? Bien difficile à dire... Peut-être pencherions-nous (mais le domaine de la préférence est tellement subjectif) pour les numéros 603 (« Puer natus in Bethlehem ») d'une pureté hiératique, 607 (« Du ciel est venue une légion d'anges ») au charmant symbolisme — les gammes descendant tels les anges ! — et 614 (« La vieille année s'en est allée ») dans lequel une prenante et sublime cantilène s'élève sur un fond d'accords fuyants.

Voici enfin les Prelude et fugue en ut majeur (BWV 547) formant un ensemble grandiose. (Prelude : le motif déroule sa forte joie sur un balancement ternaire. Fugue à cinq voix sur un sujet serein ; l'intensité de la méditation croît peu à peu).

Une révélation : l'orgue historique de Grossmünster (Zurich) sur lequel ces pièces furent enregistrées, plonge l'ouïe dans un bain de fraîcheur. Les timbres sont clairs délicieux et légers (on aurait aimé qu'une notice donnât les renseignements historiques et techniques sur cet instrument). Devons-nous dire que la Pastorale et les chorals conviennent mieux encore à ses jeux que le diptyque !

Marchal propose évidemment une interprétation limpide et vivante. Bonne réalisation stéréophonique. A de rares moments, la surface râcle un peu. L'étude jointe se donne la peine d'analyser — intelligemment — chaque choral.

Tant par la qualité des œuvres que par la beauté de l'orgue et la valeur de l'exécution, vous serez ravis. (10)

FOLKLORE

+ CHANSONS ESPAGNOLES

« Canciones del Rey, canciones del pueblo ». Quelle opposition de caractère fondamentale entre les deux catégories ! Les unes sont anciennes, nobles et tristes, les autres récentes, populaires et (à une exception près) gaies.

1) Chansons du Roi « La manana de San Juan » : romance du XVI^e siècle, sorte de déclamation sur le parti d'une ville « Conde nino » (XVII^e) sans accompagnement : évoque un drame d'amour. « Al alba venia buen amigo » (XV^e) chanson d'amour. « Lavaysme amor d'aquesta terra » : mélancolique plainte amoureuse signée Milan. « Triste estaba el rey David » : romance biblique du XVI^e.

2) Chansons du peuple « Ribaranz » (Salamanque) histoire d'un petit âne. « No hay toros madre » (Ségovie) avec tambourin, castagnettes et mortier : à l'origine, certainement une chanson à danser. « Los mozos de Manleon » (Salamanque) complainte mi-chantée, mi-parlée, racontant la tragique aventure

survenue au jeune téméraire affrontant le taureau. « Morito pitton » (Castille) avec guitare, castagnettes et tambourin : alerte sérénade.

Ismael chante et s'accompagne lui-même. Sa prononciation est impeccable, l'habillement instrumental simple. Tout cela relève d'un talent franc, direct, dans lequel toute recherche qui ne s'impose pas absolument est bannie. L'artiste n'hésite pas à rapprocher parfois son chant du « parlando » — et ce sans affectation, avec la plus grande sincérité : on sent que sa gorge se serre — pour mieux transmettre l'émouvant message.

Enregistrement présent, réaliste. (11) Roland CHAILLON.

- (1) Vox ST DL BX 5 211 (33/30). (2) Decca 154 086 S (33/30). (3) D.G.G. 138 917 S (33/30). (4) Critère SCRD 5 189 (33/30). (5) Critère SCRD 5 185 (33/30). (6) Philips 835 255 LY (33/30). (7) Philips 835 263 LY (33/30). (8) Unidisc UD 30 137 M (33/30). (9) D.M.F. (Le Colibri, Cléon) 16 361 (45/17). (10) Guildo M 2 377 (33/30). (11) B.A.M. LD 406 (33/25).

JACQUES CHAILLEY

(Suite de la page 1)

part musicologue de haute valeur et compositeur de grand talent. Il souligna le côté bienfaisant de cette activité multiple et rappela que Chailley n'est pas de ceux-ci qui confondent cosmopolitisme et esprit international, ceci dans son œuvre comme dans son enseignement et dans son action. Puis il lui donna l'accolade. Jacques Chailley, visiblement ému, remercia chaleureusement les orateurs, puis dans une éloquente improvisation rendit successivement hommage à ses parents et à ses maîtres (particulièrement Maurice Emmanuel), à son collaborateur de l'Institut et de la Schola, à ses amis présents ou excusés. Il tint ensuite à rappeler l'inquiétante situation faite en France à la musique, en s'appuyant sur des faits hélas ! connus : mais il conclut en exprimant son espoir en un meilleur avenir, grâce à une plus juste compréhension des « pouvoirs publics » et à une féconde action en commun. Il fut largement applaudi, tandis que Raymond Lyon lui remettait un beau présent au nom du Comité National. Puis, entouré de sa famille : Mme Jacques Chailley et leurs enfants ; Mme Marcel Chailley, sa mère (elle-même musicienne de beau talent qui fut une partenaire d'élection de Georges Enesco) sa sœur Marie-Thérèse Chailley, artiste de juste célébrité ; il fut félicité avec chaleur par les personnalités présentes. Parmi celles-ci nous avons notamment reconnu d'abord, représentant la Sorbonne, le doyen Durry et plusieurs maîtres, collègues de Chailley ; puis, représentant l'Institut musicologue MM. Petit-Dutaillis et Weber. Roger Cotte : l'UNESCO ; de Azevedo et J. Bornoff ; le Comité National de la Musique ; Raymond Lyon et Isabelle Laënnec ; le confédéré musical : le président Ehrmann ; les compositeurs : Marcel Landowski (inspecteur général de l'Enseignement musical), Daniel Lesur, Pierre Wissmer, etc. ; les écrivains et le critique : André Boll, José Bruyr ; l'édition musicale : Claude et Gilbert Leduc ; enfin un groupe important de professeurs de la Schola ; des membres de l'Enseignement ; des amis personnels... Tout cela, nous tenons à le répéter en une rare atmosphère, très confortable et bien digne de celui qui était le héros de la fête.

Jacques FESCHOTTE

MUSIQUE MODERNE

(Suite de la page 1)

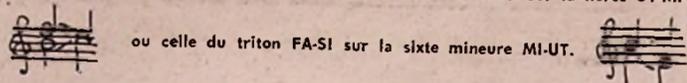
solistes, au contraire, des musiciens plus évolués. L'orchestre sera peu nombreux, parfois. Voilà bien des raisons d'adopter les acquisitions de la technique moderne : combinaison de chœurs, d'appels, de parler, de bruits de fond. Les élèves non musiciens mais bien doués pour la scène pourront s'exercer librement : ils auront l'occasion de déployer leurs dons d'improvisateurs. L'objectivité des bandes magnétiques s'ajoutera à l'interprétation purement subjective des élèves qui disposeront de xylophones, de métallophones, etc. Par dessus tout, la masse des exécutants sera guidée par l'argument dramatique, dont l'école toute entière aura très nettement conscience (n'est-ce pas le stimulant idéal ?). En résumé, Per Norgard montre aux musiciens de notre temps une voie nouvelle. On peut écrire pour des groupes de non-professionnels des œuvres fort valables. Nos écoles, nos dilettantes pourront enfin donner de très bonnes exécutions, au lieu de s'attaquer au répertoire traditionnel, au lieu de s'en tenir à de résultats fort approximatifs dans ce dit répertoire.

Extrait de « l'International Music Educator » revue de l'I.S.M.E., traduit par M. Pierre Aucert, délégué pour la France.

SONS ET COULEURS

(Suite de la page 1)

Pour le moment, ne retenons que ce principe qui s'appliquera également et naturellement à la musique : ces résolutions naturelles de couleurs complémentaires dans l'unité supérieure du blanc sont comparables à la résorption, à la résolution naturelle d'une note sensible sur une tonique, ou à celle d'une septième dominante sur une médiane. C'est tout simplement la résolution naturelle, dans la tonalité d'ut majeur, par exemple, de la quinte diminuée SI-FA sur la tierce UT-MI :



ou celle du triton FA-SI sur la sixte mineure MI-UT.

La lumière blanche, c'est la cadence parfaite des couleurs. Nous verrons bientôt comment tout cela s'explique aisément dans le cycle de la tonalité. Cette cadence parfaite devient d'ailleurs plagale lorsqu'il s'agit du mode mineur conçu dans le sens contraire selon la théorie du « dualisme ». Nous y arriverons avant qu'il soit longtemps.

En attendant, et pour varier les distractions, nous allons examiner soigneusement la question des mélanges des couleurs « composées » qui reste encore un peu confuse pour beaucoup de personnes. Il faut d'abord marquer la différence très nette qui existe entre les mélanges additifs et les mélanges soustractifs. Tout le monde sait, bien entendu, qu'en ajoutant une couleur fondamentale à une autre, par exemple du jaune au rouge, on obtient de l'orangé ; qu'en mélangeant du jaune au bleu, on aura du vert et que le violet résultera du mélange rouge-bleu. Un enfant sait cela qui ne concerne d'ailleurs que des « mélanges additifs ». Mais répond-on avec autant d'assurance quand il s'agit de mélanges de couleurs composées ? Et, pourtant, la question n'est pas plus compliquée quand on connaît le principe des « mélanges soustractifs ». Nous ne parlons pas ici des mélanges de couleurs picturales ou pigmentaires. Il ne s'agit que de rayons lumineux comme dans la projection ou dans la photographie des couleurs (trichromie). Les peintres, quand ils mélangent leurs couleurs pigmentaires sur leur palette, suivent d'assez près la théorie des mélanges additifs mais il n'en est pas toujours de même quand il s'agit de mélanges soustractifs. Restons donc dans le domaine des couleurs de projections, dans la lumière pure.

Que se produit-il donc quand on mélange sur un écran une projection de lumière composée verte, par exemple, et une projection de lumière composée violette ? Autrement dit, que va-t-il se passer si l'on superpose dans la lanterne de projection une plaque colorée en vert et une autre colorée en violet ? Cela sera très simple car un mélange soustractif s'opérera : seule ne passera sur l'écran, à travers les deux plaques, que la couleur qui leur est commune : on l'espère, ce sera le bleu qui est l'un des constituants des deux couleurs composées. Les rayons jaunes et les rayons rouges s'éteindront d'eux-mêmes mutuellement, ils s'annuleront et ne passeront pas étant totalement soustraits. Il ne subsistera donc sur l'écran que la couleur commune aux deux mélanges et qui se trouve ainsi doublée : le bleu.

Voici d'ailleurs un court tableau des « mélanges soustractifs » :

Table with 3 rows showing color mixing formulas: Ve = J + B, Vi = R + B, O = J + R, Ve = J + B, Vi = R + B, O = R + J. Includes text: 'Le bleu, commun et renforcé, subsiste, les 2 autres couleurs s'éteignent.' etc.

Dans les 3 mélanges des couleurs composées ci-dessus, les 3 fondamentales Bleu, Jaune, Rouge ont été ainsi sélectionnées séparément. Et si l'on mélange :

Table showing the reconstitution of white: Ve = B + J, O = J + R, Vi = B + R, B + J + R = Reconstitution du BLANC.

De même que, dans la fig. 3 (résumé de la fig. 2) nous trouvons entre deux couleurs fondamentales le mélange qu'elles composent, nous trouvons pareillement entre deux couleurs composées la couleur fondamentale qui leur est commune et qui subsiste sur l'écran quand on les superpose. Si j'insiste sur les mélanges additifs et les mélanges soustractifs, c'est que nous allons les retrouver musicalement plus loin.

Tout cela est bien connu des spécialistes de la trichromie (reproduction photographique de toutes les couleurs naturelles avec seulement 3 clichés : un rouge, un jaune et un bleu). Ces clichés sélectionnés sont obtenus au moyen de filtres-écrans de la couleur complémentaire. Par exemple, un filtre-écran orangé placé devant l'objectif ne laissera passer que les rayons bleus, un filtre vert ne laissera passer que les rayons rouges et un filtre violet ne laissera passer que les rayons jaunes. Les plaques négatives seront donc impressionnées en conséquence et les diapositives enduites chacune de l'encre correspondante : bleue, rouge et jaune, reconstitueront fidèlement l'objet photographié avec toutes ses couleurs dégradées. Cela a l'air très compliqué mais le principe est extrêmement simple.

Nous verrons plus loin comment, en musique, chaque fonction tonale (sous-dominante, tonique, dominante) peut être représentée par une couleur fondamentale ou majeure (rouge, jaune et bleu) et par une couleur composée en mode mineur contraire (violet, vert et orangé).

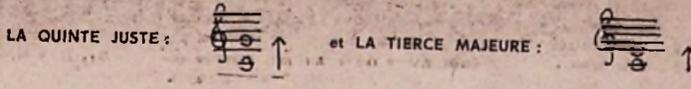
Le moment est venu, maintenant, d'expliquer en quoi consiste le fameux « dualisme » en musique, cette théorie qui nous montre comment sont constitués le mode majeur et le mode mineur, modes rigoureusement symétriques mais conçus en sens contraires, autrement dit résultant, le premier, d'une harmonie dirigée dans le sens supérieur, et le second d'une harmonie dirigée dans le sens inférieur symétrique. Ce dualisme, qui a passionné depuis plus de deux siècles de nombreux et éminents musiciens (Zarlino, Tartini, Von Cettingen, Riemann, Vincent d'Indy, etc...) est encore absolument ignoré de beaucoup d'autres. C'est précisément pourquoi il est important d'en parler. Et ce qui est curieux, c'est que les couleurs vont venir opportunément illustrer cette théorie.

On sait que, selon l'ordre physique, les sons harmoniques — bases de notre science de l'harmonie — se produisent tous de bas en haut. Il n'existe pas d'harmoniques allant de l'aigu au grave, bien que l'on connaisse certains résultats se faisant entendre spontanément et naturellement au grave d'un accord exécuté. Cela exigerait des développements que nous reprendrions plus tard mais que nous écartons résolument de notre propos actuel pour ne rien compliquer. Mais si les harmoniques vont toujours du grave à l'aigu, il n'en reste pas moins vrai que l'on peut établir un système d'harmonie descendante simplement en se basant sur les longueurs des sections du monocorde (théorie pythagoricienne) à partir d'une fondamentale donnée.

Dans le sens de l'harmonie supérieure, la fondamentale UT d'un monocorde nous donne dans son ordre direct et dès la troisième génération harmonique l'accord parfait majeur UT-MI-SOL (4, 5 et 6 harmoniques), cette harmonie que Rameau appelait très justement : « le premier jet de la Nature ». En poussant les harmoniques beaucoup plus loin, on découvre toutes les richesses harmoniques du corps sonore mais, pour le moment, contentons-nous du simple accord parfait majeur : UT-MI-SOL, si harmonieux et si complet. Examinons-le de très près.

Pendant trop longtemps, on a considéré cet accord comme la superposition d'une tierce majeure UT-MI et d'une tierce mineure MI-SOL. Cette manière de concevoir l'accord, sans être inexacte, est pourtant loin d'être satisfaisante. Il y a beaucoup mieux comme définition. L'accord UT-MI-SOL est, avant tout, la combinaison étroite de la quinte juste UT-SOL (1^{re} quinte fournie par la production natu-

relle des harmoniques) et de la tierce majeure UT-MI (1^{re} tierce majeure fournie également par cette même production naturelle d'harmoniques). Il n'y a pas lieu de s'occuper de la tierce mineure MI-SOL qui se forme d'elle-même mais qui ne joue aucun rôle dans l'harmonie. Voici donc les deux éléments de l'accord, et les deux seuls :



partant de l'UT grave dans le sens supérieur.

Pour mieux fixer les idées, nous allons représenter cet accord parfait majeur sous la forme d'un triangle équilatéral pour la quinte juste, ayant à sa base le trapèze de la tierce majeure, soit :

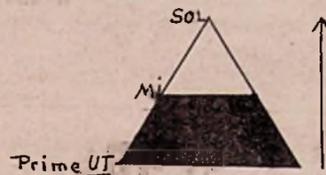


Fig. 4

Si nous voulons maintenant représenter ce que doit être l'accord parfait mineur, nous allons obtenir un tout autre résultat, d'un ordre esthétique absolument contraire mais symétrique. Il s'agira toujours de l'étrange combinaison d'une quinte juste et d'une tierce majeure mais dans le sens inférieur, la pointe tournée vers le bas. Le son prime, au lieu d'être l'UT, sera le MI de la même tierce majeure, et nous aurons en sens contraire :

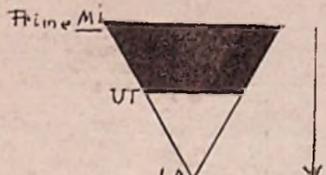


Fig. 5

soit LA QUINTE JUSTE et la TIERCE MAJEURE en partant du MI dans le sens inférieur.

Ainsi, en nous servant de la simple tierce UT-MI, nous avons construit deux accords parfaits opposés, l'un majeur, l'autre mineur, en utilisant successivement comme son prime chacun des deux sons de la tierce, la note inférieure UT et la note supérieure MI en ayant soin d'adopter chaque fois le sens opposé.

Nous allons voir d'ailleurs comment il est possible d'obtenir par l'échelle des harmoniques inférieurs l'accord parfait mineur LA-UT-MI ou plus exactement MI-UT-LA dans le sens descendant en partant de la prime. Quand on se sert du monocorde pour obtenir les harmoniques naturels supérieurs, on divise successivement la longueur de la corde en 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, etc... parties aliquotes. Si, au contraire, on veut obtenir des harmoniques naturels inférieurs, il faut successivement multiplier la longueur initiale nécessaire à la fondamentale par les mêmes coefficients et l'on aura des harmoniques doubles, triples, quadruples, quintuples, sextuples, etc... Evidemment, cela nécessiterait d'énormes longueurs de corde pour obtenir de nombreux harmoniques mais l'expérience démontre que, mathématiquement, la même échelle d'harmoniques se produit exactement et symétriquement en sens contraire. Nous allons représenter ces harmoniques inférieurs, dans l'ordre négatif, par des chiffres romains :

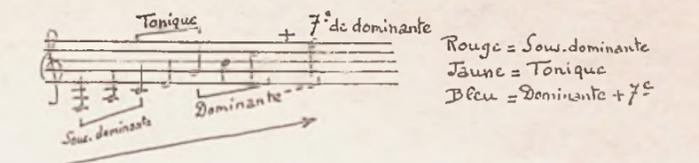
Si donc nous partons des deux sons primes fondamentaux UT et MI (les deux sons de la tierce majeure) nous obtiendrons dans les deux sens contraires les harmoniques suivants :

Table with 2 rows: VI V IV III II PRIMES 2 3 4 5 6 and LA UT MI LA MI MI UT UT SOL UT MI SOL etc...

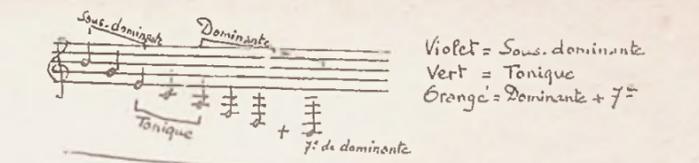
Les harmoniques IV, V et VI négatifs nous donnent donc l'accord parfait mineur MI-UT-LA (avec prime MI) comme les harmoniques positifs 4, 5 et 6 nous donnent l'accord parfait majeur UT-MI-SOL (avec prime UT).

Il n'est pas du tout nécessaire de fatiguer le lecteur avec d'autres démonstrations de ce genre car l'on arrive pareillement à établir les accords majeurs ou mineurs des fonctions tonales. Dans le mode majeur (UT par exemple), nous aurons FA-LA-UT pour la sous-dominante, UT-MI-SOL pour la tonique et SOL-SI-RE pour la dominante, accords qui se superposent exactement. En mineur, nous aurons dans le sens contraire et symétrique, SI-SOL-MI pour la sous-dominante, MI-UT-LA pour la tonique et LA-FA-RE pour la dominante. Il faut encore insister sur le fait que, dans le mineur inversé, la vraie dominante est une sous-dominante et la sous-dominante une dominante. La cadence parfaite se transforme donc résolument en cadence plagale. C'est sa vraie fonction.

Voici comment se présente la succession des 3 fonctions tonales dans le sens supérieur (tonalité d'UT majeur) :



et dans le sens inférieur (tonalité de LA mineur) :



Ce sont ces deux échelles qui m'apparaissent en correspondance quand je contemple l'harmonie lumineuse d'un bel arc-en-ciel. En faisant abstraction de l'indigo, (si cher à Newton parce qu'il mettait en concordance les 7 couleurs et les 7 notes de la gamme, mais qui n'est en réalité qu'un bleu très saturé dont on peut facilement se passer) je vois tout de suite — et je ne suis pas le seul — trois harmonies simples ou fondamentales qui frappent mon regard : un accord rouge, un accord jaune et un accord bleu (sous-dominante, tonique et dominante), puis j'aperçois, intercalées dans ces trois accords, trois autres agrégations qui n'en sont que les mélanges : une harmonie orangée, une harmonie verte et une harmonie violette qui correspondent d'ailleurs aux trois fonctions tonales du mineur inversé : l'harmonie verte, au centre, c'est la tonique du mineur, l'harmonie violette c'est la sous-dominante et l'harmonie orangée c'est la vraie dominante. Notons, en passant, que l'orangé, prime de la dominante du mineur, est tout simplement la couleur complémentaire du bleu, prime de la dominante du majeur en sens contraire. Et quand nous allons représenter plus loin la cadence parfaite du majeur, nous verrons que le SI violet de la sensible se résorbera dans l'UT jaune de la

tonique (sa complémentaire) et que le FA rouge de la 7^e dominante viendra tout naturellement se fondre dans le vert de la médiane (également complémentaire). En mineur plagal, ce sera tout pareil, le violet montrera au jaune et le rouge descendra sur le vert, les rapports seront inversés mais concorderont exactement.

Ce qu'il faut remarquer, c'est que l'arc-en-ciel normal présente ses couleurs dans l'ordre suivant : le violet en bas, à la partie concave, puis viennent successivement le bleu (en admettant qu'on ne tienne pas compte de l'indigo), le vert, le jaune, l'orangé et le rouge en haut à la partie convexe. Ce qui est curieux, quand il y a un arc-en-ciel double — ce qui se produit parfois — c'est que l'ordre des couleurs se trouve inversé dans cette seconde écharpe d'Iris, le rouge est en bas puis viennent l'orangé, le jaune, le vert, le bleu et le violet en haut. On trouve donc sur chaque arc l'ordre du majeur et du mineur, l'arc extérieur indiquant l'ordre ascendant du majeur et l'arc intérieur exposant l'ordre descendant du mineur. Mais cela n'a pas grande importance. L'essentiel est de se souvenir de l'enchaînement naturel des couleurs et des fonctions tonales.

André PETIOT.

(Suite et fin au prochain numéro)

LES TENDANCES DE LA MUSIQUE NOUVELLE

(Suite de la page 1)

voire même des écoles; les unes et les autres ont des critères de style bien définis, parfaitement reconnaissables à l'audition, à l'analyse. Avec cela il est évident qu'on ne décèle aucune solution de continuité dans l'évolution qui relie le 20^e siècle au 19^e siècle, quoiqu'on ait pu penser au début de l'Expressionnisme (entre 1911 et 1925), au moment de la Révolution esthétique. En ces années là, la plupart des compositeurs se montrèrent résolument hostiles à la tradition, et vouèrent aux gémonies toutes les lois, toutes les conventions. Une certaine brutalité dans l'expression semblait amener l'anarchie, et d'une manière agressive. Mais ces nouvelles thèses conduisaient à des théorèmes, à de nouvelles directives stylistiques, à de nouvelles écoles; bientôt se manifestèrent des « systèmes » qui ne rejetaient plus des anciennes lois, mais les modifiaient.

Les débuts de l'expressionnisme se rattachaient par tant de points aux manifestations post-romantiques et impressionnistes, que cela nous aide à dégager les critères les plus certains de toute la production de cette première période. Relevons donc plusieurs lignes de développements :

1) L'expressionnisme fortement subjectif, pathétique de Schoenberg qui se rattache à Wagner, avec son chromatisme expressif ;

2) L'expressionnisme de Stravinsky qui vise à l'objectivité. Des modèles empruntés à l'histoire de la musique sont librement adaptés à notre époque. Dans les débuts de cette première période, apparaissent les caractéristiques d'un « style barbare » (le Sacre) ;

3) Dans la période expressionniste de Bartok se laissent déceler, aussi, les marques d'un « style barbare ». Mais Bartok sait donner à sa musique un caractère narratif, grâce à l'influence du folklore.

4) Le « Groupe des Six » procède très nettement à la nécessité d'un « nouveau classicisme ». Les romantiques ont trop demandé aux séductions de la sonorité, ils ont laissé se délier la ligne. Il faut revenir aux anciennes formes, en les adaptant au style nouveau. Et cela suppose le respect de la tonalité. On tend, par ailleurs, à citer des œuvres avec beaucoup d'esprit, on adopte volontiers un tour populaire qui correspond, aussi, à la tradition française. Il nous faut citer Honegger, Milhaud, Poulenc et aussi Prokofiev; tous ces musiciens sont à l'origine de ce grand courant international qu'est le « Vitalisme ». Il est remarquable de constater chez quelques musiciens d'avant-garde, en 1923, cette même tendance à adopter l'« Ordre Nouveau » : Schoenberg, Berg et Webern donnent à la dodécaphonie ses lettres de noblesse, Stravinsky impose son nouveau style (montage de séquences modèles) avec sa sonate en ut pour piano, avec « Oedipus Rex ». Au même moment, Honegger illustre la thèse du « Groupe des Six » avec son « Roi David », avec son « Concertino pour piano », et Hindemith affirme des directives stylistiques personnelles dans sa « Marienleben » et dans son « Concerto pour orchestre ».

5) Adoptant les formes, les structures de l'époque baroque, Hindemith préconise clairement le contrepoint linéaire. Pendant les années 20, d'ailleurs, bien des tendances nouvelles se sont manifestées, qui n'ont atteint que plus tard leur stade de réalisation. C'est ainsi que nous trouvons d'une part, dans la Musique Religieuse, un renouveau du chant grégorien, un retour aux premiers essais de la Polyphonie, tandis que l'on envisage, par ailleurs, de donner de nouvelles formes aux œuvres conçues pour le culte religieux (Hass, Pepping, David).

Le chant va s'unir au geste dans maintes circonstances, et les prin-

cipes de la Nouvelle Musique vont pouvoir s'imposer à un vaste public. C'est avec un « zèle éducatif admirable » (Jode) que l'on va écrire pour de vastes groupements d'amateurs (Hindemith, Leigh). C. Orff se distinguera spécialement dans ce genre de tentatives.

Dans une certaine mesure, il faut aussi souligner l'importance que prit le jazz. L'atmosphère musicale en fut transformée dans le monde entier (Gershwin, Duke Ellington). Quantité de compositeurs de premier ordre ont subi l'influence du jazz (Milhaud, Honegger, Ravel, Stravinsky, pour ne citer que quelques noms). Le jazz inspire la Musique Nouvelle, cette dernière agit à son tour sur le jazz. Ces rapprochements (dont l'importance n'a pas besoin d'être soulignée) ont pris naissance, c'est certain, vers 1923. Mais nous reconnaissons en même temps que c'est seulement depuis 1954 que le « jazz moderne », dans la musique de chambre, aussi bien que les expériences du « Third Stream of Jazz » (3^e courant de jazz) ont marqué l'aboutissement de ces essais.

A posteriori il nous faut préciser aussi la ligne qui suivit Webern. Il s'agit d'une ligne bien personnelle : la technique de Schoenberg qui suppose le « motif », l'emphase romantique chère à l'auteur d'« Erwartung » ont disparu sans retour. Le dodécaphonisme est poussé jusqu'à ses plus extrêmes conséquences puisqu'il donne une forte structure au matériau sonore. De nouveaux tableaux sonores (constitués par des sons isolés), des agencements sonores font leur apparition. En 1928, Webern donne sa Symphonie op. 21 qui n'est qu'une série de « canons au miroir » superposés.

Se développant dans bien des directions, la Musique Nouvelle, pendant la première phase de l'expressionnisme (1911-1934), a dû s'exprimer dans des idiomes bien différents les uns des autres. Non qu'il s'agit de techniques d'écriture différentes : chaque compositeur a été amené à prendre position sur des questions bien autrement importantes. Comment se comporterait-on vis-à-vis de la tradition du principe nouveau, du contrepoint des problèmes de forme ?

En dernier lieu, il y avait aussi des questions sociales que l'on devait envisager. Pour qui, au juste, devait-on écrire de la musique ?

Sous ce dernier rapport, la Musique Nouvelle sembla évoluer très franchement, pendant cette première phase. On passa de l'expressionnisme brutal, radical, à l'expressionnisme évolué. Dans ces mêmes années viennent au jour, d'ailleurs, des œuvres aussi dissemblables que « Moïse et Aaron » (1932) et « Mathias le Peintre » (1934). Mais Schoenberg et Hindemith ont suivi la même pente, encore que dans des voies bien différentes. Dans les deux œuvres nous relevons le même sérieux, la même noblesse de pensée, la même recherche d'objectivité historique. Nous y trouvons aussi la même foi en un monde incomparablement supérieur. De révolte contre les « anciennes lois » il n'en est plus question. Cet art plus mûr, plus évolué donne naissance, bien entendu, à de nouveaux critères stylistiques. Les musiciens qui ont dépassé la trentaine ont cessé de partir violemment en guerre contre les « odieuses » traditions. Et n'ont rien perdu de leur ardeur, mais ils ont maintenant besoin de thèses nouvelles pour donner à leur création une direction bien définie. Pour légitimer, aussi, les procédés qu'ils emploient.

On écrit de la musique librement sans plus être obsédé par des problèmes, on admet les grands principes sans se perdre dans des spéculations de détail, on aime les grandes formes et les fonctions tonales bien définies; tout cela prouve que nous sommes en présence d'une grande époque de création musicale. Le terme « Vitalisme

CONCOURS D'EXCELLENCE 1965

DIMANCHE 24 OCTOBRE

TITRES DES MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
PIANO		
INVENTIONS A DEUX VOIX (N° 6)	J.-S. BACH	DURAND
SONATE PATHETIQUE (1 ^{er} mouvement)	BEETHOVEN	Au choix
VIOLON		
ETUDE (au choix du professeur)	KREUTZER	DURAND
CONCERTO EN LA (1 ^{er} mouvement)	MOZART	Au choix
VIOLON ALTO		
7 ^e CONCERTO (1 ^{er} solo), transcrit par GINOT	RODE	Jean JOBERT
VIOLONCELLE		
PIECES EN CONCERT (Arr. Paul BAZELAIRE)	COUPERIN	LEDUC
1) Prélude		
3) Tromba		
4) Plainte (terminer au mot Fin et sans reprise)		
5) Air de diable (sans reprise)		
CONTREBASSE A CORDES		
ANDANTE DE LA SONATE	A. AMELLER	DURAND
CHANT		
a) VOCALISE (au choix du professeur)	CONCONE ou PANOWSKA	Au choix
b) LA MER (Edition pour voix grave et élevée)	Guy ROPARTZ	ROUART-SALABERT
c) MELODIE ou AIR CLASSIQUE (au choix du professeur)		
FLUTE		
PRELUDE et SCHERZO	Henri BUSSER	LEDUC
HAUTOIS		
4 ^e SOLO DE CONCOURS	Ch. COLIN	LEDUC
CLARINETTE		
FANTAISIE IMPROMPTU	BOURNONVILLE	COSTALLAT-BILAUDOT
BASSON		
FANTAISIE CONCERTANTE	E. CHAPUIS	DURAND
SAXOPHONE ALTO		
IMPROVISATION	Elsa BARRAINE	BILAUDOT
SAXOPHONE TENOR		
1 ^{er} SOLO	COMBELLE	BILAUDOT
COR		
PIECE EN RE	Henri BUSSER	LEDUC
TROMPETTE		
TROMPETUNIA	Roger BOUTRY	LEDUC
CORNET ou BUGLE		
ANDANTE et RONDO	ANDRIEU	BILAUDOT
TROMBONE		
MORCEAU DE CONCOURS	Alfr. BACHELET	LEDUC
BASSE		
REMINISCENCES DE NAVARRE	J.-Ed. BARAT	LEDUC
ACCORDEON		
DANSE INSOLITE	A. ASTIER et M. DENOUE	MUSICORA
GUITARE		
MEDITERRANEE (les trois mouvements)	WORSCHESH	RENATO-DESLAURIER

ADRESSE DES EDITEURS

BILAUDOT	14, rue de l'Écliquier, Paris-10 ^e .
DURAND	4, place de la Madeleine, Paris-8 ^e .
JOBERT	44, rue du Colisée, Paris-8 ^e .
LEDUC	175, rue Saint-Honoré, Paris-1 ^{er} .
MUSICORA	119, rue Saint-Maur, Paris-11 ^e .
SALABERT	22, rue Chauchat, Paris-9 ^e .
RENATO-DESLAURIER	25, rue Michel-le-Comte, Paris-3 ^e .

mus » (art vivant, international) peut nous aider à bien définir les œuvres créées au cours de cette deuxième phase de la Musique Nouvelle, celle qui commence en 1934. Dans cette nouvelle phase, des nations acquièrent leurs titres de noblesse, et s'imposent au monde entier par la valeur de leurs compositeurs. Il y a bien des tendances différentes chez tous les musiciens que nous allons citer, mais, en même temps on trouve partout la marque de cet « art vivant » : Weill, Blacher, Orff, Egk, Fortner, Schostakowitsch, Chatschaturian, Kabalevski, Copland, Schuman, Barber, Walton, Tippett, Badings, Sutermeister, Burkhard, Dallapiccola, Peragallo, Petrassi, Seiber, Liebermann, Jolivet, Messiaen, Halffter, Kadosa, Szervansky, Szabo, Szevedur, Lutoslawski.

Il faut dire que cette deuxième phase de la Musique Nouvelle doit se diviser en deux périodes. Ces périodes sont délimitées par les événements de la politique mondiale. Nous parlons des années qui précèdent 1945, et des années qui suivent 1945.

Dans la période 1939-1945 des faits très importants se produisent : les représentants les plus éminents de la Musique Nouvelle doivent émigrer (Schoenberg, Stravinsky, Bartok, Hindemith, etc.) et l'Europe se trouve appauvrie, presque arrêtée dans son évolution musicale. D'autre part il faut reconnaître que les principes de l'« art vivant » se répandent dans le monde entier, voire même dans les pays où l'art est réglementé. En opposition avec les temps de l'expressionnisme, ce sont les tendances nationalistes, populaires, bourgeoises, effrénées — parfois même — « du Sens Commun » — qui s'affirment. La suprématie donnée à ces tendances nouvelles, dans différents pays, a été de première importance pour le développement de la musique. Car les compositeurs se préoccupent maintenant des problèmes de l'époque, et destinent leurs œuvres à telle ou telle circonstance bien définie (Schostakowitsch, Tippett). Mais aussi Schoenberg, Honegger, Hindemith).

Un autre fait doit être signalé : les recherches de style avaient abouti, depuis une vingtaine d'an-

nées, à des réalisations si marquées que beaucoup de créateurs pouvaient se permettre d'ériger leurs points de vue en système d'enseignement. Songeons à la « Practical Harmony » de Hindemith, au « Microcosmos » de Bartok, à l'« Etude de la Polyphonie » de Pepping, au « Manuel Scolaire » de Orff, aux « Mémoires », à la « Poétique Musicale » de Stravinsky. A ce même moment, Hindemith révisait ses œuvres de jeunesse, leur donnait une structure plus solide, plus parfaite (Marienleben, Cardillac).

Après 1945 les échanges internationaux reprirent leur cours normal, et on voulut se familiariser avec les œuvres nouvelles. Une constatation s'imposa : aucun changement notable n'était intervenu dans la grande production musicale. On avait seulement consolidé les positions acquises. Les musicologues pouvaient déceler la route suivie depuis 1911, malgré l'ambitieuse proclamation « Mort au système tonal » ; l'année 1911 n'arrêtait pas le développement normal de la musique européenne, de Machaut à Boulez.

Quelque chose de changé, pourtant : les dodécaphonistes avaient beaucoup travaillé, beaucoup évolué ; Schoenberg n'était plus le chef de file de cette école. Le strict dogmatisme, et une nouvelle vague de compositeurs en était issue. De nouvelles techniques sérielles, que proposaient les disciples de Webern, aboutissaient à un certain conformisme international des musiciens d'avant-garde. Remarquons, d'ailleurs, que Stravinsky dans ses œuvres de vieillesse, Krenek, Fortner, Baird, Nono, Boulez, sans parler de certains jeunes Japonais, traitaient librement les techniques sérielles. Une nouvelle séduction venait s'offrir aux compositeurs : l'emploi systématique des possibilités techniques ouvrait de nouveaux horizons à la création musicale. Qu'il s'agisse de musique électronique ou de musique concrète, la simple manipulation d'appareils perfectionnés offre au caprice du compositeur des moyens d'expression insoupçonnés. Sans aller aussi loin que les partisans exclusifs de ces nouveaux systèmes, des musiciens comme Krenek, Fortner, Badings, ont admis l'emploi, dans telle ou telle circonstance,

de ces procédés. D'autres compositeurs tels que Penderecki, Cerha ont employé les instruments traditionnels pour des expériences sonores de cette sorte. Nous voyons Henze s'écarter résolument du dogmatisme dodécaphoniste. L'« humain » reprend ses droits, ici, et l'on tient compte de la tradition musicale. La musique religieuse découvre de nouveaux domaines expressifs, avec Olivier Messiaen.

Suivant une voie analogue à celle de P. Claudel, Messiaen crée un « style vitrail » haut en couleurs, qui convient aux extases mystiques, aux visions d'Apocalypse. Ce style fait appel à des modes nouveaux, il tire un parti insoupçonné des données rythmiques de la musique de l'Inde, qui sont employées d'une façon toute personnelle. Dans l'œuvre de Messiaen on trouve de longs monologues inspirés par des chants d'oiseaux à côté de structures mathématiques, sérielles. Des inspirations supra-humaines voisinent avec des tableaux orzaïques. Un fait d'extrême importance s'impose de plus en plus à l'attention des musicologues : le jazz. Des compositeurs de jazz se révèlent, qui veulent être pris au sérieux, qui savent mêler la Musique Nouvelle à leur technique propre (third stream of jazz), obtenant des formes de musique de chambre très particulières. Toute cette orientation se rattache évidemment aux modèles stylistiques réalisés par Stravinsky et par Milhaud.

Si donc, depuis dix ans, une consolidation générale des techniques sonores et architecturales a pu réussir à fonder ensemble des styles musicaux de natures essentiellement opposées, il n'en reste pas moins vrai que les lignes de développement historique que l'on a pu tracer ici ont gardé leur valeur didactique. Elles ont commandé l'évolution de la Musique Nouvelle, elles nous aident surtout à fixer bien exactement les périodes qui vont naître cette forme d'art.

Extrait de « L'International Music Educator », revue de l'I.S.M.E., traduit par M. Pierre Aubert, délégué pour la France.

NOTULES MUSICALES

(Suite de la page 1)

les jouer, les chanter, avec aisance et précision, ce qui n'est pas facile dans les débuts. Il ne faut pas les considérer comme uniquement accentués et les travailler dans la douceur, mais rigoureusement à leur place dans la durée. Trop accentuée, la syncope est souvent émise un peu en avance; c'est ainsi qu'on arrive, sans s'en rendre compte, à presser le mouvement ce qui est une faute très grave dans la danse. Souplesse, relaxation et précision, rendent facile et agréable le jeu des syncopes indispensables à notre époque.

Vers la fin de 1964, est reparue, après quelques mois d'arrêt, la revue «Guitare et Musique». Ce silence était motivé par la création d'un Centre d'Art, un foyer rayonnant autour de la guitare à Pallières (Gard); 147 hectares qu'il faut aménager pour qu'il soit au service de toutes les formes d'art: arts plastiques, artisanaux, chant, danse, folklore, chanson, poésie, etc. Toujours dans la même tradition on y trouve des articles intéressants, de la musique, des chansons, de la poésie, des illustrations. Le N° 47-48 de janvier-février contient l'histoire d'Anduse, en plus de ses rubriques coutumières et dans la partie Chansons, des articles illustrés sur Georges Brassens; «Après de mon arbre» et «Les sabots d'Hélène» deux chansons de Georges Brassens et une chanson de Jean Ferrat «A Brassens» complètent cet hommage à ce grand bonhomme de la chanson.

Pour la 13^e fois le Centre Musical Camnac va se tenir en juillet dans les Laurentides Québécoises. Ce Centre bilingue pratique pour les adultes: chant choral, musique de chambre et d'ensemble, guitare, solfège, flûte à bec, musique vocale, enseignement de la Méthode Orff, piano (accompagnement) et activités diverses; les enfants ont en plus des danses folkloriques. Le stage UFOLEA de Caen (Pâques) est consacré à la guitare, la flûte à bec et l'enseignement de la Méthode Orff. Pour le stage «Créativité», dont j'ai parlé il y a deux mois et qui instruit de l'enseignement Orff, on refuse du monde. J'y assisterai et vous en entretiendrai.

La dernière manifestation artistique des Musigrains, qui clôturait la saison, a été conçue et présentée par Mme Germaine Arbeau-Bonnefoy. Ordinairement consacrée à la danse classique, cette séance a été un «Parallèle entre la mime pure et la mime dans la danse». Cette très intéressante démonstration a été faite avec le concours des danseurs de l'Opéra (Christiane Vlasy, Gilbert Mayer, Lucien Duthoit, Liliane Garry, Robert Blanc, Francesca Zumbo, et deux jeunes mimes: Pierre Byland et Anne Ker, d'un très grand talent, très sûr et qui ont créé la chorégraphie de leurs numéros. La danse soutenue par la musique et la mime, souvent sans musique ne vont pas ensemble, dans le même spectacle; il y a des points de commun et des contrastes. Chacun forme un tout complet mais il était intéressant de les confronter.

Le 40^e concert annuel de l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord (Division d'excellence) a eu lieu au Théâtre de la Cité Universitaire, le 28 mars. Cette bonne Harmonie était dirigée par Georges Amedro (sous-chef de bureau à la SNCF, mais aussi chef de l'Harmonie Municipale de Saint-Ouen) et le présentateur Jean Houillon n'a pas manqué de signaler l'état dans lequel se trouve la Musique en France, dernier pays d'Europe en ce domaine. Voici les auteurs joués, avec succès: Mendelssohn, Massenet, Lalo, Lohmann, Wagner, Bléman, Lalande et Rossini; programme très varié où la Musique française et les auteurs vivants n'ont pas été oubliés. En intermède: Marches de l'Empire exécutées au tambour par MM. Prédant et Hess, de l'Harmonie SNCF «La Renaissance», le ténor Raoul Valmont et le chansonnier Léo Campion.

A L'ORTE, l'Orchestre Philharmonique dirigé par Georges Hust a exécuté «La grande Pâques Russe» de Rimsky-Korsakov, la Symphonie N° 1 de Brahms, ces deux œuvres encadrant le Concerto pour violon et orchestre de Mendelssohn avec en soliste: Claire Bernard. C'est la jeune violoniste qui a obtenu le Prix Georges Enesco à Bucarest et dont l'accueil en France n'a pas eu le même retentissement que celui réservé à Christine Carron; j'en ai parlé, et n'aurais pas été le seul... Le grand Audito-

rium était entièrement occupé et le succès a été considérable, il a confirmé le talent remarquable de cette artiste, prémices d'une très belle carrière artistique.

Les Petits Chanteurs de Saint-Laurent sont les messagers de l'allégresse et de la paix qui devraient habiter dans notre cœur et qui nous font signe du fond de très anciens mondes, et de l'autre monde. Cette phrase de Jacques Marilain est reproduite dans le programme de leur concert annuel. Le 21 mars dans la salle des Conservatoires, nous avons entendu cette excellente manécanterie dans un programme très varié dont les deux œuvres importantes furent, dans la partie religieuse, la Messe des Piroguiers (thèmes africains avec accompagnement de tam-tam parlant) d'Elaine Baral, qu'ils ont enregistré sur disque Erato LDEV 2019. L'auteur était dans la salle et a été très applaudi car cette œuvre est très curieuse et très émouvante. En seconde partie, sous le signe du Rythme, les 4 Danses Polotsiennes (du Prince Igor) de Borodine furent très appréciées par le public qui remplissait la salle. Les motets du début furent soutenus avec une discrétion parfaite par un orgue électrique grâce à la souplesse d'intensité de ces instruments; je les préfère dans cet emploi alors que pour des parties indépendantes du chant, rien ne vaut l'orgue à tuyaux. Pour compléter cet écho je signale la revue trimestrielle «Manerama», 20, rue du Terrage, Paris-10^e qui rend compte de la vie des Petits Chanteurs de Saint-Laurent et contient des articles éducatifs.

En écoutant à la Radio quatre chants populaires, dont une Canonella Veneziano, chantés par Dietrich Fischer-Dieskau dans une harmonisation de Beethoven avec accompagnement du trio classique piano, violon, violoncelle, j'ai constaté une fois de plus une certaine insensibilité des classiques au charme des chants populaires. Ils les traitent comme des thèmes de leur invention; il faut les isoler pour mieux sentir leur origine ancienne, adoptés au besoin déformés, rôtés par le peuple. Henri Davenport dans «Le livre des chansons» (Editions du Seuil) a très bien étudié dans son «Introduction à la connaissance de la chanson populaire française» (4 chapitres, 140 pages) le rôle du peuple qui, incapable de créer, adopte, adapte en déformant pour forcer la musique à coller avec son tempérament. Les inventeurs de mélodies sacrées dans la Bible, étaient des professionnels; seuls ceux qui sont doués, par la pratique peuvent créer. Ceux qui ont connu le fébrile Charloun Rieu m'ont assuré qu'il écrivait ses chansons sur des airs qu'il avait entendus et qui lui plaisaient. Des fautes de mémoire, des simplifications expliquent les petites différences entre ce qu'il chantait et la notation qui figure dans le recueil des chansons et qui est authentique; si l'enregistrement avait existé à ce moment là, une étude intéressante aurait pu être faite. Le romantisme a été propice aux chants populaires en favorisant la récolte des chants et danses populaires dont certains pays ont été jusqu'à créer une musique nationale en réaction de la musique de culture, la musique classique, de style international. Il y a une vertu dans les chants populaires puisque seuls les nationaux peuvent exceller dans ce travail. Si Maurice Ravel a parfaitement traité les thèmes espagnols, c'est grâce à son héritage; exactement comme Chopin et la Pologne. Il est impossible de concevoir un super-génie qui serait, à la fois, aussi russe que Moussorgski, aussi espagnol que Granados, aussi hongrois que Bartok, aussi brésilien que Villa-Lobos, etc... Un pays qui monte dans le domaine des chants folkloriques c'est l'Amérique avec ses «hoosemanns» sortes de «jam-sessions» folkloriques dont les disques nous apportent des échos. Nul doute qu'avant nous les Américains aient leur musique nationale... Pour les compositeurs, ce pays (comme la Finlande), est privilégié car le domaine public n'existe pas pour les droits d'exécution; ainsi un compositeur gagne autant en inventant le thème musical qu'en employant un thème populaire. Pour les autres pays le compositeur qui emploie des thèmes populaires ne perçoit qu'une part d'arrangeur, qui varie encore selon les pays. On ne peut pas en vouloir au compositeur qui devant le manque à gagner ne s'intéresse pas au folklore... Cela explique sans doute pourquoi le folklore français n'est pas très exploité par les Français. Pour être complet, il est à remarquer que les droits de reproduction sur papier et sur disque ne connaissent pas le domaine public;

mais ça n'est pas suffisant et la liberté de se servir sans perte de gain des chants populaires est avantageux pour le compositeur, comme pour le folklore américain.

Est-ce parce qu'il m'avait demandé d'harmoniser «Le P'tit Quinquin» que j'avais fait naître Raymond Le Gay à Lille? Je dois rectifier car sa ville natale est Arras; son aïeul, avec cinq joyeux drilles, a fondé, à l'époque de Robespierre, les Rosati de l'Artois, devenus les Rosati de France sous l'égide du Bâtonnier Kah.

J'ai entendu, à la Radio une chorale chanter en chœur «L'eau vive» avec accompagnement de guitare. Ce que je n'ai pas compris c'est la raison pour laquelle les voix ont chanté les contre-temps doublant ainsi la guitare; celle-ci doit libérer les voix de l'accompagnement, surtout lorsqu'il est rythmique; on trouvera sans peine à mieux les utiliser.

Un lecteur de Vichy m'écrit pour me dire son approbation sur le chant choral accompagné, mais il pense que le chant sans accompagnement a du bon, et la pratique du solfège pourrait décourager certains choristes. Pour si intéressant que soit le chant par audition, j'ai dit et je répète que c'est un stade qu'il faut rapidement dépasser. Quant au solfège, mot rébarbatif pour certains, on peut le pratiquer sans le nommer; avec un tableau noir dans la salle de répétition, partitions en mains, il est facile d'amener les choristes à la lecture de la musique, perfectionnée plus tard par le solfège qui n'effaroucherait plus personne. Si les acteurs savent lire pour apprendre leur rôle, les chanteurs, tout comme les instrumentistes, doivent savoir lire la musique et déchiffrer pour une pratique consciente de leur art.

Un critique d'avant-garde, ayant découvert Berlioz écrit ceci: «Qu'on le veuille ou non, Berlioz est le seul grand compositeur français du 19^e siècle, et son «Requiem» un des plus formidables monuments de l'histoire de la musique. Cela dit, on n'empêchera pas les gens qui souffrent d'un complexe de castration de préférer celui de Fauré, au nom d'un certain bon goût. La castration donne bon goût, cela est bien connu...». C'est sans aucun complexe que j'aime le «Requiem» de Fauré, comme j'aime celui de Maurice Duruflé, terminé en 1947, entièrement composé sur les thèmes grégoriens qui a été exécuté le 3 avril à l'église Saint-Roch. Je reparlerai de cette très belle œuvre ne voulant retenir aujourd'hui que son exécution un peu spéciale. Ce concert, gratuit, a été exécuté par les Chorales des Lycées régis par l'Armée des Etats-Unis en France (Toul, Verdun, Orléans, Paris) et la Chorale «A Cœur Joie» de Montmorency; chaque chorale a chanté séparément deux motets, puis toutes réunies, avec l'Orchestre de la Fondation des Etats-Unis, dirigé par Robert Oliveira (l'instigateur de ce beau concert) ce fut une belle interprétation de l'admirable «Requiem» de Maurice Duruflé dont l'écriture vocale si pure servit admirablement ces voix juvéniles qui en rendirent l'interprétation très émouvante. Cet hommage rendu à un musicien français, vivant, méritait d'être souligné.

Saint-Ouen, avril 1965
Georges AUBANEL

N.R. — Nous avons encore le plaisir de signaler la parution, aux Editions Françaises de Musique, Maison de la Radio, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris (16^e) de deux recueils «Au fil des chants» de 10 chœurs à 3 voix égales et 10 chœurs à voix d'hommes, ainsi qu'un solfège rythmique à 3 voix (adopté dans les classes de la Maîtrise de l'O.R.F.F.) de notre ami Georges Aubanel toujours soucieux d'aider les jeunes musiciens.

A.E.

SALLE DU CONSERVATOIRE, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris-IX^e
JEUDI 6 MAI, à 21 h.
Concert du Cinquantenaire de l'Association des Anciens Elèves du Conservatoire
Avec le concours de Jean DOYEN, BENVENUTI, Béatrix DUS-SANE, sociétaire honoraire de la Comédie Française; André NAVARRA, Camille MORANE, Jacqueline DUSSOL, Michel ET-CHEVERRY, sociétaire de la Comédie Française; Maurice BAQUET,

et de Pierre AMOYAL, Nadine DENIZE, Catherine SHLE.

La Chorale du Conservatoire, sous la direction d'Elisabeth BRAS-SEUR.

Places de 5 à 25 F. — Location 2 bis, rue du Conservatoire (Métro Montmartre)

LISTE DES CONCERTS PUBLICS

DONNES PAR LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX

MOIS DE MAI			
Mercredi	12	de 21 h. à 22 h.	Bois-Colombes (Musique et Batterie)
Jeudi	13	de 20 h. 30	Square d'Anvers (Musique et Batterie)
		à 21 h. 30	
Samedi	22	de 17 h. à 18 h.	Square du Champ-de-Mars (Batterie-Fanfane)
Jeudi	27	de 17 h. à 18 h.	Jardins du Luxembourg (Musique).

MOIS DE JUIN			
Jeudi	10	de 21 h. à 22 h.	Square du Temple (Batterie-Fanfane)
Mercredi	16	de 21 h. à 22 h.	Bois-Colombes (Musique et Batterie)
Samedi	26	de 17 h. à 18 h.	Jardins du Luxembourg

MOIS DE JUILLET			
Jeudi	1	de 21 h. à 22 h.	Square d'Anvers (Musique et Batterie)
Jeudi	8	de 21 h. à 22 h.	Square des Buttes-Chaumont (Batterie-Fanfane)
Samedi	10	de 17 h. à 18 h.	Jardins du Luxembourg (Musique)

Le Chef de Musique

D. DONDEYNE

Vient de paraître chez D.M.F.

LE SAX QUARTET DE PARIS (N° 16.412) de la Musique de l'Air. Don Letellier, Sevilla, Albeniz; Polka des Elfes, Maurice et Faustin Jeanjean; Le p'tit prince a dit..., Robert Clérisse; Nuages, Django Reinhardt.

SAX QUARTET DE PARIS (N° 14.118), de la Musique de l'Air. Don Letellier, Amusette, Pierre Drucbert; Ducausse Waltz, Pierre Drucbert.

LE SAX QUARTET DE PARIS (N° 14.119), de la Musique de l'Air. Don Letellier, Quatre saxophones s'amuse, Pierre Devevey; Solitude, Ellington; A la claire fontaine; L'Alouette.

QUATUOR DE CLARINETTES DE STRASBOURG (N° 16.526). Guis-ganderie, F. et M. Jeanjean; Cavalcade N° 3, quatuor en sol min., F.-P. Loup et Ch. François; Charleston, Xavier Moquey; Klarinetten-Komik, Alb. Bräu.

CHANT CHORAL (N° 16.474). Ensemble Lucien Brasseur. Poèmes de Maurice Carême, Musique E. Allain. Château d'Epinal, Ma Chanson, Lolito, Le Chardon, Le Faisan, Soldats de Cocagne, Le Bonheur. Au Royaume du Trèfle.

CHORALE LUCIEN BRASSEUR (N° 16.496). Il court, il court le furet, Marc de Ransse; Plantons le Mai, A. de Balf-P. Ladmiraüt; Le Nid de la Caille, E. Passiani; Il était un Petit Navire, Harm. M. Perissas; Marichou, Harm. Carlo Boller.

CHORALE MIXTE DE PETIT-QUEVILLY (N° 16.433). Le Temps passe, Harm. Gevaert; Choral N° 10, J.-S. Bach; Ballade Ecossaise, Robin Adair et Harm. Vaccaro; Entre le Beuf et l'âne, Harm. Forbonne; Mignonne, allons voir..., Ronsard-Costeley; Berceuse Basque, Harm. Vaccaro.

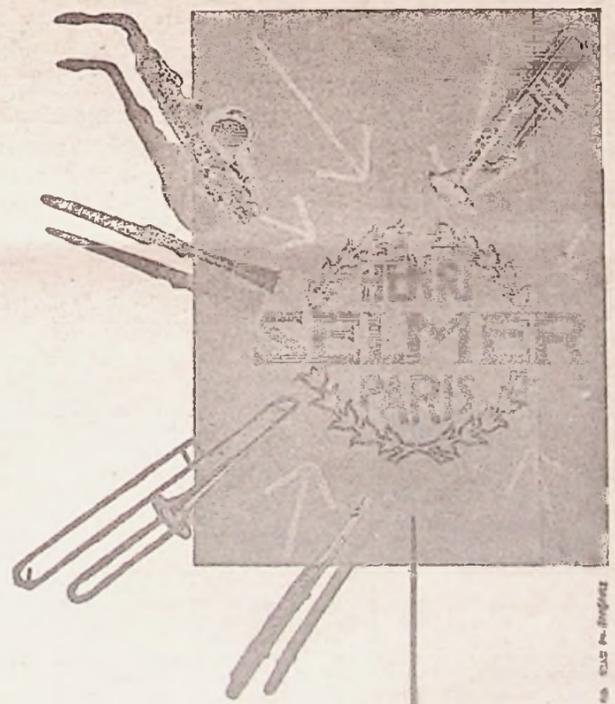
GLOCK !!! ou «L'histoire d'un Clown» (N° 14.117). Texte et musique de Christian Nabert.

ERIC CHAUVRIIS CHANTE FRANTZ SCHUBERT (N° 16.535). Impatience, La Fille du Pêcheur, La Truite, Le Fils des Muscs, A la Musique.

GUY TUDY et sa guitare celtique (N° 16.513). Pavane près d'un Menhir, Danse des Korrigans, Petite Danse Celtique, La Prière, Noce à Brasparis.

DOMINIQUE GEOFFROY (N° 16.361). Prix international de piano. Panorama musical avec: C. Daquin; Le Coucou; W.-A. Mozart; Rondo alla Turca; F. Schubert; Impromptu Hongrois; F. Chopin; Valse Posthume N° 14.

Chez votre disquaire ou D.M.F. Cléon (76).



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

4, place Charles-Dullin, PARIS (15^e)

Tél. ORN. 27.40 et 27.41

BOITE AUX LETTRES 102-2 de PARIS, PA. 102-2

VIENT DE PARAITRE

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA PERCUSSION

de Jean COURTIOUX

Éditions LEMOINE et Cie, 17, rue Pigale, Paris

L'Introduction à l'Étude de la Percussion met en évidence la complexité de l'écriture moderne dans les principaux instruments de la Batterie ; elle est donc destinée à tous les élèves désirant avoir des connaissances de base en matière de Percussion, afin d'être en mesure, par la suite, d'assimiler les disciplines des Conservatoires de Musique.

De par son universalité, je suis amené à considérer qu'elle permettra aux futurs instrumentistes de se spécialiser dans la musique de variété ou la musique symphonique, tout en gardant une optique générale des difficultés techniques de l'art contemporain.

GEORGES CARRERE

Directeur du Conservatoire Municipal de Musique de BORDEAUX

Il est toujours agréable à un père d'avoir à donner un satisfecit à son fils, surtout lorsque c'est pour reconnaître qu'il a fait œuvre utile. C'est à la suite de ma longue expérience de musicien et de chef d'Orchestre que j'ai reconnu la nécessité de lui faire travailler en dehors de ses autres études musicales, la discipline particulière des instruments à percussion.

La base même d'un bon musicien et d'un instrumentiste est d'avoir en eux et d'acquiescer à un suprême degré le sens, la précision et la qualité du rythme.

Il est tout dans la vie et devant la complexité de la musique contemporaine, qu'elle soit légère ou symphonique, je ne saurais trop conseiller à nos jeunes musiciens, quel que soit leur instrument de base, de perfectionner leurs études musicales par une connaissance meilleure de la percussion — objet de « L'Introduction à l'Étude de la Percussion » de Jean Courtieux venant de paraître aux Éditions Lemoine.

AIME-COURTIOUX

Secrétaire administratif du Syndicat National des Chefs d'orchestre
Trésorier du Comité de Liaison pour la sauvegarde de la Musique

IMPROMPTU EN SI MINEUR (S)

SI chaque musicien professionnel, amateur oublié pendant un moment sa propre personne et songeait que chaque « compagnon d'arme » est un frère et non un rival ;

SI chaque musicien, malgré les difficultés qu'il rencontre et, justement parce qu'il les rencontre, plaçait l'amour de la musique assez haut pour le prêcher autour de lui et le communiquer aux autres ;

SI tous ceux qui sont valides, au lieu de s'enfermer dans la tiédeur d'un doux confort pour absorber des conserves de grandes marques, allaient communier dans les temples de la musique vivante là où elle se donne, grâce aux sacrifices hebdomadaires des artistes de nos associations ;

SI l'on s'imposait de fermer les yeux un moment, en écoutant un morceau de choix dans une période difficile (physique ou morale) et que l'on s'aperçoive du bienfait survenu ;

SI l'on respectait suffisamment la Musique pour éviter de parler quand elle s'adresse à nous, pour éviter d'arriver systématiquement en retard au concert et une fois installé, éviter de faire un vacarme épouvantable en toussant à gorge déployée ;

SI au lieu de se presser au récital de Balaam Machinsky (et seulement à ce récital), on allait écouter également Jean Savyrien qui n'a pas moins de valeur parce qu'il (n') est (que) français. Et si surtout on s'y rendait pour écouter un programme, tout en remerciant l'interprète (au lieu de faire l'inverse) avec le sentiment réceptif et non critique ;

SI chaque mélomane, au lieu de goûter seul sa joie musicale songeait à inviter un ami non converti pour la partager ;

SI nous mettions, dans l'éducation de nos enfants, la musique à égalité avec les autres disciplines bien qu'elle soit reléguée loin des soucis de l'enseignement officiel ;

SI nous donnions plus d'importance, aux yeux de l'enfant, à ses professeurs d'éducation musicale dont la tâche est si malaisée et qui, malgré leur vaieur, se débattent dans l'indifférence (si ce n'est pas différence (si ce n'est l'opposition) des Pouvoirs Publics.

SI des appels suffisamment nourris (comme celui de notre cher directeur) touchaient la Direction des Émetteurs très écoutés, des Émetteurs de T.V. pour que l'on veuille bien faire une petite place à la musique, que celle-ci

soit choisie pour intéresser la masse et non pour placer une vedette déjà consacrée, que cela se passe, non pas à 23 h., mais dans les horaires possibles aux travailleurs, que ce quart d'heure glissé entre deux « yé-yé » soit exécuté par un « cône » ou des jeunes musiciens pour les faire connaître ;

SI la musique n'était plus un accessoire, un luxe, un passe-temps mais une nourriture indispensable de l'âme comme la nourriture du corps (que l'on se garde bien de négliger...)

SI les compositeurs modernes songeaient au fossé qui se creuse entre eux qui ne dépassent pas Beethoven (ils sont une foule) et les quelques « initiés » qui (pas toujours sincèrement) suivent leurs créations ; si ces compositeurs, sans rendre leur génie, travaillaient aussi pour élever la Masse ;

SI messieurs les Critiques, au lieu de démoder systématiquement certains spectacles qui comportent peut-être des erreurs (en banlieue par exemple), encourageaient ces manifestations et apportaient des remarques à la fois pertinentes et constructives ;

SI on pensait quelques fois à nos grands maîtres oubliés volontairement ou non ;

SI tous ceux qui peuvent et doivent le faire s'opposaient à ce que l'on profane les grands maîtres (Bach en ce moment) et exigent qu'on les fasse connaître et aimer par l'original et non par la caricature ;

SI tant de portes, fermées par vanité, paresse ou indifférence, s'ouvraient soudain par amour ;

SI les portes de l'Administration se trouvaient forcées parce qu'une majorité de convaincus, ardents, unis s'impose et ne se laisse pas entamer par quelques refus ;

SI l'on songeait d'abord à servir la musique avant de s'en servir ;

SI tous ceux qui vivent par la musique, sans forcément l'aimer, la connaître ou l'aimer, soudain l'aimaient autant que l'argent ;

SI tous ces SI mineurs devenaient des SI majeurs, alors parodiaient Paul Fort, on pourrait faire une ronde dans les lieux où il est nécessaire de se faire entendre pour guérir notre malade, on pourrait faire une ronde autour de la France (où l'on naît musicien autant qu'ailleurs). On pourra faire une ronde...

SI tous les musiciens veulent se donner la main.

Pierre PAUBON

ANNECY

D'illustres musiciens dont le talent est né au sein des Chantiers de Jeunesse veulent faire un pèlerinage aux sources.

Cette information nous vient d'Annecy, mais en vérité elle pourrait aussi bien être datée de Paris, de Chambéry, de Dôle, ou de Clermont-Ferrand, voire de Toulon.

Les anciens de la Musique Nationale des Chantiers de Jeunesse ont essaimé en effet, à travers toute la France, et sont devenus pour certains d'illustres virtuoses de la Musique...

Formés à l'école de cette magnifique phalange, qui fut l'une des dernières grandes formations de musique militaire de France, ils veulent aujourd'hui constituer une amicale dont le premier geste serait un « pèlerinage aux sources », c'est-à-dire sur les lieux mêmes où ils furent instruits durant les années sombres, à Châtel-Guyon.

C'est dans cette ville, donc qu'ils se retrouveront en août 1965, afin de se regrouper en dehors, bien entendu de toute préoccupation d'ordre politique — et de fixer en commun un programme d'action musicale populaire dont ils seraient les promoteurs et les organisateurs.

Des noms tels que ceux de Jean-Pierre Rampal, qui est aujourd'hui un flûtiste de renommée mondiale ; Louis de Froment, chef d'orchestre à l'O.R.T.F., qui dirigea il y a une semaine à peine « Benvenuto Cellini » à Genève ; M. Lombard, l'actuel directeur du Conservatoire de Chambéry ; MM. Bonfès, muséologue très connu dans les milieux d'organistes de la capitale ; Fournier, cor solo de l'Orchestre National ; Dastros, directeur du Conservatoire Municipal de Dole ; l'organiste annécien Joseph Ruscon ; Emile Vernet, cor solo de la Musique de la Flotte à Toulon ; Gazeaux, professeur de flûte au Conservatoire de Clermont-Ferrand et même l'ex-annécien Gaby Monnet qui abandonna la clarinette des Chantiers de Jeunesse un beau jour de 1943 pour gagner le maquis et qui dirige actuellement la Comé-

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS DE MAI 1965

« BAL CHAMPÊTRE DE JEAN BENTABERRY »
Tous les mardis, de 19 h. 40 à 19 h. 55

3 MAI, à 21 heures :
Simone-Yvonne, polka pour 2 cornets (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert), (L. Canivez).

4 MAI, à 19 h. 40 :
Petit amour, polka pour clarinette (soliste : Gilbert Voisin) (F. Deydier) ; La Frilouse, mazurka (Ch. Lambert-Z. Bajus) ; Flamberge au vent, quadrille, (Ziegler - Lanothe).

10 MAI, à 21 heures :
Le grand Casimir, quadrille tiré par M. Bléger de l'opérette de Ch. Lecocq.

11 MAI, à 19 h. 40 :
Irma, polka pour 2 cornets (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert) (A. Machu) ; Souvenir de Luna-Gardens, schottisch (Alf. Bériot) ; Au Cap Roux, mazurka (F.-P. Loup) ; Rose-Mousse, valse (A. Bosc).

17 MAI, à 21 heures :
Bal champêtre, polka pour 2 clarinettes (A. Monestius).

18 MAI, à 19 h. 40 :
La jolle Rougéroise, polka pour clarinette (soliste : Gilbert Voisin) (R. Revest) ; Jaloux et coquette, mazurka (A. Corbin) ; La fille du tambour-major, quadrille tiré par Millot de l'Opéra-Comique de J. Offenbach.

24 MAI, à 21 heures :
Ma Reine (My Queen), valse (Wohanka-Coote).

25 MAI, à 19 h. 40 :
Gouttes d'or, polka pour clarinette (soliste : Gilbert Voisin) (F. Bressy) ; Henriette, schottisch (A. Leducq) ; Bouton de rose, mazurka (F. Andrieu) ; L'ange des concerts, valse (E. Marsal).

Les 3, 10 et 17 mai, participation de l'orchestre champêtre à une « mosaïque musicale » du lundi, entre 21 h. et 21 h. 30.

die de Bourges... et bien d'autres encore, permettent de penser quelle éblouissante harmonie pourrait prendre corps dans une amicale qui réunirait tous ces talents.

C'est un peu un autre annécien, professeur d'anglais au lycée de jeunes filles : M. Salle, qui est à l'origine de cette initiative et qui a pris les premiers contacts avec les « anciens ».

Resté deux ans, en effet au sein de la Musique Nationale des Chantiers de Jeunesse, où il était clarinetiste, M. Salle y connut tous ceux dont nous venons de citer les noms. Le concours d'entrée nous a-t-il rappelé, était difficile et l'on ne recrutait que les meilleurs musiciens des groupements locaux, existant dans la « zone sud ».

Tous les huit mois, le contingent (une centaine d'exécutants environ) se renouvelait. Le répertoire était bien entendu le répertoire classique des Musiques Militaires mais avec des morceaux souvent difficiles, comme les ouvertures de Berlioz, l'ouverture de Guillaume Tell, celle du roi d'Ys, etc...

Ces souvenirs, on en parlera sans doute longuement cet été, à Châtel-Guyon où, pour la première fois une rencontre entre musiciens se déroulera sans orchestre, mais n'en éveillera pas moins pour autant, par son originalité, beaucoup d'échos...

Pour tous renseignements, on peut écrire à M. Salle, 6, avenue Mandallaz — Annecy — Haute-Savoie.

Statistique des Examens Fédéraux 1964

C.M.F. — 44 Fédérations — 5.225 Sociétés
20.000 Elèves ont été présentés aux Examens Fédéraux
par 37 Fédérations se répartissant ainsi :

FEDERATIONS	NOMBRE DE SOCIETES	NOMBRE DE SOCIETES AYANT PRESENTE DES ELEVES	NOMBRE D'ELEVES PRESENTES
Aisne	105	20	830
Alpes-Maritimes	16	7	232
Alsace chorales	86		
Alsace musique	330		
Alsace mandolines	35		
Ardennes	71	11	134
Aube et Haute-Marne	92	17	133
Basses Alpes	1	1	7
Bouches-du-Rhône	93	26	355
Bretagne Anjou	140	33	252
Région de Brioude	16	1	21
Centre	164	35	692
Champagne et Meuse	109	5	105
Charente	66	9	156
Corse	8		
Côte-d'Or	74	28	480
Franche-Comté Belfort	136	38	812
Gers	58	6	177
Haute-Garonne	35	1	14
Hautes-Pyrénées	34	13	398
Haute-Vienne	24		
Indre	34	15	126
Indre-et-Loire	121	30	207
Loire et Haute-Loire	109	33	320
Midi	156	29	1.256
Moselle et Meurthe-et-Moselle	161	19	683
Nord et Pas-de-Calais	682	115	914
Normandie	306	66	2.111
Oise	50		
Orléanais-Berry	209	59	820
Ouest	238	55	1.191
Saône-et-Loire	130	17	639
Sarthe-et-Mayenne	116	24	474
Seine-et-Marne	58	2	51
Seine et Seine-et-Oise	163	26	568
Somme	126	10	96
Sud-Est	474	132	3.360
Sud-Ouest	198	62	1.049
Tarn	47	13	426
Tarn-et-Garonne			
Var	47	14	236
Vaucluse	43	11	361
Vosges	55	8	122
Yonne	46	18	196
	5.225	1.009	20.004

INSTRUMENTS JOUES PAR LES ELEVES

Clarinette, 2429 ; saxophone, 1519 ; trompette, 98 ; danse, 89 ; violoncelle, 76 ; pipeau, 58 ; chant, 57 ; 1029 ; piano, 795 ; violon, 690 ; accordéon, 690 ; bugle, 489 ; corne, 460 ; flûte, 420 ; instruments à pleffres, 419 ; chiron, 235 ; trombone, 211 ; cor alto, 181 ; basse, 157 ; tambour, 147 ; hautbois, 141 ; cor, 113 ; baryton, 98 ; tuba, 12 ; percussion, 12 ; fibre, 12 ; contrebasse à cordes, 10 ; violon alto, 9 ; basson, 9 ; contrebasse, 7 ; caisse claire, 7 ; trompette de cavalerie, 2 ; hélicon, 1 ; harpe, 1 ; orgues électriques, 1.

AU TOTAL : 10.586 ELEVES

Manufacture d'ANCHES

POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DERU

Ets DERU, 10, r. de la Fontaine-du-But Paris 606-33-41

PIERRE AUCLERT à la radio

Ce 23 avril, nous venons d'entendre le Concerto pour piano et orchestre de Pierre Auclert ; nous n'en parlerons que brièvement si nous voulons que le présent compte-rendu ne soit pas reculé d'un mois, mais nous tenons à dire l'intérêt que nous avons porté à l'œuvre.

Il y a deux climats dans ce concerto : l'un, poétique et mystérieux, s'impose dès l'entrée du cor, du cor anglais ; le bruissement des cordes et les effluements du piano ne le démentent pas ; l'autre, puissant et heurté, domine dans la 2^e partie, sorte de capricieux scherzo-valse.

En vérité, voilà autant une symphonie qu'un concerto. Il se déroule dans un raffinement de subtiles sonorités. Jamais le chant n'est étouffé, jamais l'expression ne perd ses droits (qualité actuellement si rare !). Louanges à Piero Bellugi qui dirigeait l'Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., ainsi qu'à la soliste Janine Fournier, car le Leau concerto de Pierre Auclert fait partie de ces œuvres qui semblent faciles mais dont l'exécution réclame des miracles d'équilibre et des trésors de délicatesse.

Roland CHAILLON

de l'Académie Charles CROS

CARNET DU MOIS

NECROLOGIE

La Confédération Musicale de France, profondément émue par le deuil cruel qui vient d'atteindre la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or, la prie de trouver ici l'expression de ses bien vives condoléances. Nous garderons un souvenir fidèle et reconnaissant à ce dévoué collaborateur que fut M. Jarrot, pendant 40 ans. A Mme Jarrot et à sa famille si douloureusement éprouvées, nous adressons toute notre sympathie en souhaitant que notre témoignage leur apporte un adoucissement et un réconfort à leur peine.

A. E.

DISTINCTIONS

Nous apprenons avec un vif plaisir la nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur de M. André Ameller, membre du Comité de la Confédération Musicale de France, président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or et directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Dijon, ainsi que la nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres de M. Roger Thirault, secrétaire général de la Confédération Musicale de France, directeur artistique de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, directeur du Conservatoire municipal de Laon. Nous leur adressons nos plus chaleureuses félicitations.

DÉFINITIONS DE DUDULE LE CANCRE

L'autre jour, Dudule a subi comme chaque trimestre la composition de musique et le solfège lui a donné du fil à retordre.

Penché sur sa copie, nous avons pu thélas glaner ces définitions qui n'ont pu jusqu'à présent être codifiées officiellement dans les traités de théorie musicale :

Bémol : C dur à avaler.

Dièse : En forme de portique de rugby, mais quel sport !

Becarre : Ne tourne pas rond dans ma tête.

Clé de sol : Nouvelle des ma cervelle.

Ton : Pas moyen de le mettre en boîte.

Commua : Mortel en effet.

La ronde : Carrosserie Simca.

Le soupir : Perçutuel chez moi.

La pause : Si ça pouvait durer.

Double barre : La tant désirée.

Point d'orgue : Les grandes vacances.

Armure : Vieille ferraille.

Mineur : Houille, houille, houille.

Chromatique : De quoi en voir de toutes les couleurs.

Noire : Une blanche dans la nuit africaine.

Ma voix : La faux du chant.

Justesse : Hypocrisie des bons élèves.

D. PAQUETTE.

Hommage à J-Guy ROPARTZ

Dites, grands vents d'Armor, vents de terre et de mer Qui hantez les vieux monts et les hauts promontoires, Pourquoi, ce soir, ordonnez-vous vos cris amers En un hymne éclatant comme un chant de victoire ?

Dites, toutes les fleurs, orgueil changeant des prés, Genêts dont l'or léger frissonne au long des plaines, Violiers, jasmins, beaux œillets diaprés, Pourquoi doubler, ce soir, l'ardeur de vos baleines ?

Et vous, granits polis par la pluie et les ans, Vous aussi, nids cachés où tant d'ailes tressailent, Pourquoi tant de rayons au long des rocs luisants, Et tant de chants joyeux qui sortent des murailles ?

— Pourquoi, vents de terre et de mer, parfum des fleurs, Clartés sur les granits, délicieux ramage, Donner à vos accents une si noble ampleur Qu'un prince, seul, justifierait un tel hommage ?

★

Ah ! mon cœur vous comprend : votre communion Rejoint l'émoi profond dont nos fronts sont si pâles. Aux présents que viennent d'offrir mes compagnons S'ajoute le tribut de la terre natale.

La race, — le pays, — le passé sont d'accord Pour honorer celui qui fit chanter leur âme. Du fond du temps, le Roi Arthur lève son cor : Cette fraternité royale, il la proclame.

Et, parmi les vivants, ceux qui n'ont pu venir Sont présents cependant de tous les points de France Ils sont la gratitude, ils sont le souvenir, Debout à nos côtés comme un public immense.

Maître, que nous avons élu pour suzerain, Notre cœur ne va pas qu'au créateur sublime : Nous vous aimons d'être, en tant qu'homme, un souverain, Et nous vous admirons d'être en art, une cime.

Le Goffic et Le Braz, Renan, Chateaubriand, Tous les Celtes que baise au front la gloire allée, Rejoignent au-dessus de vous Franck souriant... D'Indy tend dans l'azur une palme étoilée.

Et leurs voix, proclamant les mots essentiels, S'unissent, instruments d'une ample symphonie, Aux hymnes de la mer, de la terre et du ciel Pour saluer en vous leur fraternel génie.

Jacques FESCHOITE.

Paris. — Lanloup, 7 juillet 1951.

Pour la remise de l'épée d'académicien à J. Guy Ropartz et dit le 10 février 1965, en hommage à Ropartz, par Henri Rollan, de la Comédie Française.

Classements homologués

HONNEUR

Fédération du Midi : Réveil Carcassonnais (Aude).

EXCELLENCE B

Fédération du Centre : Philharmonique Municipale de Nevers (Nièvre).

SUPERIEURE - Section A

Fédération du Centre : Société des Concerts Nivernais à Nevers (Nièvre). Fédération de Franche-Comté Belfort : Harmonie Municipale de Besançon (Doubs). Fédération de Franche-Comté Belfort : Harm. de la Société Peugeot, Sochaux (Doubs). Fédération de Loire et Haute-Loire : Chorale « Les Amis Réunis » de St-Etienne (Loire). Fédération de l'Ouest : Société Philharmonique de La Roche-sur-Yon (Vendée). Fédération du Nord et Pas-de-Calais : Chorale Mixte Claudine-Jeune, à Valenciennes (Nord). Fédération du Sud-Est : Académie Jeunes accordéonistes de Lyon (Rhône).

SUPERIEURE - Section B

Fédération de la Côte-d'Or : Batterie-Fanfare de la Jeunesse Bourguignonne, Dijon (Côte-d'Or). Fédération Franche-Comté Belfort : Quatuor de Saxophones de l'Harmonie « La Fraternelle » de Tavaux (Jura). Fédération du Nord et du Pas-de-Calais : Société Chorale de Lens (P.-de-C.). Harmonie Municipale de Saint-Omer (P.-de-C.). Fédération de la Normandie : Harmonie Municipale de Chartres (Eure-et-Loir).

PREMIERE DIVISION - Première Section

Fédération du Midi : Réveil du Minervois (Batterie-fanfare, trompettes de cavalerie, cors, trompettes basses) (Aude). Fédération du Nord et du Pas-de-Calais : Le Ralliement Maubeugeois (fanfare, tambours, clairons et trompettes). Fédération de la Normandie : Batterie d'accompagnement de l'Harmonie Municipale de Chartres (Eure-et-Loir) ; Société Philharmonique de Vernon (Eure). Fédération de la Seine et de Seine-et-Oise : Harmonie Municipale de Clitby. Fédération du Sud-Est : La Savignoise (Rhône).

PREMIERE DIVISION - Deuxième Section

Fédération de Bretagne-Anjou : Harmonie Municipale de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Fédération de Loire et de Haute-Loire : Union Musicale de Saint-Genest-Lompt. Fédération de Moselle et Meurthe-et-Moselle : Harmonie des Mines de Nancy, à Trieux (Meurthe-et-Moselle). Fédération du Nord et Pas-de-Calais : Harmonie Avesnes-sur-Hepe (Nord) ; Musique Municipale de Nouvaux (Nord) ; Fanfare Municipale de Sous-les-Bois, Maubeuge (Nord) ; Harmonie Municipale de Saint-Anand-les-Baux (Nord) ; Harmonie Sainte-Cécile de Wattignies (Nord) ; Union Musicale de Mayenne (Mayenne). Fédération de Sarthe-et-Mayenne : Musique d'accompagnement de Chatenay-Malabry ; Harmonie Municipale de Puteaux. Fédération du Sud-Est : Fanfare Union Larocheite (Rhône) ; Orchestre à Plectres de Romans (Drôme) ; Lyre Montlièrnie (Rhône). Fédération de l'Yonne : Harmonie Municipale de Saint-Florentin (Yonne).

DEUXIEME DIVISION - Première Section

Fédération de Bretagne-Anjou : Amicale des Accordéons Lorientais de Lorient (Morbihan). Fédération du Nord et Pas-de-Calais : Batterie de l'Harmonie Municipale à Auchel (Pas-de-Calais). Fédération Orléans-Berry : Batterie de l'Harmonie Municipale de Blois (Loir-et-Cher). Harmonie Municipale de Bois (Loir-et-Cher). Fédération de Seine et Seine-et-Oise : Club Musical d'Orly (Société Juniors). Fédération du Sud-Est : Chorale « A Vingt Libre » de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots de Lyon (Rhône).

DEUXIEME DIVISION - Deuxième Section

Fédération de l'Aisne : « La Vallée » de Saint-Quentin (Aisne). Fédération des Charantes : Harmonie Municipale Cognacaise (Charente). Fédération de l'Indre-et-Loire : Les Ministres de Tournais, Chœur mixte, Rebecq-carbon. Fédération du Midi : « Avenir Palois » de Palavas-les-Flots (Hérault). Fédération de l'Orléans-Berry : Fanfare Saint-Maurice, Orléans (Loiret). Fédération de Seine-et-Loire : Fanfare des Vertèbres, à Buzay (Seine-et-Loire). Fédération de l'Aisne : Groupe vocal mixte d'Ambloy-sur-Laon (Aisne).

TROISIEME DIVISION - Première Section

Fédération de Sarthe-et-Mayenne : Harmonie Municipale de Fresnay-sur-Sarthe (Sarthe). Fédération du Sud-Est : Réveil Clusesois (Rhône). Fédération de la Côte-d'Or : Harmonie des Agents S.N.C.F., Dijon (Côte-d'Or).

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi, tous corps d'état à bons musiciens, tous instruments (pour harmonie), niveau musical de la société, division supérieure. Bientôt sera vacant (pour la ville) un poste de garde-champêtre et une création (jardinier) (privé) un ménage, logé et chauffé, pour entretien propriété, jardin, verger. S'adresser au maire de SAINT-FLORENTIN (Yonne), ville en grande expansion.

■ On demande couple de gardiens d'usine, logé, etc. Mari travaillant à l'usine, la femme employée quelques heures au nettoyage des locaux sociaux. Mari bon clarinetiste. Région Sologne. Ecr. journal s/N° 325.

■ Municipalité vosgienne (station thermale) offre place chef maçon et 2 emplois de mécaniciens auto, tous munis du C.A.P. à très bons musiciens jouant de préférence basse, contrebasse ou trombone. Logement assuré. Ecr. au journal s/N° 326 qui transmettra, en indiquant âge, situation, famille, références musicales, etc...

■ Fanfare municipale de CHALON-SUR-SAONE serait intéressée par accueil d'une ville à l'occasion de fêtes musicales pour effectuer concert et défilé. S'adresser au président M. Claudius DALOZ, 20, rue Doteur-Mauchamp, CHALON. Tél. 48.22.06.

■ Ville de JOINVILLE (Haute-Marne) recherche Directeur Harmonie Municipale, susceptible d'assurer formation de jeunes musiciens et de remplir, en même temps et éventuellement fonction de garde-champêtre. Ecr. au journal qui transmettra ou directement en Mairie de JOINVILLE.

■ Emploi administratif offert à trompettiste de 20 à 30 ans. Logement assuré. Devra tenir place Chef de Pupitre à la Société de Musique (Yonne). Ecr. Journ. sous n° 332.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Chef de musique, 1^{er} prix violon Paris, clarinette, saxo, piano ; ex-violon des Concerts Poulet, cherche direction harmonie. Ecr. journ. s/N° 327.

■ Clarinettiste, cœlibataire 28 ans, désireux de jouer dans très bon milieu musical pour perfectionnement, envisage logement, place de jardinier, possède permis B.C.D. Ecr. s/N° 329.

■ Retraité 52 ans, ex-flûte solo Marine ; 1^{er} prix conservatoire. Solides réf. Connaissant accords-pianos, vernis, tampon. Assurerait place soliste contre logement ville ou proximité (3 enfants âge scolaire secondaire). Réponds toute proposition. Urgent. Ecr. Journ. s/N° 328.

■ Cherche Ecole de Musique à créer ou à diriger, ou direction d'Harmonie, plus leçons de solfège dans écoles ou autre emploi. Ecr. au journal sous n° 331 qui transm.

■ Trompette 27 ans, cherche place de pupitre dans orchestre de danse à PARIS. Ecr. M. C. FAUGEROU, 6, allée des Pyrénées, Log. 351, ANTONY (Seine).

■ Trompettiste, 1^{er} Prix Conservatoire prêterait concours à société région SABLE, DURTAL, LE LUDE, procurant chasse à louer, 60 ha. Ecr. M. Claude THEROU, 89, av. Victor-Hugo, FRESNAY-sur-SARTHE (Sarthe).

OCCASIONS

■ A vendre clar. basse sib, clar. sopr. sib et la, bon état. Prix inter. Ecr. M. MAUBERT, 79, av. Flaubert, ROUEN, 71.13.22.

■ Soubassophone « Lignatone » mi b argenté. Importé récemment, neuf. 1.800 F. Ecr. M. FOREST, 7, boul. Suint, Paris-12^e. Nat. 04.17.

■ Vends clar. alto mi b, Leblanc (avec étui) état neuf. Prix intéressant. Ecr. journ. s/N° 330 qui transmettra.

■ A vendre 1 Bugle, 1 Clarinette (si b), 2 cornets, 1 Trompette d'He, 1 Baryton, 1 Basse 4 pistons, 1 Saxo-soprano. Tout remis à neuf.

VILIEGIATURE

■ Chefs de Musique, à l'occasion de déplacements de vos sociétés en Savoie ou vers l'Italie, faites étape à l'Hôtel Bellevue, JARRIER (Savoie) (Tél. 2-90) à 6 km de la R.N. 6. Relais gastronomique, vue panoramique, meilleur accueil du propriétaire. Chef de la « LYRE GREGORIEUNE ».

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, Rocquefort-les-Pins, (Alpes-Maritimes).

Fédération du Midi : Union musicale de Lansargues (Hérault). Fédération de Moselle et Meurthe-et-Moselle : Association Musicale et Folklorique de Nancy. Fédération de Normandie : Le Réveil Dunois de Châteaudun (Eure-et-Loir) ; Harmonie « La Lyre Aiglonne » l'Aigle (Orne). Fédération de l'Ouest : Fanfare Municipale de la Mothe-Saint-Heray (Deux-Sèvres) ; Fédération de Sarthe-et-Mayenne : Harmonie de Saint-Calais, à Saint-Calais (Sarthe) ; Musique Municipale d'Evron (Mayenne). Fédération de Seine et Seine-et-Oise : Les Enfants de la Vallée (Maule) (Seine-et-Oise) (Batterie-Fanfare).

TROISIEME DIVISION - Deuxième Section

Fédération de l'Aisne : Fanfare d'Aulnois-sous-Laon. Fédération Bretagne-Anjou : Harmonie Municipale de Brest (Finistère). Fédération du Centre : Fanfare de Diou (Allier) ; Réveil Bourboulion (Batterie-Fanfare) la Bourboule (Puy-de-Dôme) ; Les Enfants de Bourg-Lastic (Fanfare) (Puy-de-Dôme) ; Batterie de l'Union Musicale de Saint-Yorre (Allier) ; Claque des Sapoures-Pompliers de Boussac (Creuse) ; Philharmonique Dornoise, à Dornes (Nièvre). Fédération de Franche-Comté Belfort : Claque Municipale de Saint-Claude (Batterie) (Jura) ; Orchestre Symphonique des Elèves de l'Ecole municipale de Musique de Belfort ; Musique Municipale Moirans-en-Montagne (Jura). Fédération du Gers : Harmonie Auselaine, à Auch (Gers). Fédération de la Haute-Garonne : Société Sportive de Ghasstous (claque) (Toulouse). Fédération d'Indre-et-Loire : Fanfare de Chouz-sur-Loire (Indre-et-Loire). Fédération de Loire et Haute-Loire : Cercle Musical d'Aurec (Batterie), à Aurec (Haute-Loire) ; Le Réveil du Perreux (Loire) ; Claque du Lignon à Boen (Loire). Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle : Harmonie Municipale Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle). Fédération du Nord et Pas-de-Calais : Fanfare Municipale de Choqueux (P.-de-C.). Fédération de Normandie : Accordéon-Club Gacien (Orne) ; Accordéon-Club de Chartres (Eure-et-Loir). Fédération Orléans-Berry : l'Espérance (Batterie-Sonnerie) Artenay (Loiret) ; Fanfare Municipale de Batsy (Loiret). Fédération de l'Ouest : Société Philharmonique de Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Maritime) ; Harmonie de Saint-Maurice de La Rochelle (Charente-Maritime). Fédération de Seine et Seine-et-Oise : Renaissance Dugnyenne Musique Municipale de Dugny, (Batterie-Fanfare) ; Le Réveil de Montmorency (Batterie-Fanfare). Fédération du Sud-Est : Claque de l'Alliance Valentinnoise, à Valence-sur-Rhône (Drôme). Fédération du Sud-Ouest : Harmonie des Pompiers Elcus Tonnins (Lot-et-Garonne).

TROISIEME DIVISION - Troisième Section

Fédération de l'Aisne : l'Espérance d'Orchy-le-Château. Fédération de Bretagne-Anjou : Batterie Claque de l'Harmonie Municipale de Brest (Finistère) ; Claque Folklorique « Musique Harmonie » Saint-Jean-Baptiste-de-Saïe, Nantes (Loire-Atlantique). Fédération du Centre : Fanfare Municipale « Chanteurs de Beaumont » (Puy-de-Dôme) (Batterie-Fanfare). Fédération des Charantes : Batterie Harmonie de Roullin ; Lyre Municipale d'Angoulême ; Lyre de Chabanais. Fédération de la Côte-d'Or : Fanfare de Brochon. Fédération de l'Indre-et-Loire : Musique Municipale de Saint-Symphorien (Harmonie) ; Société Sainte-Cécile de Montcaumon-sur-Loire (Harmonie) ; Musique Municipale de Jouelle-Tours ; Musique Municipale de Saint-Pierre-des-Bois. Fédération de la Loire et Haute-Loire : Les Amis de l'Accordéon de Roanne. Fédération du Midi : Chorale Cantoria de Béziers (Aude) ; Petite Harmonie de Puyssat (Aude) ; Claque de La Société Philharmonique ; Espérance Fuxocina Batterie (Tambours et Clairons) de Fols (Ariège). Batterie de Narbonne ; Batterie de l'Union Lyrique Municipale de Cherbouy ; Fanfare Municipale à Mairvilleux (Eure-et-Loir). Fédération de l'Orléans-Berry : Alliance Musicale de Tripières (Loiret) ; Musique Municipale de Montoire-sur-Loire (Loir-et-Cher). Fédération de l'Ouest : Batterie-Fanfare de Boubet (Charente-Maritime) ; Réveil Amalieu (Batterie-Fanfare) de Surgères (Charente-Maritime). Fédération de Seine-et-Loire : Les Cadets de l'Harmonie de Macon. Fédération de Sarthe-et-Mayenne : Fanfare de Gucen-Boulay (Mayenne). Fédération du Sud-Est : l'Avenir Claque de Saint-Bonnet-de-Mure (Isère). Fédération du Sud-Ouest : Harmonie d'Andrennes-les-Bains (Gironde). Fédération de l'Yonne : Fanfare de Toucy.

AVIS DE CONCOURS

Le Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles et la ville de Reims présentent le

3^e CONCOURS INTERREGIONAL 1965

Flûte, clarinette, trompette ouvert aux lauréats titulaires d'un premier prix des Ecoles nationales de musique de France. Trois prix de 2.000 francs (200.000 anciens francs). Epreuves éliminatoires: du 10 au 12 mai inclus. Epreuve finale: 25 mai. Au Grand Théâtre de Reims.

PROGRAMME

Le programme des épreuves éliminatoires, qui se dérouleront à huis clos, au Théâtre municipal de Reims, du 10 au 12 mai 1965, est le suivant:

Flûte. — 1) Adagio ma non tanto et Allegro de la Sonate pour flûte et piano en Mi mineur, J.-S. Bach (Edition Durand) (Révision Fleury); 2) Concerto en Ré majeur pour flûte et orchestre, W.A. Mozart, (1^{er} Mouvement) (Cadence Ph. Goubert) (Accompagnement pianistique) (Edition Leduc (Révision F. Caratgé)).

Clarinette. — 1) Adagio du Premier Concerto, Spohr (Edition Peters); 2) Air varié pour clarinette et piano, Jean Hu-beau (Edition Durand).

Trompette. — 1) Concerto pour trompette en Ré majeur, G. Torelli (Editions Transatlantiques); 2) Etudes numéros 2 et 16 des 20 Etudes pour trompette solo, Marcel Bitsch (Edition Leduc).

Le programme de l'épreuve finale, qui aura lieu, le 25 mai 1965, au Théâtre, à 20 h., comprend:

Flûte. — Concerto pour flûte et orchestre, J. Ibert, avec accompagnement orchestral (Audition intégrale) (Edition Leduc).

Clarinette. — 1^{er} Concerto en Fa mineur pour clarinette et orchestre, C.-M. Von Weber (Audition intégrale) avec accompagnement orchestral (Edition Leduc).

Trompette. — Concerto (en entier), André Jolivet (avec accompagnement piano principal et orchestre à cordes) (Edition Durand).

Le concours est ouvert à tous les lauréats des disciplines intéressées ayant obtenu un premier prix dans une école nationale de musique de province, l'année du concours ou au cours des cinq années précédant celle du premier concours auquel ils participent.

Les élèves faisant partie de la division supérieure de l'une des classes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, concernant la discipline qui fait l'objet du présent concours, peuvent y prendre part, s'ils ne sont pas encore titulaires d'une récompense.

Les candidats doivent adresser leur demande d'inscription, accompagnée d'un certificat de récompenses obtenues dans l'école d'origine, au secrétariat de l'Ecole nationale de musique de la ville où a lieu le concours. Faire figurer la mention « CONCOURS INTERREGIONAL » sur toute correspondance.

Les frais de voyage et de séjour des candidats se présentant à la première partie du concours (éliminatoires) sont à la charge de ceux-ci.

Une indemnité de 250 francs attribuée à titre de défraiement, sera remise à chaque candidat admis à passer les épreuves de la seconde partie du concours (finale). Le nombre des candidats admis à passer les épreuves finales, ne pourra être supérieur à neuf. (Répétition égale ou inégale entre les trois disciplines).

Les candidats sont tenus d'exécuter tous les morceaux de MEMOIRE.

Les candidatures doivent être déposées au secrétariat du CONCOURS INTERREGIONAL, Ecole nationale de musique de Reims, 14, rue Carnot (tél. 47.45.07), avant le 20 avril 1965, dernier délai.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats doivent s'adresser au secrétariat de l'Ecole nationale de musique de Reims.

GENEVE

27^e Concours International du 18 septembre au 2 octobre 1965

PIANO

I) Examen éliminatoire. Chaque candidat(e) préparera 7 morceaux de musique, choisis de la manière suivante: le morceau du groupe A; deux études complètes du groupe B; puis une œuvre de chacun des groupes C, D, E et F et se tiendra prêt(e) à exécuter ce que le jury lui demandera.

N.B. — Sur son programme, le candidat(e) soulignera le titre de l'œuvre qu'il(elle) considère comme sa meilleure chance de réussite; le jury la lui demandera en tout ou partie.

A) J.-S. Bach, Toccata (ou Prélude) de la 6^e Partita en mi mineur (BWV 830).

B) Chopin et Debussy, deux études complètes à choisir dans les groupes suivants: Chopin op. 25 N° 10 et Debussy I N° 6 pour les 3 doigts; ou Chopin op. 10 N° 1 et Debussy II N° 7 pour les doigts chronométriques; ou Chopin op. 10 N° 5 et Debussy II N° 8 pour les accords; ou Chopin op. 10 N° 2 et Debussy II N° 10 pour les sonorités opposées.

C) Beethoven, une des Sonates op. 2 N° 2 en do majeur; ou op. 22 en si

bémol; ou op. 26 en la bémol; ou op. 8 bémol; ou op. 110 laméol; ou op. 110 en la bémol; ou Mozart en si bémol KV 333; ou Haydn, Thème et variations en fa mineur; ou Schubert, Sonate op. 164 en la mineur.

D) Mendelssohn, Prélude et fugue en fa mineur, op. 35 N° 5; Schumann, Sonate en sol mineur op. 22; Chopin, 2^e Ballade en fa majeur ou Sonate en si mineur, op. 58; Liszt, Polonaise en mi ou 12^e Rhapsodie hongroise; Brahms, Scherzo op. 4 ou Rhapsodie en mi bémol, op. 119; Fauré, Thème et variations op. 73; Balakirew, Islamey; Prokofiev, Suggestion diabolique, op. 4 N° 4.

E) Albeniz, Triana; Debussy, Toccata ou Feuilles mortes (Prélude 2^e livre); Ravel, Sonatine ou Jeux d'eau; Berg, Sonate op. 1; Bartok, Out of doors; With drums and pipes, Musiques-Nocturnes, The Chase (éd. Boosey and Hawkes, Londres); Samuel Barber, Sonate op. 26 (éd. Schirmer, New-York); Alfredo Casella, Sonatina (éd. Ricordi, Milan); Messiaen, 2 pièces à choisir parmi: Iles de feu 1 ou 2, ou Neumes rythmiques ou Modes de valeurs et d'intensité; Eugen Kurtz, Motivations (éd. Jobert, Paris); Roger Vuataz, Suite espagnole (s'adresser au secrétariat du concours); Walter Lang, Sonate N° 2, op. 70 (Universal-Ed., Vienne).

F) Mozart, Concerto en mi bémol KV 482; Beethoven, 3^e Concerto en do mineur; Chopin, 1^{er} Concerto en mi mineur; Schumann, Concerto en la mineur; Liszt, Danse macabre; Brahms, 2^e Concerto en si bémol; Grieg, Concerto en la mineur; Prokofiev, 3^e Concerto op. 26; Ravel, Concerto pour la main gauche; Fauré, Ballade; Henri Gagnon, Concerto (éd. Ricordi); J.-F. Zbinden, Concerto da camera op. 16 (éd. Breitkopf et Haertel, Wiesbaden).

II) Examen public (résumé). Chaque candidat(e) jouera 4 des 7 morceaux préparés pour l'éliminatoire et choisis de la manière suivante: le morceau imposé du groupe A; une sonate du groupe C; une œuvre de chacun des groupes D et E.

N.B. — Si l'œuvre du groupe D est de longue durée, l'œuvre du groupe E peut être remplacée par l'étude de Debussy du groupe B; inversement, si l'œuvre du groupe E est de longue durée, celle du groupe D peut être remplacée par l'étude de Chopin du groupe B.

La durée du récital sera de 45 minutes environ.

III) Examen public avec orchestre. Chaque candidat(e) jouera tout ou partie du concerto qu'il(elle) aura choisi dans le groupe F.

CHANT

Il est recommandé de choisir un programme où le candidat(e) peut chanter dans plusieurs langues (au moins deux), et de présenter chaque œuvre dans sa langue originale; mais chacun est libre de chanter dans la langue qui lui convient.

La liste des œuvres donnée ci-dessous est établie de telle sorte que tous les candidats (est qu'il(elles) soient chanteurs (cantatrices) d'opéra ou d'oratorio ou de lied, peuvent composer un programme à leur convenance. Chacun indiquera le genre (opéra — oratorio — lied) dans lequel il entend se présenter. Le jury considérera ces trois genres sur le même plan.

Le choix des compositeurs étant considérable, le candidat(e) ne doit pas en présenter d'autres.

I) Examen éliminatoire. Chaque candidat(e) présentera au total 7 (sept) morceaux de 5 compositeurs différents au moins, à raison: d'un morceau du groupe A, d'un ou deux morceaux du groupe B, d'un, deux ou trois morceaux du groupe C, d'un ou deux morceaux du groupe D, d'un ou deux morceaux du groupe E, et se tiendra prêt(e) à exécuter les œuvres désignées par le jury. Sur son programme, chacun soulignera le titre de l'œuvre qu'il considère comme sa meilleure chance de réussite; le jury la lui demandera en tout ou partie (suivant la durée).

A) Un air de J.-S. Bach (Cantate ou Oratorio ou Passion) ou un air de Gluck ou de Haydn.

B) Un air d'opéra ou d'oratorio ou de concert d'un compositeur italien ou français ou allemand ou anglais, des 17^e ou 18^e siècles; Monteverdi, Carissimi, Scarlatti, Pergolesi, Lull, Rameau, Campra, Morsigny, Grétry, Schütz, Bach, Haydn, Mozart, Haendel, Purcell.

C) Un air d'opéra extrait d'œuvres de Beethoven, Weber, Wagner, Richard Strauss, Rossini, Donizetti, Bellini, Verdi, Puccini, Auber, Gounod, Saint-Saëns, Lalo, Debussy, Bizet, Massenet, Glinka, Moussorgsky, Rimsky-Korsakov, Borodine, Tchaikovsky, Smetana, Dvorak, Janacek, Moniusko, Prokofiev, Stravinsky.

D) Un lied tiré des œuvres de Schubert, Schumann, Liszt, Wagner, Brahms, Wolf, Grieg, Gounod, Bizet, Duparc, Fauré, Moussorgsky, Rachmaninoff, Tchaikovsky.

E) Un lied tiré des œuvres de Debussy, Ravel, Caplet, Roussel, Poulenc, Messiaen, Dutilleul, Mahler, Regor, R. Strauss, Berg, Webern, Krenek, Joseph Marx, Gretchaninow, Szymanowski, Prokofiev, Khatchaturian, Bartok, Pizzetti, Casella, Ghedini, Dallapiccola, Britten, Delius, Elgar, Ireland, Williams, Schoeck, Honneger, Biner, Mascetti, Martin, Wissmer.

II) Examen public (avec accompagnement de piano). Chaque candidat(e) présentera 4 (quatre) morceaux de trois compositeurs différents au moins, pris parmi les 7 préparés pour l'examen éliminatoire, et en accord avec le genre (opéra, oratorio, lied) qui sera indiqué

sur le programme. Mais il va de soi que le chanteur (cantatrice) d'opéra présentera aussi un air d'oratorio ou un lied, que le chanteur (cantatrice) d'oratorio présentera un air d'opéra ou un lied, que le chanteur (cantatrice) de lied présentera un air d'opéra ou d'oratorio.

N.B. — Dans le genre «lied», le concurrent(e) peut présenter le lied qu'il a choisi pour l'examen avec orchestre (Brahms, Wagner, Duparc, Debussy, Ravel, Mahler, Strauss, Berg, Martin, Mascetti, etc.).

En principe, la durée du récital sera de 20 à 25 minutes (au maximum).

III) Examen public (avec orchestre). Chaque candidat(e) chantera un morceau des groupes A ou B ou C ou un lied avec orchestre des groupes D ou E, en accord avec le genre dans lequel il se présente.

Avis important. — Sur son bulletin d'inscription (ou en tout cas avant le 1^{er} septembre 1965), le candidat(e) fera connaître l'œuvre (titre, compositeur, éditeur) qu'il se propose de chanter à l'examen III (avec orchestre) et éventuellement au concert final des lauréats. Si cette œuvre n'appartient pas au répertoire international courant, il est tenu d'en apporter lui (elle)-même la partition et le matériel d'orchestre.

VIOLON

I) Examen éliminatoire. Chaque candidat(e) préparera 7 (sept) œuvres choisies de la manière suivante: une sonate du groupe A; un concerto du groupe B; deux caprices du groupe C; deux morceaux du groupe D; un concerto du groupe E, et se tiendra prêt(e) à exécuter ce que le jury lui demandera.

N.B. — Sur son programme, le candidat(e) soulignera le titre de l'œuvre qu'il(elle) considère comme sa meilleure chance de réussite; le jury la lui demandera en tout ou partie.

A) J.-S. Bach, Sonate I en sol mineur (BWV 1001), ou Sonate I en la mineur (BWV 1003), ou Sonate III en do majeur (BWV 1005).

B) Haydn, Concerto en do majeur; ou Mozart, Concerto en sol majeur N° 3 KV 216, ou en ré majeur N° 4, KV 218, ou en la majeur N° 5, KV 219.

C) Paganini, Caprices N° 2 (si mineur), ou N° 4 (do mineur), ou N° 15 (mi mineur), ou N° 17 (mi bémol majeur) ou N° 24 (la mineur). A jouer sans accompagnement.

D) Ysaye, une Sonate pour violon seul; Bartok, Sonate pour violon seul ou une des 2 Rhapsodies; E. Bloch, Nigun; Brahms, Danse hongroise N° 17; Saltschans, Rondo capriccioso ou Havanaise; Wieniawski, Scherzo-Tarentelle; De Falla, Suite populaire espagnole.

E) Beethoven, Concerto en ré majeur; Mendelssohn, Concerto en mi; Vieuxtemps, Concerto N° 4 en ré mineur, op. 31 ou N° 5 en la mineur, op. 37; Brahms, Concerto en ré; Lalo, Concerto en fa; Khachaturian, Concerto; Prokofiev, Concerto N° 2 (1935); O. Schneck, Concerto en si bémol majeur, op. 21 (éd. Hug. Zurich); W. Burkhard, Concerto, op. 69 (Universal-Ed., Vienne).

II) Examen public (résumé). Chaque candidat(e) jouera (dans l'ordre qui lui convient) 4 (quatre) des 7 (sept) morceaux préparés pour l'éliminatoire, à savoir: la sonate qu'il(elle) a choisie du groupe A (en tout ou en partie); un ou deux mouvements du concerto du groupe B; l'un des deux caprices qu'il aura choisis dans le groupe C; une des deux œuvres choisies dans le groupe D.

La durée du programme n'excédera pas 40 minutes.

III) Examen public (avec orchestre). Chaque concurrent(e) jouera un ou deux mouvements du concerto qu'il aura choisi dans le groupe E.

CLAVECIN

I) Examen éliminatoire. Chaque candidat(e) préparera 7 œuvres à raison d'une de chacun des groupes, soit: l'œuvre unique du groupe A; une des œuvres de Bach du groupe B (les reprises non indispensables seront supprimées); une œuvre du groupe C; une œuvre (comportant un ou plusieurs titres) du groupe D; une sonate du groupe E; une des œuvres modernes du groupe F, et un concerto du groupe G. Il (elle) se tiendra prêt(e) à exécuter ce que le jury lui demandera.

N.B. — Sur son programme, le candidat(e) soulignera le titre de l'œuvre qu'il(elle) considère comme sa meilleure chance de réussite; le jury la lui demandera en tout ou partie. Pour toutes les œuvres anciennes et classiques, il (elle) indiquera, sur son programme, l'édition utilisée. Il est recommandé d'utiliser les éditions connues pour leur fidélité aux textes originaux.

Les concurrents auront à leur disposition un clavecin Pieyl et un clavecin Neupert.

A) J.-S. Bach, Prélude et Fugue en ré majeur, Clavecin bien tempéré, vol. II (BWV 874).

B) J.-S. Bach, Suite anglaise en la mineur (BWV 807) ou en sol mineur (BWV 808); ou Suite française en ré mineur (BWV 812) ou en si mineur (BWV 814); ou Partita en si bémol (BWV 825); ou en la mineur (BWV 827); ou Toccata en ré majeur (BWV 912); ou Concerto italien (BWV 971); ou Fantaisie chromatique et fugue (BWV 993).

C) Svedinck, «Mein Junges Leben hat ein Ende» (éd. Schott, Mayence); Partell, 7^e Suite en ré mineur (éd. Chester); Froberger, 1^{er} suite en mi mineur (éd. Peters); Frescobaldi, Toccata N° 1, vol. 2 (éd. De Santis, Rome).

D) François Couperin (édition Augener), Livre 1, ordre II «La laborieuse, la Florentine, les idées heurteuses, les papillonnées»; ou livre 2, ordre VIII «Pussacaille»; ou livre 2, ordre XI «Les fêtes de la grande et ancienne Menestrandie»; ou livre 3, ordre XIII «Les Pêles françaises»; ou J.-Ph. Rameau 1766, Baccaratier de préférence ou 3^e Danza de la Suite en ré mineur «L'entretien des Muses»; les Tourbillons, les Cygnes; ou de la Suite en la mineur «Carotte variée»; ou de la Suite en sol mineur «Les sauvages, l'Épithymique, l'Épithymique».

E) Domenico Scarlatti, une Sonate à choisir, ou le menuet (éd. Kirchner), Schlegel, New York, vol. 1, N° 19, ou le menuet, Bazzani, vol. X, N° 471; ou de la Sonate (éd. Kirchner), vol. 1, N° 4; ou la Sonate (éd. Kirchner), vol. 1, N° 19, ou la Sonate (éd. Kirchner), vol. 1, N° 19, ou la Sonate (éd. Kirchner), vol. 1, N° 6 ou Livre, vol. X, N° 481.

OFFRE SPÉCIALE AUX SOCIÉTÉS - HARMONIES MUNICIPALES FANFARES - CHORALES SÉJOUR A PARIS 1^{er} jour: Le matin, visite de PARIS. L'après-midi, les grands magasins. 2^e jour: Le matin, excursion à VERSAILLES. L'après-midi, visite des installations d'Orly. 3^e jour: Montée à la Tour Eiffel - Tour en bateaux-mouches. Possibilité de soirée au théâtre. Prix: Frs 98 par personne pour groupe de 40 personnes minimum. Ce prix comprend le logement à Paris, les repas et les visites mentionnées ci-dessus. Congrès C. M. F. à LUCHON Hte-Garonne Excursions aux Châteaux de la Loire - Côte d'Azur, Alsace Bord du Rhin - Hollande et tous autres programmes chez: TRANSATOUR S. C. T. V. Agence officielle de la Confédération Musicale de France 34, rue de Lisbonne, PARIS-8^e - Téléphone: LAB. 83.37

REGLEMENT 1. Le 4^e Concours International de Composition 1965, subdivisé en six catégories, prévoit un prix en argent à l'auteur de l'œuvre gagnante dans chaque catégorie: 1^{re} Catégorie: Opéra en un acte ou semblables formes nouvelles de théâtre musical. Prix de Lit. 1.000.000 du Ente Autonomo Teatro Comunale de Florence. 2^e Catégorie: Chœur (même avec solistes) et orchestre ou ensemble instrumental. Prix de Lit. 500.000 de la RAI-Radio-televisione Italiana. 3^e Catégorie: Orchestre symphonique, même avec solistes. Prix de Lit. 500.000 de la RAI-Radio-televisione Italiana. 4^e Catégorie: Orchestre de chambre (même avec solistes) jusqu'à 36 exécutants. Prix de Lit. 500.000 de la RAI-Radio-televisione Italiana. 5^e Catégorie: Ensembles instrumentaux, vocaux ou mixtes, de 6 à 11 exécutants. Prix de Lit. 250.000 de la RAI-Radio-televisione Italiana. 6^e Catégorie: Musique de chambre, de 1 à 5 exécutants. Prix de Lit. 250.000 de la RAI-Radio-televisione Italiana. Un premier prix absolu de Lit. 500.000 pourra être décerné à la meilleure des œuvres gagnantes dans les différentes catégories. Il n'y a pas de limites en ce qui concerne le nombre d'exécutants pour les trois premières catégories. Pour la 4^e catégorie, les solistes éventuels ne sont pas compris dans la limite. Le Concours est ouvert à tous les compositeurs italiens et étrangers. Les concurrents devront envoyer leurs œuvres à la S.I.M.C. Segreteria del Concorso - Via Flaminia, 111 - Roma, jusqu'au 31 décembre 1965.

INVITATION AU STAGE MUSICAL

de la jeunesse franco-allemande à Kloster Lorch près de Schwäbisch-Gmünd (Württemberg) du 8 au 15 août 1965. (Direction: Alexander von Hamm, Michelstadt. Collaborateurs: Raymond Gros, Châlons-Marne — Albrecht Tünger, Soest.)

En collaboration avec l'Office Franco-Allemand pour la jeunesse nous invitons des jeunes musiciens français et allemands, de 15 à 20 ans, à ce stage musical où l'on chantera des œuvres chorales et fera de la musique instrumentale.

Pour les instruments (cordes, vents en bois, flûte à bec) on a prévu des œuvres de différentes formations orchestrales de Bach, Hindel, Telemann, Hindemith et autres compositeurs. On fera de la musique en orchestre et en groupe de musique de chambre.

Dans le chœur nous chanterons des œuvres chorales et des chansons françaises et allemandes ainsi qu'une motette de Heinrich Schütz et la magnificat à cinq voix de Dietrich Buxtehude.

En dehors de la musique le but de ce stage est la rencontre entre jeunes français et jeunes allemands.

Par sa situation historique et ses beaux environs garnis de bois Kloster Lorch est un lieu de rencontre particulièrement charmant. Pour les soirées on a prévu des représentations où l'on jouera des œuvres typiques des deux pays, ainsi que des discussions et un échange de connaissances.

On parlera allemand et français. Il serait souhaitable que les participants français sachent la langue allemande et les participants allemands sachent la langue française.

Tous les frais de voyage seront remboursés. Pour les participants au stage les frais de nuit sont de 40 DM.

Lieu: Kloster Lorch près de Schwäbisch-Gmünd. L'adresse est: Kloster Lorch, 100, 71630 Lorch, près de Stuttgart-Schwäbisch-Gmünd.

Arrivée: dimanche 8 août, l'après-midi. Départ: dimanche 15 août, le matin. Inscription: Veuillez envoyer les inscriptions immédiatement à: Arbeitskreis für Haus und Jugendmusik, 35 Kassel-Wilhelmshöhe - Allemagne, Heinrich-Schütz-Allee 35. L'admission vous sera adressée. L'admission payante, dans les cas exceptionnels l'inscription pourra être reprise jusqu'au 23 juillet. En cas d'annulation après cette date la personne inscrite sera obligée de payer une indemnité de lit. 20.

Il faut apporter: instruments, casiers à musique, services de toilette.

CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION 1965 Avec la collaboration de la RAI-Radio-televisione Italiana du Ente Autonomo Teatro Comunale de Florence du Conservatoire de Musique «S. Cecilia» de Rome.

G. GUERALT J. GUERALT Fils et Cie, Succ. FABRICANT - EDITEUR TOUS LES INSIGNES METAL, METAL ÉMAILLÉ, BRODERIE COUPES, MEDAILLES, BROCHURES (ÉTUDE DE TOUTS PROJETS) DRAPEAUX DE SOCIÉTÉS, BRASSARDS 119, rue Saint-Denis - PARIS-1^{er} Tél. 236.47.33 — Tarif et album illustré franco

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
6 mai 1965	STRASBOURG (Bas-Rhin).	CONCOURS 17 ^e concours de chant scolaire. (Les chorales de chant scolaire des autres départements peuvent concourir dans la limite des possibilités). 17 ^e concours de chant scolaire. (Les chorales de chant scolaire des autres départements peuvent concourir dans la limite des possibilités). Concours, toutes sociétés fédérées. Concours C.I.S.P.M. pour les harmonies. Une société d'excellence ou d'honneur par pays. Classement homologué dans les 5 dernières années. Concours international d'accordéon, toutes sociétés fédérées, toutes divisions. Concours international pour toutes Sociétés. Grand concours international de chant. Grand concours national de musique. Challenge Clerc (concours-festival régional). Concours de musique. Concours international de Koninklijke - Harmonie Saint-Cecilia de Machelen (Brabant). Concours régional réservé aux harmonies et fanfares. Concours international - Toutes sociétés fédérées. Concours international de Koninklijke - Harmonie Saint-Cecilia de Machelen (Brabant). Grand concours international de musique. Concours international pour harmonies, fanfares et chorales. Concours international. Concours C.I.S.P.M. Fanfares (Confédération internationale des sociétés populaires de musique). Une société de division d'honneur, d'excellence ou supérieure par pays. (La société désignée sera choisie parmi celle ayant obtenu le meilleur classement dans la division la plus élevée, durant les trois dernières années). Concours international de musique. CONGRES Congrès annuel de l'Association des Chorales d'Alsace. 46 ^e congrès de la Fédération musicale des Ardennes. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès de la Fédération Franche-Comté, Territoire de Belfort. Congrès fédéral organisé par la Fédération musicale de Franche-Comté et Territoire de Belfort, avec le concours de l'Harmonie Municipale d'Ormans (Doubs). Congrès de la Fédération des Sociétés musicales de Saône-et-Loire. Congrès de la Fédération du Sud-Est. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. FESTIVALS Festival de batteries-fanfares. Festival de musique. Festival. Festival de musique. Centenaire de la « Philharmonique ». Festival de l'Amitié. Festival du Canton de Vouvray. Festival de l'Union des Sociétés musicales du Canton de Neuville-sur-Saône (Rhône) festival de l'Union départementale. Festival cantons Tours Sud-Ouest-Est. Festival. Festival - Les Compagnons de l'Accordéon Huchétols. Festival. Festival fédéral. Festival et concours interrégional de batteries-fanfares, toutes catégories. Festival concours départemental. Challenge Clerc (concours-festival régional). Festival fédéral annuel. Festival fédéral annuel de la Fédération musicale vosgienne (Société d'honneur invitée : l'Harmonie municipale de Besançon). Festival musical annuel. Concours de musique. Festival de musique organisé par le Réveil Indépendant Vauverdois pour toutes sociétés musicales. Festival départemental de la Savoie. Festival de chant. Festival de musique. Fête des Fraises. Festival canton de Lignell. Festival international de musique. Festival de musique. Festival canton de Montresor. Festival canton de Neuve-le-Roi. Festival canton de Montbazou. Festival de chant. Festival du Groupement Beaujolais-Villefranche et Centenaire de la Musique à Sables-en-Beaujolais (Rhône). Festival de chant. Festival organisé par la batterie-fanfare. Festival des 4 Vallées. Festival de musique. Festival de musique. Festival du Groupement musical des 3 cantons et Centenaire de la Fanfare de Fleurie (Rhône). Festival du canton de Bière. Festival du canton de Bourguell. Festival du canton de Château-Renaud. Festival du canton d'Amboise.	M. Nussbaum, 5, rue César-Julien, Strasbourg - Koenigshoffen (B.-R.). M. Pfimlin Rodolphe, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse. M. Potier, 24, rue Pierre-Chabaud, L'Aligle. Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-X ^e . Société des Accordéonistes Montluçonais, 26, rue Stéphane-Servant, à Montluçon. M. Ribis, 39, allées d'Eligny, Luchon. Docteur Mauz, à Saint-Louis (Haut-Rhin). M. F. Bonnain, vice-président de la Fédération S.M. de l'Ouest, 27, rue d'Alligre, Marans (Ch.-Marit.). Harmonie Municipale d'Audincourt (Doubs). M. Mallet Michel, président de « La Vigilante », Boulevard Thermal, Châtaul-Guyon. M. Laurent Kerremans, directeur Koninklijke - Harmonie Saint-Cecilia, Machelen (Brabant) (Belg.). M. Bourrasse, directeur, Château-d'Oléron (Ile d'Oléron). M. Lemaire, 65, rue Paul-Bignon, Eu. M. Laurent Kerremans, directeur Koninklijke - Harmonie Saint-Cecilia, Machelen (Brabant) (Belg.). M. Macé, 39, rue du Port, à Lorient. M. Comblat, président, 72, r. de Lyon, Maçon (S-et-L.). M. Deltour, à Samatan (Gers). Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e . M. Pfimlin Rodolphe, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse. M. Georges Doridou, président de l'Union musicale Rovinoise, route des Mazures, Revin. M ^e Verdier, notaire, à Saint-Lys (Haute-Garonne). M. A. Colomb, 58, cités Jardins, Ormans (Doubs). M. Richard Clapolino, directeur du Conservatoire Municipal de Musique, 8, rue de Mulhouse, Belfort. M. Berthaud, président de la Fanfare de Saint-Marcel (S-et-L.). M. Durand, maire et conseiller général à Bourg-de-Péage (Drôme). M. Deltour, à Samatan (Gers). M. L.-B. Jean, Les Essarts, Sanvignes (S-et-L.). M. Berthet Pierre, 19, Cours Adrien-de-Montgolfier, à Saint-Chamond (Loire). M. Bonnain, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Alligre, à Marans (Charente-Maritime). M. Overney Michel, 35, rue Victor-Hugo, Pont-à-Mousson (M-et-M.). M. Cartier. M. Ogerut Gabriel, secrétaire général, Société musicale de Cailloux-sous-Fontaines (Rhône). M. Raguin. M. Bonnain, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Alligre, à Marans (Charente-Maritime). M. Dietz Roger, secrétaire, 1, rue des Glafleus-Huchet, Saint-Avoid (Moselle). M. Marcel Leemans, directeur de « La Fraternelle », Chalais (Charente). Mairie d'Alilly-sur-Noye (Somme). M. René Crotte, Verlieu-Chavanay (Loire). M ^e Janvier, à Chinon - M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours. Harmonie Municipale d'Audincourt (Doubs). M. Mameron, secrétaire de la fanfare. M. Henry, Ecole de musique d'Epinal (Vosges). M. Remo Brunl, administrateur, Casino de Charbonnières (Rhône). M. Mallet Michel, président de « La Vigilante », Boulevard Thermal, Châtaul-Guyon. M. Léon Richard, à Vauvert. M. le maire de Montmélian (Savoie). M. le président de la Société. M. René Thiriet, vice-président, 8, rue Général-Gibon, à Woippy (Moselle). M. Berton Paul. M. Durand, maire et conseiller général à Bourg-de-Péage (Drôme). M. Louis Vassel, secrétaire, 12, rue du Dragon, FAREBERSVILLER. M. Gauthier Louis. M. Cally Ernest. M. Moreau Paul, fils. M. Daniel Pierre, 4, rue de Wissembourg, Creutzwald. M. Lammann, secrétaire, 1, boulevard Vermorel, à Villefranche-sur-Saône (Rhône). M. Ambros Albert, directeur. M. Garraud, président. M. Durand, bijoutier, à Gemozac (Ch.-M.). M. Bailly Paul, 49, rue La Houve. M. le comte Michel de Chabannes, à Odenas (Rhône). M. Courtemanche Norbert. M. Omasson André. M. Raimbault René. M. Bonnigal Georges.
13 mai 1965	MULHOUSE (Haut-Rhin).		
30 mai 1965	L'AIGLE (Orne).		
Pentecôte 1965	LORIENT (Morbihan).		
Pentecôte 1965	MONTLUÇON (Allier).		
12 et 13 juin 1965	LUCHON (Haute-Garonne).		
12 et 13 juin 1965	SAINT-LOUIS (Haut-Rhin).		
19 et 20 juin 1965	MARANS (Charente-Maritime).		
19 et 20 juin 1965	AUDINCOURT (Doubs).		
20 juin 1965	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)		
27 juin 1965	MACHELEN (Belgique)		
4 juillet 1965	ILE D'OLERON (Château-d'Oléron).		
1er août 1965	EU (Seine-Maritime)		
3, 10 et 17 octobre 1965	MACHELEN (Belgique)		
27, 28, 29, 30 mai 1966	LORIENT (Morbihan)		
juillet 1966	MAÇON (Saône-et-Loire).		
1966	AUCH (Gers)		
Environ 15 sept. 1966	VICHY (Allier).		
1967	TOURS (Indre-et-Loire)		
16 mai 1965	MULHOUSE (Haut-Rhin).		
27 mai 1965	REVIN (Ardennes)		
12 et 13 juin 1965	LUCHON (Haute-Garonne)		
12 et 13 juin 1965	ORNANS (Doubs).		
12 et 13 juin 1965	BELFORT (Territoire)		
27 juin 1965	SAINT-MARCEL (Saône-et-Loire).		
3 et 4 juillet 1965	BOURG-DE-PEAGE (Drôme)		
1966	AUCH (Gers)		
1967	TOURS (Indre-et-Loire)		
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)		
1969	AJACCIO (Corse)		
16 mai 1965	SANVIGNES-LES-MINES (S.-et-L.)		
16 mai 1965	IZIEUX (Loire)		
23 mai 1965	COZES (Charente-Maritime).		
23 mai 1965	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Mos.)		
23 mai 1965	LE RUSSEY (Doubs)		
23 mai 1965	AMANCE (Haute-Saône)		
23 mai 1965	ROCHECORBON (Indre-et-Loire)		
23 mai 1965, Ascension	CAILLOUX-SOUS-FONTAINES (Rh.)		
30 mai 1965	LA RICHE (Indre-et-Loire)		
30 mai 1965	BOUHET (Charente-Maritime).		
31 mai 1965	SAINTE-AVOLD (Moselle)		
13 juin 1965	CHALAIS (Charente)		
13 juin 1965	AILLY-SUR-NOYE (Somme)		
13 juin 1965	CHAVANAY (Loire)		
13 juin 1965	CHINON (Indre-et-Loire)		
19 et 20 juin 1965	ANDINCOURT (Doubs)		
20 juin 1965	TOUCY (Yonne)		
20 juin 1965	ETIVAL-CLAIRFONTAINE (Vosges)		
20 juin 1965	CHARBONNIERES-LES-BAINS (Rh.)		
20 juin 1965	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)		
20 juin 1965	VAUVERT (Gard).		
20 juin 1965	MONTMELIAN (Savoie)		
20 juin 1965	HOMBORG-HAUT (Moselle)		
27 juin 1965	WOIPPY (Moselle)		
27 juin 1965	ESVRES-LE-MOUTIERS (I.-et-Loire)		
3 et 4 juillet 1965	BOURG-DE-PEAGE (Drôme)		
4 juillet 1965	FAREBERSVILLER (Moselle)		
4 juillet 1965	GENILLE (Indre-et-Loire)		
4 juillet 1965	SAINT-PATERNE (Indre-et-Loire)		
4 juillet 1965	MONTBAZON (Indre-et-Loire)		
5 juillet 1965	CREUTZWALD (Moselle)		
10 et 11 juillet 1965	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)		
10-12 juillet 1965	GROSBLIEDERSTROFF		
11 juillet 1965	CHATELAILLON (Ch.-Maritime).		
11 juillet 1965	ARC-SÈVANS (Doubs)		
18 juillet 1965	GEMOZAC (Charente-Maritime)		
20 juillet 1965	CREUTZWALD (Moselle)		
25 juillet 1965	FLEURIE (Rhône)		
25 juillet 1965	SAINTE-MARTIN LE-BEAU (I.-et-Loire)		
8 août 1965	LA CHAPELLE-SUR-LOIRE (I.-et-L.)		
22 août 1965	MONTFODON (Indre-et-Loire)		
29 août 1965	LIMERAIS (Indre-et-Loire)		

LE CONCERT DE LA MAISON DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CENTRALE

Bel exemple de décentralisation, ce concert donné devant un parterre d'étudiants silencieux, désireux d'entendre de la musique.

Non seulement, Mlle Selma Herscovici, premier prix de piano du Conservatoire de Paris, et lauréate d'autres Concours Internationaux qui retiennent moins notre attention, du fait de leur nombre sans cesse accru, a pu donner son récital grâce à l'accueil de la Maison des Elèves de l'École Centrale mais encore elle a pu le faire sur un instrument de location couvert par une très modeste redouane.

Sur ce très beau piano, dont je veux ignorer la marque, mais qu'un piano français aurait pu normalement concurrencer, Mlle Herscovici a pu dérouler un programme

de choix qui mérite tous nos éloges. Douée d'abord d'une musicalité faite de sensibilité et d'instinct, fortifiée par une technique, puisée aux meilleures sources de chez nous, dont le programme a été très judicieusement composé et récité d'une façon magistrale et très personnelle.

Cette admirable artiste, professeur au Conservatoire Municipal du 12^e arrondissement de Paris, a fait à Chopin une très belle part notamment avec une Ballade et quelques autres pièces, mais elle a donné du Carnaval, de Schumann une interprétation fulgurante, sans accroc, avec une aisance incomparable et très sentie, très personnelle, très profonde, en somme un genre de ces exécutions rares qui laissent un durable souvenir. Le reste du programme, voué

à Schubert et Debussy principalement, lui a valu un triomphal succès très mérité.

Un grand Ravel annoncé, n'a pu être entendu. Souhaitons qu'un soir, plus heureux, nous vaille cette audition rare pour laquelle tant de nous s'étaient déplacés. Mais ce qu'il nous faut dire, c'est le grand merci que nous devons au Directeur de ce centre intellectuel qui a permis à une virtuose de premier ordre de réaliser une promesse dans des conditions rarement possibles pour des artistes ne disposant pas des moyens d'accéder à une estrade en renom.

En résumé, souhaitons que beaucoup de groupements agissent de même, par solidarité. Grâce à eux, de nombreux virtuoses pourront désormais se faire connaître dans les meilleures conditions, pour notre joie et au bénéfice de la Musique qu'ils servent si bien.

R.B.

NOS STAGES 1965

Nous rappelons que nos stages nationaux d'Aix-en-Provence et d'Houlgate auront lieu, pour Aix, du 16 au 31 juillet, et pour Houlgate, du 23 au 31 juillet.

Les candidatures doivent être transmises par lettre : Pour le stage d'Aix-en-Provence, à M. Rolando, président de la Fédération du Sud-Est, 5, rue Charles-Plassa, Saint-Fons (Rhône). Pour le stage d'Houlgate, à M. Anne, président de la Fédération de Normandie, 8, rue du Marchal-Lecière, Lisieux (Calvados).

Les inscriptions ne seront valables qu'après versement, par virement postal, d'une somme de 30 F pour Aix-en-Provence, à M. Rolando, C.C.P. 1214-36 à Lyon, et de 40 F pour Houlgate, à la Fédération Musicale de Normandie, 8, rue du Marchal-Lecière, Lisieux (Calvados), C.C.P. 263-28 à Rouen, avant le 15 mai (pour tous détails complémentaires, se référer au journal de mars).

Il est rappelé que les élèves ayant concouru à PARIS en Excellence, de même ceux ayant obtenu une récompense dans le degré supérieur des Fédérations, doivent se faire inscrire à un stage. Il est recommandé aux Présidents et Directeurs de Sociétés de faire connaître à ces jeunes tout l'intérêt de ces stages.

Nouveautés pour PERCUSSION

J. DELECLUSE

- Méthode complète en un volume pour vibraphone F. 30,60
- 20 Etudes pour xylophone F. 17,20
- 20 Etudes d'après Kreutzer adoptées au xylophone F. 19,90
- 12 Etudes pour caisse claire F. 12,00

PASSERONE

- Test, exercices d'épreuves de technique pour 4 timbales F. 8,50
- Traits difficiles tirés d'œuvres symphoniques et dramatiques en un recueil F. 6,60

Catalogue complet de musique pour instruments à percussion, franco sur demande

A. LEDUC, Editeur, 175, rue Saint-Honoré - PARIS

Concert à l'hôpital Necker à Paris

Le samedi 20 février, à 16 heures dans l'Amphithéâtre de l'Hôpital Necker à Paris, était donné un concert au profit des donneurs de sang immunisés.

Dès l'ouverture, de très importants et intéressants discours étaient prononcés successivement par Mme le Docteur Françoise Herzog, le professeur Soullie, directeur du C.N.T.S., M. Cours, directeur de l'Hôpital Necker, le docteur Charbonneau du Ministère de la Santé Publique et le professeur Debre.

De chaleureux remerciements étaient adressés à tous les donateurs de sang qui ont permis par leur action bénévole de sauver de nombreux petits enfants malades et d'aider la médecine dans ses recherches.

Le docteur Gaiffe, transfuseur et animateur de cette manifestation, était parmi les personnalités du C.N.T.S., les docteurs Cagnard et Hamouche s'étaient fait excuser.

Le concert débutait par le « Concerto en Sol Majeur » pour flûte et O.A.P. de Johann Adolf Hasse (1699-1783) avec la participation de M. Pierre-Alain Biget, flûtiste et de Mmes Bérandère

Adofe, Marthe Dagosto, Jacqueline Dansi, Rosette Saffar et MM. Joseph d'Abunto, Alain et Sylvain Dagosto, Maurice Demory, Roger Masia et Jean-P. Yern, pour l'ensemble à plectre. Puis, venait ensuite une admirable interprétation de la « Sérénade de Don Juan » de Mozart (transc. de janvier piétopertosa) par M. Jean-Christophe Benoit, le merveilleux baryton de l'Opéra de Paris, accompagné par l'ensemble à plectre. On entendait aussi « Sérénata » extrait de la « Petite Musique de Nuit » de Mozart (arr. de Mario Maciocchi) et Miléna, Czardas de Mario Maciocchi.

Jean-Christophe Benoit et sa sœur Denise Benoit, de l'O.R.T.F., interprétaient à leur tour, en duo, sur des harmonisations de leur mère Mme Benoit-Granier, « L'Occasion manquée » et le fameux « Mountabo la marmite ». M. Sylvain Dagosto, qui avait fait les arrangements pour guitare, les accompagnait avec assurance.

Le programme se poursuivait par l'interprétation d'Offenbach-Mélodien (arr. de Liénard) par tout l'ensemble.

Mme Denise Benoit, toujours

accompagné par M. Sylvain Dagosto, apportait une note gaie avec deux de ces grands succès : « Le fiacre » et « Madame Arthur ».

Le Docteur Gaiffe, interrompait, pour un court moment, la musique pour procéder à la distribution de diplômes et cadeaux à tous les donateurs de sang.

Pour terminer cette manifestation artistique, en tous points réussie, l'ensemble à plectre jouait avec brio la fameuse tarentelle « Les Masques » de la Comtesse Olga Delys.

Tout le monde est à remercier et à féliciter pour cette agréable matinée musicale et artistique qui a apporté une grande satisfaction à toute l'assistance.

La vie de nos orchestres à plectre

Dans mon article paru dans les colonnes de ce même journal je faisais état de l'orientation des « O.A.P. » vers la musique moderne, la musique en vogue et à succès, sans pour cela, abandonner le répertoire classique spécialement écrit pour eux.

Nombreux ont été les directeurs d'O.A.P. qui ont donné leur avis favorable pour inclure dans leur programme des œuvres de variétés.

Il m'est assez difficile de citer ici tout le monde, la liste serait trop longue, mais je nommerai, tout de même, quelques O.A.P. pris au hasard : l'Orchestre à Plectre de Marseille, le Club des Mandolinistes de Remiremont (Vosges), l'Estudiantina Sottvillaise (Seine-Maritime), l'Estudiantina Biterroise (Hérault), les Mandolinistes de l'Avenir de Neuilly-sur-Marne, etc...

Je voudrais m'excuser auprès de tous les autres que je n'ai pu citer et adresser à tous mes remerciements pour leur contribution à l'évolution de nos « O.A.P. » vers la musique de variétés.

Déjà un effort a été fait du côté des éditeurs de musique et c'est ainsi que les éditions « L'Orchestre à Plectre » (B.G. Adofe) ont édité deux premières œuvres de variétés : « Dia, Valse boston argentine de Carlo Chica et Marco Lolez » et « Glemmyk, Boléro de Sam Walsen et Marco Lolez, sur des arrangements pour « O.A.P. » que j'ai effectué.

Je pense que ces œuvres plairont aux « O.A.P. » et leur apporteront une part de succès dans leurs concerts.

Si ce premier pas vers la musique de variétés donne des satisfactions aux directeurs d'O.A.P. et améliore la vie de leurs orchestres, d'autres œuvres suivront et les efforts communs des O.A.P. et éditeurs de musique contribueront, j'en suis certain, au renouveau de la musique à plectre et aux succès des orchestres.

Sylvain DAGOSTO
ex-directeur du « Mandolin'Club » d'Alger.

LE RASSEMBLEMENT DES ANCIENS MUSICIENS DU 46e R.I.

Ce « rassemblement » annuel des « Anciens et Jeunes » musiciens du 46^e R.I. eut lieu à Paris le 1^{er} dimanche de mars dernier, anniversaire des combats de Vauquois, en lesquels la Musique du 46^e y conquit une belle citation à l'ordre. Cette réunion traditionnelle devant le mur de Reuilly, sis en la dite Caserne et où sont apposés les plaques commémoratives de nos morts au champ d'honneur, est toujours émouvante... et tant le souvenir de nos camarades disparus reste profondément ancré en nos cœurs émus !... Est-ce un effet dû à la musique ?... Ce dictame de nos âmes ? qui rend nos cœurs plus sensibles à la vie... comme à la mort ?...

Certainement !... et parce que le jeu des arts est de rapprocher nos âmes en les faisant vibrer en les mêmes accents !... renaître en les mêmes couleurs !... sourire à la lumière ou... pleurer en les mêmes douleurs !... — A Reuilly !... toujours le même cérémonial pour honorer nos morts. Tout d'abord : le salut aux couleurs devant le grand mat, renoué, de la cour, et : le refrain du 46^e R.I., exécutés, ce dimanche dernier, par les tambours et clairons du 93^e R.I., refrain toujours suivi du traditionnel appel : « La Tour d'Avvergne » !... « Mort au champ d'honneur » !... Après, c'est le dépôt d'une gerbe devant les plaques commémoratives, suivi de la sonnerie aux morts.

Les discours furent ensuite, prononcés : le par notre cher président Caveut-Desgrange, par les personnalités qualifiées et en présence des hautes autorités militaires de la première région ; de nos fanions ; dont celui de l'Aisne et Vauquois de l'amicale des Anciens du 46^e ; de nos camarades représentant la Musique du 76^e R.I., qui honorent également leurs morts au champ d'honneur, leur plaque étant apposée sur le même mur. Toutes les Musiques Militaires de la région de Paris, Musique de la Garde en tête et Musique des Gardiens de la Paix de Paris, y étaient représentés. Cette émouvante cérémonie était présidée par notre camarade : le Capitaine J. Gallet, le grand chef de la Musique Principale de l'Armée de l'Air et Ancien Musicien du 46^e R.I. Après cet hommage rendu à nos morts, l'on se réfugia au Mess des Officiers de la caserne pour y recevoir les dites autorités, ainsi que nos amis, nos invités nombreux et leurs compagnes.

Cette amicale réunion « in oculis » terminée, l'on se dirige vers une table de choix pour y déguster un menu délicat, en compagnie de nos chères compagnes, qui ont bien voulu accompagner leurs époux, nos camarades. Là, dans une ambiance chaleureuse et cordiale,

à base de camaraderie, l'on évoque d'autres souvenirs, d'autres événements lointains ! toujours bien chers à nos cœurs... et rappelés avec joie !... Et c'est, enfin, la répartition, dans un fervent : au revoir, après d'heureux épanchements et de traditionnelles chansons.

Salut ! ô voix profondes ! et pures haleines ! vous qui venez à nous ! sortant de vos tombeaux pour revivre en nos cœurs... dans l'oubli de nos peines ! nous dispensant, à tous, vos forces souveraines !... ranimez nos flambeaux !
Capitaine F. BOYER
ex-chef de Musique du 46^e R.I.

AMICALE DES ANCIENS MUSICIENS MILITAIRES

Siège social :
42, rue de la Charbonnière
Paris-18^e

L'habitude est prise maintenant de consulter cette rubrique qui, grâce à l'obligeance de la C.M.F., représente pour nous, un trait d'union inestimable.

Que chacun se rassure, le bulletin de l'Amicale est sous presse, il arrive, il est là.

Le secrétaire général demande à tous nos amis de lui conserver leur confiance... et leur indulgence pour une tâche qui s'ajoute aux autres.

Il les remercie pour leur précieux concours qui se traduit chaque mois par de nouvelles adhésions à notre grande famille.

Mercl. A bientôt.

Le S. G.

RÉAL

MARCA-OLLIOULES (Var)

ANCHES

CLARINETTE - SAXOPHONE

SOUS LE CONTROLE DE

M. R. FERRANDO

Clarinette solo

à l'Opéra de Marseille

MUSIQUES DES EQUIPAGES DE LA FLOTTE

Jeunes musiciens qui aimez les voyages, hâtez-vous de profiter de la réorganisation des musiques de la marine.

— Nombreuses places disponibles (instruments à cordes et à vent).

— Engagements par avance-ment d'appel, engagements ou rengagements de deux ou trois ans (primes).

Ecrire avec références au chef de la Musique des Equipages de la Flotte, à Toulon (Var). Ou à Brest (Nord - Finistère).

Dans nos Fédérations Régionales

AISNE

CHATEAU-THIERRY
Harmonie Municipale

Le 13 décembre 1964, l'Union musicale Harmonie municipale de Château-Thierry fête avec la sainte Cécile le 96^e anniversaire de la fondation. A 15 h., salle des Conférences, 25 membres de l'harmonie et de sa batterie fanfare accueillent M. le sous-préfet et M. le maire de Château-Thierry par une vibrante « Messe Chaise ». Parmi les nombreux public on remarque M. Lumret, conseiller général ; M. Thirault, directeur artistique de la Fédération des Sociétés musicales de l'Aisne.

Le concert débute par « Mouching Tho Georgia » qui met en valeur le travail assidu effectué par M. Villain à la tête de la batterie fanfare. Puis sous la direction de son jeune et talentueux directeur, M. Jean-Louis Petit, l'harmonie municipale exécute l'Ouverture du Barbier de Séville, une fantasia sur « Samson et Dalila », de Saint-Saëns ; le « Ballet de Sylvia », de Léo Delibes. Pendant l'interprétation, le directeur distribue les diplômes et récompenses aux élèves de l'école de musique.

La deuxième partie du programme comprend la « Passions pour une Industrie de France », de Berlioz ; « Porgy and Bess », de Gershwin, et pour terminer avec le concours de la batterie fanfare « La Marche des Tirailleurs » et le « Festival ». Ce concert vivement applaudi par les auditeurs a permis de faire connaître la parfaite expertise des musiciens avec leur directeur et les qualités personnelles des solistes : MM. Courrou, à la clarinette ; Prêt, au hautbois ; Houdier, à la flûte ; Maréchal, à la trompette ; Poulette, au bugle ; et Villain, au cor.

Le soir, à 20 h., les musiciens et leurs amis se retrouvent autour des tables dressées à l'Hotel Moderne pour un banquet de plus de 100 couverts présidé par M. le sous-préfet.

En fin de soirée les musiciens devaient

recevoir les compliments des personnalités invitées à leurs agapes et dont les discours furent élogieux. M. Pichard, maire, souligne la tenue parfaite des musiciens de l'Union musicale et l'attrait du programme qu'ils avaient exécuté, déplorant toutefois que l'acoustique soit si mauvaise dans la salle des Conférences et que les places d'honneur soient si près de l'orchestre.

M. le sous-préfet, que la plupart des musiciens ne connaissent pas encore, tint ces propos qui le rendirent d'emblée très sympathique. Il commença par déclarer qu'il y a de profondes affinités entre les sous-préfets et les musiciens des harmonies municipales parce que d'abord ils ont le même costume, qu'ils jouent ensemble et se retrouvent une fois l'an pour célébrer sainte Cécile. Puis il félicita ses auditeurs d'avoir choisi l'effort, à une époque où la facilité à ce résultat regrettable que tout le monde pouvait bénéficier de la bonne musique grâce à la radio et aux disques, personne n'en fait plus. « Pourtant, a-t-il dit, l'activité artistique est essentielle à l'homme et l'homme le plus savant sait, s'il est étranger à l'art manqué de quelque chose. Je vous félicite, faisant de la musique d'en faire profiter les autres, de souhaite que cette harmonie dont vous fournissez de si bons exemples, vous soit toujours donnée et que vous viviez toujours en elle ».

Avant ces personnalités, M. Godbillon R., secrétaire, avait fait un bref résumé de l'histoire de la société au cours de l'année 1964 : 33 répétitions, 7 défilés, 2 défilés aux Combats, 7 concerts et réception à la Pentecôte de l'Union musicale de Montant. Sur les 72 inscrits à l'harmonie le maximum des présents a été de 65 au concert de printemps. Il rappelle le remplacement, pour cause de départ à la tête de la batterie fanfare de M. Rouard par M. Villain et à ce sujet souligne la compétence de M. Fequant, directeur de l'Union Cossan, qui a su conseiller avec bonté ses hommes en passant avec ceux de la société de musique. Il a ensuite remercié la Société Cossan pour le cadeau qu'elle a fait à l'harmonie d'une très

belle basse à 4 pistons et M. Fequant pour sa contribution personnelle à l'égard de la société.

Le chef de musique, M. Jean-Louis Petit, a complimenté les musiciens pour leur exécution de l'après-midi. Il s'est déclaré satisfait du résultat mais engagea les musiciens à compléter le travail fait aux répétitions par la pratique individuelle. Il cite en exemple le pupitre des petits cuivres qui se réuniront à la salle pour signifier leur exécution.

Pour terminer, M. Fequant, président actif, a remercié toutes les personnalités et la population pour le concours moral et souvent matériel qu'elles apportent à l'Union musicale. Il a regretté l'absence de quelques invités dont M. Thirault, directeur artistique de la Fédéra-

tion des Sociétés musicales de l'Aisne qui, après avoir assisté au concert a dû regretter Laon. « Comme vous pouvez le constater, a-t-il dit, nombreux sont encore, ceux qui s'intéressent à la musique, tant délaissée en haut lieu, si on la compare aux sports, sans vouloir pour cela faire de discrimination, chacune de ces activités ayant sa raison d'être. Force nous est cependant de constater que nous sommes plus que jamais traités en parents pauvres. Il nous appartient donc de maintenir le prestige, de recruter et éduquer les jeunes, d'en faire des musiciens pour exciter des concerts de qualité ». M. Fequant termina en lançant un appel : l'union de tous les efforts pour continuer dans notre ville à faire de la bonne musique.

ALPES-MARITIMES

NICE
Assemblée générale
de l'Accordéon-Club
Nice - Côte-d'Azur

L'Accordéon-Club Nice-Côte d'Azur a tenu son assemblée générale statutaire les 7 et 14 février dernier, à son siège social, 218, boulevard de la Méditerranée, à Nice.

Le président, Roger Applaud, a ouvert la séance, et a remercié les membres venus nombreux à cette assemblée.

Après avoir déclaré ouverte celle-ci, il a passé la parole au secrétaire général pour la lecture du P. V. de la dernière assemblée générale, lequel a été adopté à l'unanimité.

Les rapporteurs aux comptes, après la vérification des pièces comptables ont donné lecture de la situation financière laquelle fait ressortir une saine gestion.

Secrétaire général et trésorier ont reçu les félicitations après la lecture des comptes rendus d'activité et financier. Le président dans son exposé final, a remercié les membres du Conseil d'administration pour leur dévouement ainsi que tous ceux

qui prennent une part très active à la marche du groupement, lequel plus que jamais se trouve en plein essor. Puis il a relaté les succès obtenus, dans les diverses manifestations organisées pour le trophée de l'accordéon.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Conseil d'administration, lequel a été élu et composé comme suit pour l'exercice 1964-1965.

Président, M. Roger Applaud ; vice-présidents, MM. Paul Victor, Paul Dillan, Gaston Ségard ; secrétaire général, M. Aris Christides ; secrétaire général adjoint, Mme Raymonde Perignon ; trésorier général, Mme Renette Bellera ; trésorier général adjoint, Mme Lantier ; contrôleurs aux comptes, MM. Emmanuel Vergon ; commissaire technique, Mme et M. Claude Noël, M. Olof Gunnarsson.

Le Conseil d'administration fort dynamique et animé des membres qui aiment la musique ont pour but la promotion de cet art auprès de la jeunesse. En outre ont été mises en relief les bonnes relations de l'Accordéon-Club de Nice-Côte d'Azur, avec la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes-Principauté de Monaco.

ARDENNES

Une société musicale qui doit être la première du genre est née à Carignan (Ardennes) : « l'Entente Musicale Franco-Belge » qui groupe les trois harmonies françaises : « Les Enfants d'Yvois de Carignan (président : M. Gaston Polrot) », « La Fraternelle » de Margut (président : M. Robert Biette) et « La Mouzonnaise » de Mouzon (président : M. Georges Coudard) et l'harmonie belge « Les Amis Réunis » de Maro, province de Luxembourg (président : M. le Dr Jean Dessoy). Ces quatre présidents sont devenus les vice-présidents entourant le président Jacques Harbilot, secrétaire et sous-directeur de l'harmonie de Carignan.

Par autorisation du Ministère de l'Intérieur français cette association étant considérée comme étrangère — vu la nationalité de certains de ses membres et l'échelle de ses activités — a été reconnue comme association loi 1901, le 15 janvier 1965, par le Préfet de l'Ardennes. Elle figure depuis la fin de ce mois de mars 1965, sur les registres de la F.M. Ardennes et de la C.M.F.

Après être publiée au J.O. le 19 février 1965, elle a obtenu une existence légale, après une année et demi d'existence. Elle figure depuis la fin de ce mois de mars 1965, sur les registres de la F.M. Ardennes et de la C.M.F.

Elle représente environ 100 musiciens de tous âges ayant choisi de s'appuyer sur des sociétés en croissance dans l'échelle locale et, en quelques occasions, sur les stations. Elle tient une répétition générale une fois par semaine pour se préparer à ses programmes d'été, particulièrement étudiés au sein de chaque harmonie, elle se réunira aussi en direction de ses chefs, MM. Alexandre Carignan, Marcel Margut, Paul Dillan (Mouzon) et Doris (Maro).

Nos vœux de réussite à cette société musicale d'un nouveau genre, au sein de la Nouvelle Europe.

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES **REGNARD**

S. A. DENIAU - PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII^e
Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

BOUCHES-DU-RHONE

Nécrologie

La Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône et Fédération régionale des Sociétés musicales Provence-Côte-d'Azur-Corse font part à tous leurs membres du décès de Mme Ventron, épouse de leur très dévoué trésorier.

En cette pénible circonstance, elles présentent à leur ami Ventron, leur témoignage de condoléances émues, pour le deuil cruel qui le frappe.

M. Hippolyte BLANC a reçu l'Ordre des Arts et des Lettres au cours de la réunion de la Fédération des Sociétés musicales des B.-du-Rh.

La Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, s'est réunie dans la salle des conférences de la Chambre de Commerce de Marseille, sous la présidence de M. Hippolyte Blanc.

Le président a remercié les personnalités présentes, ainsi que ses collaborateurs du Conseil d'administration, pour leur dévouement.

Après la minute de silence observée à la mémoire de tous les musiciens et amis décédés dans l'année écoulée, M. Hippolyte Blanc a fait un exposé précis du Congrès de la C.M.F. qui s'est tenu à Paris en octobre.

De nombreuses questions ont été discutées et il a été surtout émis le vœu que nos conservatoires puissent créer des classes de guitare et d'accordéon.

Il a été fait appel, à nouveau, aux possibilités que devraient accorder les maires des communes, pour mettre à la disposition des élèves des locaux permettant l'étude du solfège et des instruments.

Le président a signalé le succès obtenu par deux élèves: Mlle Nalino-Belle, de l'Harmonie des Tramways de Marseille 1^{er} prix de solfège et 1^{er} prix de piano et M. Atzenar, de la Lyre Gardannaise (2^e prix de solfège et 2^e prix de trombone), aux examens de la Confédération musicale de France qui ont eu lieu à Paris.

Le président a également mentionné le nombre croissant des enfants dans les examens, puisqu'en 1964 plus de 450 élèves ont été écoutés par les membres du jury.

Fin de cet exposé, M. Rouvière, vice-président de la Fédération, prit la parole, et dans les termes les plus élogieux, fit l'historique de la Fédération. Puis M. Cassan, syndic, remit à M. Hippolyte Blanc, l'Ordre des Arts et Lettres, au grade de chevalier.

Avant de lever la séance, le Conseil d'administration s'est réuni pour élire son bureau, qui est constitué ainsi:

MM. Hippolyte Blanc, président; Eugène Lombard, Louis Rouvière et Gaspard Rescoco, vice-présidents; Pierre Maria, secrétaire général; Gustave Balmeille, secrétaire-adjoint; Léon Ventron, trésorier général; Armand Degan, trésorier-adjoint et M. Cassan, syndic.

MARSEILLE

Au Théâtre Verdi
Concert

de l'Harmonie des Cheminots
et de l'Orchestre Symphonique S.N.C.F.

Mercredi 31 mars écoulé, nous étions conviés à un concert donné par deux formations cheminotes: l'Harmonie des Cheminots de Marseille et l'Orchestre symphonique S.N.C.F. de Marseille.

Ce concert commun, placé sous le haut patronage de M. Martheot, directeur S.N.C.F. région de la Méditerranée, nous a permis d'entendre des œuvres de styles très divers ainsi que l'indiquait le programme.

En première partie: par l'Harmonie des Cheminots (direction René Palun) « Ouverture de la Caza Ladras », de Rossini; « Le Ballet d'Isoline », de Messager; « Le 2^e Concerto pour clarinette », de Weber.

Ces divers morceaux ont été interprétés avec maîtrise et sensibilité par des musiciens attentifs à la baguette du chef et le Concerto a permis, notamment, aux solistes (clarinettes: MM. Patetta, Olive, Badie, Franco), de faire apprécier leur talent éprouvé et de remporter un très vif succès.

Le public a réservé le meilleur accueil à l'harmonie, en applaudissant chaleureusement René Palun, les musiciens et les talentueux solistes.

En deuxième partie: par l'Orchestre Symphonique S.N.C.F. de Marseille, direction: Achille Santi: « Les Variations Symphoniques », de Bollmann, pour violoncelle et orchestre (soliste: Max Dehan); « La 3^e Symphonie » (l'Héroïque), de Beethoven.

« Les Variations Symphoniques » ont permis à Max Dehan de donner une nouvelle fois la mesure de son talent et de recueillir les applaudissements amplement mérités du public.

Quant à la « 3^e Symphonie », les divers mouvements bénéficièrent d'une exécution très soignée et un souci de nuances tout à l'avantage de musiciens amateurs.

L'auditoire a encouragé par ses applaudissements et ses rappels Achille Santi et ses musiciens.

Le programme était commenté avec talent et gentillesse par Mlle Eliane Roubaud.

Parmi l'auditoire choisi, nous avons noté la présence de: MM. Martheot, directeur de la S.N.C.F., et Mme; Vieuille, chef des Services sociaux S.N.C.F., et Mme; Vidal et Grimaldi, ingénieurs honoraires; Jaunay, inspecteur principal à la Direction Méditerranée; Magnan, inspecteur principal, chef de la gare de Marseille Saint-Charles; Mme Hamon, assistante sociale principale; M. Balmeille, vice-président du Comité régional U.A.I.C.F.; M. Cassan, avocat, directeur de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône; Mme Giraud-Santi et Mlle Coile, professeur de piano; MM. le commandant Martin, directeur de la Musique nationale des Douanes; Rouvière, président de l'Harmonie des Tramways de Marseille; Rigaud, directeur de la Philharmonie de Sainte-Marthe; Niccy, Latour, Battista, Saetonne, Bérard, etc., présidents des diverses sociétés cheminotes de Marseille, ainsi que divers fonctionnaires supérieurs de la S.N.C.F.

En résumé, concert très réussi pour lequel les musiciens, leurs chefs respectifs et les administrateurs sont tous à féliciter.

CENTRE

Examens d'élèves

Les examens d'élèves de la division supérieure auront lieu à Vichy, salle de l'Harmonie municipale (derrière l'Hôtel-de-Ville) le dimanche 30 mai 1965, à partir de 9 h.

A. R.

ALLIER

BELLERIVE-SUR-ALLIER

Premier concert de printemps
de la Société musicale
(3 avril 1965)

La Société musicale a donné son premier concert de printemps à la salle des fêtes de l'école J.-B. Burlet.

Dans l'assistance assez nombreuse, on remarquait la présence de M. Pierre Corniou, maire, et Mme; Mlle Marie Marquat, adjointe; MM. Rousseau, Nardet, Vexenat; Mmes Basse et Pothier, conseillers municipaux; MM. André Relin, directeur de l'Harmonie municipale de Vichy, et Mme; le docteur Vincent et Bonvin, vice-présidents de la Société musicale de Vichy; l'adjudant de gendarmerie Vacher, chef de brigade; Sylvade, président de la Dégénération cantonale, et Mme; Robert Pothier, président de la Bellerivoise-Gymnastique, et Mme; Mme Vexenat, secrétaire de l'Amicale laïque; MM. Maceyrat, Raoul Mandet et Roger Moncourant, vice-présidents de la Société musicale, etc.

M. Gabriel Péronnet, député, et Mme Autberg, conseiller général, s'étaient excusés.

SOIXANTE-DEUX ANS D'EXISTENCE

Avant que fussent frappés les trois coups, M. André Métot, président de la Société musicale, vint remercier les personnalités et toute l'assistance.

Il exprima sa gratitude à M. le maire, ainsi qu'aux membres de son Conseil municipal, pour toutes les améliorations d'installations mises à la disposition de l'École de musique qui compte, cette année, trente-quatre élèves, garçons et filles.

« Notre Société musicale, dit-il, a soixante-deux ans. Il faut lui insuffler un sang nouveau afin de la renforcer pour en faire une belle et forte phalange. C'est pourquoi j'invite tous ceux qui aiment l'art musical à envoyer leurs enfants à cette école de musique où sont dispensées diverses disciplines, notamment solfège (cours élémentaire, moyen et supérieur) et instruments (saxo, bugle, trompette, clarinette, etc.). Les cours sont entièrement gratuits. »

M. André Métot n'eut garde d'oublier de remercier le Conseil général de l'Allier et tous les membres honoraires de la société, les représentants de la presse, les dirigeants et exécutants de la Société musicale de Vichy, pour le concours qu'ils apportent, et tous ceux qui, par leur collaboration, avaient permis de préparer et de présenter ce spectacle.

Il complimenta les membres exécutants de la Société musicale, les jeunes de l'École de musique pour les résultats qu'ils ont obtenus et félicita leur directeur, M. Paul Rolin, qui a la plus large part du mérite.

Présenté par M. Léon Corre, à la verve irrésistible pour raconter de truculentes histoires, le spectacle débuta par une partie musicale, au cours de laquelle la Société musicale, sous la baguette de son chef, M. Paul Rolin, exécuta avec brio une marche, « Le cœur en bandoulière », de R. Mawveill, suivie de l'« Ouverture provençale », de A. Tournel; « Sur un marché persan », de Kotelbey; « Le Petit Duc », de Ch. Lecocq; « Moderne Tempo », de J. Darbing; « Marches et refrains de l'Empire », de R. Fayeulle, et un twist-défilé bien connu de la « nouvelle vague »: « L'école est finie », de L. Delbecq.

La seconde partie du programme fut consacrée à des productions variées qui permirent au public d'applaudir successivement: le comique troupier Marcel Léry dans son répertoire 1900 et son compère Roger Boncourant, le chanteur-fantaisiste Jammes, la section féminine des gymnastes de la Bellerivoise et la section masculine présentées, l'une par Mlle Janine Billy, l'autre par M. Georges, meneurs de cette société; le chantourimiteur guitariste Michel Martin et les deux formations « Les Nomades » (dans leur répertoire) et « Les Boity-Boys », un excellent orchestre de jeunes dans leur ambiance moderne.

Au cours de cette seconde partie, M. le maire avait remis des diplômes et récompenses aux élèves de l'École de musique.

Bonne soirée donc pour le public qui ne ménagea pas ses applaudissements, mais qui trouva le programme un peu trop copieux.

LE PALMARES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Division préparatoire

Instruments. — Jean Michalon (trompette), Jean-Marcel Diot (bugle), Christian Roumaud (trompette) ou première mention.

Solfège. — Jean-Marcel Diot, Jean Michalon, Christian Roumaud, Rémy Cornill, Jean-Pierre Coriou, tous première mention.

Division aspirants

Instruments. — Michel Chambon (saxophone alto), première mention. Solfège. — Roger Gougat, Yolande Sorel, Anité Audobert, Daniel Roumaud, Max Pottier, Michel Gougat, Didier Audobert, Michel Chambon, André Diot, Michel Roumaud, tous première mention. Pierre-Jean Pottier et Farida Djaidja, deuxième mention.

(La Montagne 5-4-65).

MOULINS

Programme du concert de musique française donné par l'Harmonie municipale « Lyre Moulinoise » (direction: Emile Fosse), le dimanche 4 avril 1965, à 15 h. 15, au Théâtre municipal avec le concours de professeurs et d'élèves de l'École municipale de musique.

Hors programme. — « Saint-Cyr », Alazard; « Marche Suisse », pour tambours. Première partie. — 1) « Concertino » pour flûte, Henri Tonnac; « Syrinx » pour flûte seule (Jacques-P. Pottier); Claude Debussy; 2) « La Cheminée du

Roi René », Darius Milhaud (flûte, Jacques-P. Pottier; hautbois, Robert Bidel; clarinette, Jean-Claude Antoine; cor, Jacques Pottier; basson, Marcel Mercier); 3) « Concerto » pour trombone (Claude Burlat) Henri Tonnac. Piano d'accompagnement: Madeleine Chacun.

Deuxième partie. — 1) « Suite Elisabethine », Jacques Ibert; (I - Prélude; II - Danse; III - Cortège; IV - Scherzo); 2) « Petite suite », Claude Debussy (I - En bateau; II - Cortège; III - Menuet); IV - Ballet); 3) « Pavane pour une infante défunte », Maurice Ravel (cor-solo, Jacques Pottier); 4) « Suite Provençale », Darius Milhaud en huit mouvements: I - Airné; II - Très modéré; III - Modéré; IV - Vif; V - Modéré; VI - Vif; VII - Lent; VIII - Vif.

VICHY

Histoire et littérature de la Mandoline par M. Saint-Clivier et Mme Andrieux-Légrand (directrice de l'Estudiantina de Vichy) le jeudi 25 février 1965, au Centre culturel Valéry-Larbaud, sous les auspices de l'Alliance française.

La mort du colonel Delarco, vice-président de l'Alliance française, a été cruellement ressentie au sein de cette compagnie et, jeudi après-midi, au centre culturel Valéry-Larbaud, M. Boutin, en l'absence du président Benoit, souffrant, n'a pas manqué, au début du concert, de rendre un délicat hommage au disparu.

Il rappela avec émotion ses diverses activités, tant dans le domaine littéraire que dans le service de santé. La minute de silence rituelle fut observée avec ferveur par une assistance recueillie qui se souvenait des brillantes causeries, aussi spirituelles qu'érudites, de ce bon serviteur des lettres.

M. Boutin présenta, ensuite les conférenciers-musiciens: Mme Andrieux-Légrand, bien connue des Vichyssois pour son dévouement à la cause musicale, et M. Saint-Clivier, artiste complet, venu à la mandoline par le violon.

La mandoline est-elle un instrument d'orchestre? M. Saint-Clivier indiqua que Mozart écrivit pour cet instrument. Il le prouva en interprétant, accompagné au piano par Mme Andrieux-Légrand, la première partie d'un arioso qui réclamait, de la part de l'artiste, une agilité surprenante.

Née en Italie, la mandoline a une double origine. Elle peut-être milanaise ou napolitaine. Si l'on ignore sa date de naissance, il est certain par contre qu'avant elle il existait un luth à 24 cordes et un théorbe qui en comportait 15. Cette famille d'instruments à plectre était incomplète: c'est la mandoline qui, avec ses trémolos, vint compléter le quatuor.

Pour interpréter la sérénade du « Don Juan », de Mozart, les conférenciers firent appel à un jeune corniste vichyssois, M. J.-Cl. Pernot, qu'on applaudit comme il le méritait.

La mandoline est-elle donc destinée au seul accompagnement? M. Saint-Clivier cita les compositeurs qui ont écrit pour cet instrument: Haendel, Palmieri, Mozart, sans oublier Vivaldi.

En France, la mandoline s'imposa dès le XVIII^e siècle. Les amateurs avaient le choix entre la milanaise à 6 cordes doubles et la napolitaine à 4 cordes. C'est cette dernière qui triompha. Pour prouver les qualités de solistes de l'instrument, M. Saint-Clivier présenta une sonatine de Beethoven, très musicale, mais moins bien goûtée du public que la suivante du même auteur qui, plus vive, semble mieux correspondre aux possibilités de l'instrument.

Après un court entr'acte, M. Saint-Clivier évoqua la mandoline au 19^e siècle. C'est à cette époque qu'elle rencontre la guitare et de cette union naissent les quatuors à plectres, les sociétés de mandoline et les estudiantinas.

M. Saint-Clivier souhaita qu'un grand compositeur veuille bien, un jour, écrire pour cet instrument afin de lui donner le lustre auquel elle a droit. Il interpréta en terminant, un passage de l'œuvre d'un compositeur italien moderne, M. Arienzo; triompha avec aisance, unissant à la fois le rythme entraînant et le respect absolu des nuances.

Ce fut une excellente soirée, un peu différente des séances habituelles de littérature: des auditeurs en garderont un bon souvenir.

(La Montagne 27-2-65).

VICHY

Programme du 5^e concert de la saison d'hiver 1964-1965 donné par l'Harmonie municipale (direction: André Relin), le dimanche 21 mars, à 17 h., au Théâtre du Centre culturel Valéry-Larbaud.

Première partie: 1) « Juniorina (fantaisie-ouverture) Commande de l'Etat, Jules Semler-Collery; 2) « Toccata et Fugue en Ré mineur », J.-S. Bach (transcription: P. Cogullot).

Deuxième partie (sur le thème « Carnaval »): 3) « Le Carnaval Romain (ouverture) cor anglais: Marcel Papon, H. Berlioz (transcription: P. Dupont); 4) « Carnaval », ballet extrait de « Mirandoline », comédie musicale en trois actes, J. Mazellier (transcription, Th. Rottier); 1) Marche burlesque; 2) Sérénade, cor-solo: Lucien Guyard; 3) Fontaine; 5) « Carnaval », numéro 4 de la suite d'orchestre, E. Guiraud (transcription de L. Chic).



NIÈVRE

NEVERS

Programme du concert donné par la Philharmonie municipale (direction: Georges Bardin) le mercredi 31 mars 1965, à 21 h., au Théâtre municipal, avec le concours de Claude Charles, clarinettiste, et de Michel Nouaux, saxophoniste.

Première partie. — « Arabesques », Jean-Jean; « Réclit et Poissonne », Weber, clarinette: Claude Charles, premier du Conservatoire national supérieur de Paris, membre du Trio de Paris, soliste à la Musique de la Garde Républicaine; « Canzonetta », Pierre; « Berger, Bergère », Ronny; « Orphée », Guick; « Rapsodie », Piémont; « Variations sur le Carnaval de Venise », Viard, saxophone: Michel Nouaux, premier prix du Conservatoire national supérieur de Paris, premier prix du concours international de Genève, soliste à la Musique de la Garde Républicaine; au piano, M. Leflocq, premier prix du Conservatoire national supérieur de Paris, membre de l'Association des Concerts Lamoureux.

Deuxième partie. — « Forgy and Bess », Gershwin; « Carmina Burana » (suite d'orchestre) Carl Orff; I - O Fortuna; II - Fortune Plango Vulnere; III - Tanz (flûte solo, M. Ohier); IV - Chramer, Die Die Varwe Mir; VI - Veni, Veni, Venias; V - Rele; VII - In Trutina (cor-solo, M. Philp); VIII - Tempus Est Jocundum (tuba, M. Gateau-Ravelle); IX - Dulcissime (clarinette solo, M. Cailet); X - Ave Formosissima; « Fantaisie Tyrolienne », Bruniau, soliste, Michel Nouaux; « Erwin (fantaisie pour clarinette) Meister, soliste, Claude Charles; « Carnaval Romain » (ouverture) cor anglais solo, Roland Neuranter, Berlioz. Présentation de M. Bertin-Denis.

PUY-DE-DOME

BILLOM

Compte-rendu de la Sainte-Cécile à la Société Philharmonique

C'est avec un peu de retard sur le calendrier, que la Société philharmonique de Billom fêta la Sainte-Cécile le dimanche 17 janvier 1965.

ÉDITIONS PHILIPPO ET GOMBRE

EN VENTE AU

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9^e - Tél. 824-89-24

VIENT DE PARAITRE

MERLOT: Le Saxophoniste. Méthode 15,00 F

WORSCHÉCH: 9 pièces, 2^e cahier guitare 3,50 F

WORSCHÉCH: Les grands maîtres classiques (de Rameau à Tchaikowsky). 10 transcriptions guitare 3,50 F

WORSCHÉCH: 12 grands classiques. Transcriptions pour flûte à bec et guitare 3,50 F

C. NABERT: GLOCK ou l'Histoire d'un Clown Recueil Piano 6,00 F

P. NERINI: 1 heure de technique journalière Violon 6,00 F

Loulou FARFAX et JONATO: Quand le cirque (marche), pour harmonie et fanfare. Existe également pour orchestre de danse.

EN PREPARATION

P. WORSCHÉCH: Solfège appliqué à la guitare. Volume 2

P. WORSCHÉCH: Méthode complète de guitare. Volume 2

MERLOT: Le Saxophone classique. Déjà paru. Volume A. B. Chaque 6,00 F

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE COMPLET

TROMPETTES
TROMBONES
SAXOPHONES
CORNETS
CORNETS-TROMPETTES
BUGLES
CORS D'HARMONIE
BASSES
ALTOS
CORS ALTOS



LES MEILLEURS ARTISTES

ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS

A. COURTOIS

8, RUE DE NANCY, PARIS 10^e - TÉL.: NORD 77-85

DEPUIS 1803

Spécialiste des Instruments de cuivre.

A 11 h., nos musiciens se mettaient en route pour le traditionnel tour de ville et pour la première fois, les élèves de l'école de musique y ont pris part. Ils étaient superbement campés avec leur joli calot bleu fièrement campé sur l'oreille...

Puisque nous en sommes à nos jeunes élèves, nous allons un peu vous parler d'eux.

Ils sont quatorze à suivre régulièrement les cours d'instruments, après avoir suivi pendant deux ou trois ans les cours de solfège.

Deux flûtistes : Mlle Odile Bourgois et M. Georges Leroux ; cinq clarinettes : Mlle Maria Piras et MM. Hubert Champécos, Georges Faron, Jean-Claude Poenard, Pierre Guillon ; trois saxophones : MM. Gilles Berthon, Hubert Breuil, Jean-Paul Clouvel ; un piston : Max Mure ; trois barytons : MM. Daniel Carrier, Daniel Montorier, André Montorier. Leur âge variant de 13 à 18 ans, nous sommes bon espoir pour l'avenir de la société.

A midi, à l'issue du défilé en ville, nous nous retrouvons tous autour des tables de l'Hôtel des Voyageurs. De nombreuses dames sont venues nous y rejoindre et c'est dans une atmosphère joyeuse, amicale et je dirai même familiale, que se déroula le banquet. Au dessert, M. Pallaut, président de la société, sut en termes choisis remercier les personnalités présentes et nos invités. Il fit rapidement, mais d'une façon complète, la rétrospective des activités de la société pendant l'année 1964 et traça les grandes lignes du programme de l'année nouvelle.

M. Coulaudon, maire de la ville, prit à son tour la parole nous assurant de tout l'appui de la municipalité et nous promettant que tous ses efforts tendraient à nous faciliter encore plus notre tâche.

Après lui, M. Begon, conseiller général du canton, nous dit sa joie d'être parmi nous et l'affection toute particulière qu'il porte à la musique en général et à l'Harmonie de Billom en particulier. Il nous assura de l'aide efficace du département et va s'employer de son mieux au sein du Conseil général pour obtenir le plus possible en notre faveur.

Et maintenant, avec sa verve habituelle, avec ses talents d'orateur et avec tout

son cœur, M. Jacques Wegl, secrétaire général adjoint de la Fédération musicale du Centre, sut rendre un émouvant hommage à notre ancien président M. Georges Sistaou, trop tôt enlevé à l'affection des siens et à l'estime de tous ses camarades musiciens. Puis avec toute la flamme et toute l'ardeur que nous lui connaissons il nous fit un tableau réel et vivant de la situation précaire actuelle de la musique populaire. Il trouva ensuite les mots nécessaires pour remercier les professeurs bénévoles, pris dans les rangs de la société qui, avec compétence et dévouement, s'occupent de nos jeunes élèves.

M. Jean Boillon qui, tout en assurant la partie de piston solo et le rôle de second chef à l'harmonie, se dévoua corps et bien pour la clique comme tambour-major et forme actuellement, trois jeunes élèves clairon.

M. Henri Morel, qui assure en plus de ses cours de solfège, des leçons d'instruments aux élèves et la direction de leur cours d'ensemble.

M. Jean Mouchet qui, bien qu'ayant une partie particulièrement délicate comme clarinette solo à l'harmonie, prend sur son temps de nombreuses heures par semaine pour dresser cinq ou six élèves à la clarinette.

M. Michel Leroux qui dirige les cours de solfège pour une trentaine d'enfants avec une profonde connaissance de la musique et de la pédagogie en y ajoutant une patience inlassable et un dévouement sans limites.

M. Wegl nous parla ensuite des examens fédéraux nous encourageant vivement à présenter tous nos élèves aux différents concours. Ce que nous ferons certainement d'ailleurs.

Il leva son verre à la santé de tous, à l'Harmonie de Billom et à la musique.

Puis M. Grépal Honni, représentant la Société chorale « Les Enfants d'Auvergne », nous interpréta plusieurs morceaux de son répertoire et ce fut dans les chansons que se termina joyeusement cette bonne journée.

Robert MONTELEON, chef de musique.

NORMANDIE

TOURLAVILLE-MIELLES
Grâce au dévouement de M. Lerouvreur, directeur d'école Groupe Voltaire, la Musique du patronage laïque a repris vie. En deux ans, l'harmonie a vu son effectif porté à 25 membres et une batterie de 6 tambours, 6 clairons, 6 trompes l'accompagne. Les cours de solfège et d'instruments sont régulièrement suivis et tous les ans les épreuves fédérales sont subies dans les meilleures conditions. Concerts des quartiers, sorties dans les environs, tout cela témoigne d'une activité non marchandée qui mérite d'être signalée et serve d'exemple à ceux inféodés à un attentisme prolongé. Nous enregistrons avec plaisir le programme d'un récent concert.

TOURLAVILLE-MIELLES

« Braves Turcos, pas redoublé, Mendelchett ; « Etrole d'Or », fantaisie ; « Augé » ; « A travers la Géorgie », marche, Miller ; « Les Lilas Blancs », fantaisie, Millis ; « Alsace - Lorraine », Marcoux ; « Défilé des Bataillons », Pihot ; « Sur les fiots bleus », valse, Augé ; « Scènes Champêtres », fantaisie, Labole « Les Allobroges ».

A l'occasion de la remise des prix aux élèves de l'Ecole de musique que dirige avec compétence M. Kemblinsky aidé par son fils professeur de clarinette, la Musique municipale sous la direction de M. Grangulotte a d'abord fait entendre quelques extraits de « La Petite Musique de Nuit », de Mozart. Puis furent épinglées plusieurs médailles fédérales et confédérales. Ensuite l'orchestre des cadets sous la baguette de leur directeur interpréta « La Chanson de Solveig », un « Largo », de L. Kemblinsky ; « Petit défilé », « Fête de nuit », « Ce bon vieux temps », de Delbecq. Pour terminer la matinée, la musique fit entendre « De Pigalle au Texas », de Delbecq, et une suite de valse sur « La Veuve Joyeuse ».

VALOGNES

Il va sans dire que chaque exécution fut couverte de chaleureux applaudissements.

YVETOT

Nécrologie
Au moment de mettre sous presse, nous apprenons, avec stupeur, le décès accidentel de notre ami Boizard, vice-président de la Fédération, directeur de la Musique Municipale d'Yvetot.

OISE

CREIL

L'activité des « Chanteurs du Valois » en 1964
La jeune chorale creilloise a donné en janvier 1964 une série de quatre concerts à Chantilly, Creil, Senlis et Pont-Saint-Maxence. Ces manifestations s'intitulaient « Noël de tous les temps et de tous

ORLÉANAIS - BERRY

VENDOME

Nécrologie
Nous avons la douleur d'annoncer le décès de Mme Louise Barrué. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 28 janvier 1965. Mme Louise Barrué était la femme de M. Barrué André, ancien vice-président de la F.M.O.B. pour le Lot-et-Cher et actuellement membre d'honneur de la F.M.O.B.
Nous renouvelons à M. Barrué, l'expression de nos sincères condoléances.

Le Nouvel An salué en musique

Le réveil en fanfare. A 8 h., la batterie-fanfare des sapeurs-pompiers et de l'harmonie municipale effectuait ses premières sonneries devant la sous-préfecture pour souhaiter une bonne et heureuse année à M. Max Lavigne, sous-préfet et à sa famille.

Poursuivant son périple, elle se rendait chez M. Yvon, député-maire, ensuite au centre de secours et dans plusieurs quartiers.

Puis à 10 h., sous la direction de M. Jouveau, sous-chef de musique, le cortège gagnait la rue Poterie pour rendre visite à M. Emile Mounier, le distingué directeur de l'Harmonie, et lui présenter ses vœux.

Tous se retrouvèrent d'abord à un vin d'honneur servi dans la salle du conseil municipal, et présidé par M. Yvon et ensuite dans un des salons de l'hôtel de la sous-préfecture où M. Max Lavigne offrait une réception.

M. Mounier prit la parole pour s'adresser à M. Yvon : « Je veux vous remercier pour tout ce que vous m'avez permis de vous exposer en ces dix années et pour tout ce qui a été réalisé dans le domaine artistique musical par la municipalité ».

Dans sa réponse, M. le maire souligna l'excellent travail accompli pendant les dix ans de présence et de direction de M. Mounier, et félicita tous les musiciens pour leur dévouement à la cause de la musique.

A la sous-préfecture, M. Yvon salua en termes chaleureux M. le sous-préfet, se félicitant des relations amicales avec M. Max Lavigne et souhaitant que cette collaboration importante dure encore longtemps.

M. le sous-préfet après avoir exprimé ses vœux à l'égard de l'Harmonie municipale et de dire que l'Harmonie et la chorale d'ensemble se portaient bien, remercia au grand plaisir le directeur de l'Harmonie municipale, le vice-président M. Mounier pour l'impulsion donnée à cette société. Vous êtes encouragés par un amour commun : celui de l'art musical. C'est à un esprit que beaucoup gouvernent militairement.

LISIEUX

Nécrologie

L'Harmonie Municipale vient de perdre son doyen, M. Alcide Goupil, 83 ans. Jusqu'à l'an dernier, il tenait encore sa place au pupitre des basses, ancien musicien du régiment (avec Allier) toute sa vie à être partagée entre musique et son métier : relieur-papetier, reporter-photographe à l'imprimerie Morièr, où il entra à l'âge de 13 ans, pour ne jamais la quitter jusqu'à son dernier souffle (en mettant en page « son journal » Le Lézard). Depuis son arrivée à Lisieux (il y a 45 ans déjà) Alcide Goupil, mutilé de guerre, comme moi d'ailleurs, fut un ami fidèle et qui m'aida à remettre sur pied l'harmonie municipale démantelée par la grande guerre. Infatigable, ne sachant jamais dire non, c'est une figure légendaire de la ville, où il est né, qui disparaît... Il pleure dans mon cœur ! Seuls d'inoubliables souvenirs restent...

L'Harmonie municipale, sous la direction de M. André Petit, vient de donner un superbe concert, primé des grandes manifestations musicales qui, pour célébrer son 75^e anniversaire, réuniront au concours international du 2 mai 40 sociétés... Voici le programme qui a été offert au public nombreux et enthousiaste : Ouverture de « Tancredi », de Rossini ; « Petite Suite », de César Cui ; Ballet des « Deux Pigeons », « 1^{er} Concerto en la mineur », de Weber (soliste : Pierre Antoine, lauréat du Conservatoire national Supérieur de Paris, accompagné au piano par M. Muckensturm, directeur de l'école de musique) ; Les Entr'actes de « Carmen » ; « Le Carnaval de Venise », variations pour clarinette (soliste : P. Antoine, sus-nommé) Ouverture de « La Chauve-Souris ».

Une semaine plus tard, l'Orchestre symphonique sous la baguette de M. Muckensturm donnait au théâtre son 2^e concert de la saison avec au programme : l'« Adagio », d'Albinoni (violon, M. Plassart) ; « La Symphonie Jupiter », de Mozart ; « Le Quintette avec piano en La majeur dit « La Truite » (violon, M. Plassart, alto, M. Casteran, violoncelle, M. Bar, contrebasse, M. Dumand, piano, M. Muckensturm et « Le Lac des Cygnes », de Tchaikovsky. Tout cela fut présenté de la meilleure façon et recueillit de chaleureux applaudissements du public... ce qui obligea de donner en « bis » un extrait du « Lac des Cygnes ».

Pour compléter ce double compte rendu il nous est agréable de préciser que la présentation des œuvres aux deux auditions était assurée par notre collègue et ami, M. Anne.

LUC-SUR-MER

Là aussi, vient de disparaître à 70 ans, un ancien camarade d'Ecole Normale : Abel Doucet. Bon musicien, bugle à la fanfare d'antan de l'Ecole, il fonda, dès sa nomination à Luc, une société musicale avec ses élèves. Il y a quelques années, on célébra le 25^e anniversaire de la société ; manifestation assombrie par la maladie qui commençait son emprise sur lui.

Aux deux sociétés endeuillées, à la famille du disparu, la grande famille des musiciens adresse ses sentiments de condoléances et douloureuse sympathie.

EVREUX

L'Harmonie municipale, sous la baguette de M. Lion, directeur simultané de l'Ecole de musique « Emile-Christie », vient d'offrir à ses membres honoraires un très beau concert : ouverture d'« Egmont » et Andante Con moto de la « 5^e Symphonie en Ut mineur », de Beethoven, puis deux extraits de « Casse Noisette », de Tchaikovsky : Ouverture miniature et Valse des fleurs.

Le programme comportait ensuite le nom du Quatuor de Trombones des Concerts Lamoureux composé de MM. Alain, Verdier, Fondrer, Longo. Ce merveilleux ensemble a donné la mesure de son savoir en présentant « Les Danciers », d'E. du Tertre, « Suite brève pour 4 trombones », de Guy Desteunques et le rustique « Quatuor pour trombones », de Dondyne.

Au cours du concert, M. Azemia, maire-adjoint, remit à un vieux musicien chevronné, M. Védie, la médaille gouvernementale des Sociétés musicales et chorales. Tout cela bien entendu fut souligné de chaleureux applaudissements.

SAINT-SAJVEUR-LENDELIN

Le 14 février dernier, la Musique cantonale organisait sa fête annuelle placée sous la présidence de M. Langevin, maire et conseiller général du canton, et de M. Léon Lesouhantier, président de la société depuis sa fondation en 1924.

A 15 h., dans la salle des fêtes municipale, le Cercle laïque et culturel de Saint-Lô présentait au public la spirituelle comédie de Dominique Meunier : « A votre santé, mon général ! »

Au cours des entr'actes, la musique interprétait sous la direction de M. Ledimier : « Cœur à la musique », de Champel ; « Deux soirées de Vienne », valse de Leo Lehner ; « La Marche des Anges », de Ch. Anagnostis ; « My Queen », valse de Bondel ; « Delfe des Musiques Françaises », de Carlo.

Le soir, dans le spectacle au Collège d'enseignement général, un bon nombre d'élèves de la musique, sous la direction des professeurs Saint-Lô et le conseil d'administration de la société,

les Pays ». Le programme très varié comprenait des Noëls folkloriques, des Negro-Spirituals, interprétés en anglais « Still night » et un Noël espagnol chantés dans leur langue d'origine. Le concert se terminait par un extrait de l'« Enfance du Christ », de Berlioz et par l'« Alleluia du Messie », de Hændel.

Le 27 octobre, les Chanteurs du Valois donnèrent un nouveau concert au cinéma Eden, à Creil. A cette occasion nous avons choisi une formule mixte : concert vocal suivi de la projection d'un film sur un sujet musical, et dont le titre était « Tu seras un homme... mon fils ».

A cotés des choses sérieuses il y a aussi l'agréable. En juin, les Chanteurs du Valois ont organisé une sortie culturelle à Reims, avec visite guidée de la ville, de la cathédrale et de l'église Saint-Remi. La journée se termina très traditionnellement par la visite des caves d'une grande marque de champagne. Qu'on se rassure... chacun sortit très droit.

Autre manifestation qu'il ne faut pas laisser sous-silence : la célébration de la Sainte-Cécile. Notre patronne fut fêtée fort dignement au cours d'un dîner durant lequel certains de nos choristes se firent entendre de façon fort agréable. Il va sans dire qu'on dansa après le dîner, à la grande joie des jeunes. Le succès de ces manifestations de détente auxquelles participent les familles des chanteurs prouve la vitalité et la bonne entente de notre groupe.

Un dernier mot, enfin, le 29 janvier, les Chanteurs du Valois ont tenu leur assemblée générale. A la suite des rapports moral et financier eut lieu un vote pour élire trois membres du bureau en remplacement de ceux dont le mandat arrivait à expiration. A la suite de ce vote la constitution du bureau est la suivante pour 1965.

Président : M. Dru ; vice-président, M. Girault ; chef de chœur, M. Albert Burlat ; secrétaire, M. Estignard ; trésorier, M. Ranc. Mmes Arnaud et Vin font également partie du bureau.

Entre autres choses les Chanteurs du Valois participeront à la fête fédérale qui aura lieu le 30 mai à Noyon.

Nouveauté

Pour vos Concerts, Festivals, morceaux d'ensemble, concours etc. DEMANDEZ AUX

Éditions CHAMPEL

à NEUVILLE-SUR-AIN (AIN)

Notre hymne

(GLOIRE A LA MUSIQUE)

Poème de A. Faillet, musique de Fr. Menichetti pour HARMONIE, FANFARE ET CHORALE.

Cet hymne peut être exécuté aussi par la chorale seule ou accompagnée par l'harmonie ou fanfare.

Instruments de Musique F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

COTE-D'OR

La Fédération des Sociétés musicales de la Côte-d'Or est en deuil

Notre dévoué trésorier, Gabriel Jarrot, nous a quitté et un groupe d'amis lui adressait un adieu le jeudi 15 avril.

Depuis 40 années, M. Jarrot servait avec foi la Fédération musicale. Affable, calme et souriant, il n'y avait pour lui jamais de problème. Ses livres étaient scrupuleusement et parfaitement tenus et jusqu'au dernier moment il s'est soucié de faire pour le mieux. Quelques jours avant sa mort, j'étais auprès de lui, et malgré les souffrances du mal qui devait l'emporter, il a tenu à m'expliquer les dernières tractations, les attributions de médailles et diplômes. La joie de servir

et d'être agréable à tous aura été son idéal. Il aimait de tout son cœur la musique et s'intéressait à toutes les manifestations, grandes ou petites, de nos sociétés. Rien ne le laissait indifférent et il participait de tout son être à la vie musicale de notre région, jurys d'examen, classements, etc..., apprécié par la Confédération toute entière qui le connaissait lors des congrès annuels de Paris.

Il laisse un grand vide parmi nous et dans nos mémoires restera gravé son souvenir vivant, modèle pour les jeunes, avides de servir. Gabriel Jarrot a bien mérité de tous les musiciens de France.

Sa fidèle compagne et sa famille trouveront auprès de tous la sympathie reconfortante en ces tristes moments.

André AMELLER, président.

Justesse absolue
Splendeur du timbre

BUFFET
Crampon
PARIS

saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flutes

10-10, Passage du Grand Cerf
PARIS-2^e
CUT. 88-7178

M. Molzard, maire de Chécy, présidait cette séance, entouré des membres du conseil municipal. Un public nombreux était venu assister à ce nouveau démarrage.

Des morceaux bien enlevés et bien interprétés sous la direction de M. Cortès ont permis d'assister au renouveau de la société.

Après une courte allocution, M. le maire remit à M. Cortès sa baguette de directeur en lui souhaitant la bienvenue à Chécy.

Il est à souhaiter que les anciens musiciens, qui se sont abstenus jusqu'à ce jour, sentent vibrer en eux une corde sensible. L'Harmonie de Chécy sera heureuse d'accueillir les bonnes volontés qui renforceront ses rangs.

Nous souhaitons à M. Cortès et à ses musiciens une pleine réussite.

SEINE ET SEINE ET-OISE

Concert de l'Harmonie de la R.A.T.P.

Il convient d'insister tout particulièrement sur le magnifique succès remporté par l'Harmonie de la R.A.T.P. et son éminent chef Georges Fossier, le 27 février dernier, à la salle Pleyel.

La première œuvre inscrite au programme était, selon la tradition établie, une marche bien sonnante réunissant les importants effectifs de l'harmonie et de la batterie-fanfare, sous la direction de l'un des sous-chefs (M. Masse, ce soir-là) et du tambour-major M. Houlline. La marche exécutée se présentait sous un beau titre : « Honneur aux Braves Gens » et elle était signée Charles Lhomme, un nom bien connu qui porte témoignage de la qualité d'écriture des œuvres sur lesquelles il paraît. Cette marche fut chaleureusement applaudie comme elle le méritait.

Georges Fossier fut ensuite acclamé dès qu'il monta au pupitre et il dirigea avec sa maîtrise coutumière la si belle ouverture de Mendelssohn : « La Grotte de Fingal », transrite pour harmonie par le colonel Pierre Dupont. Ce fut un succès largement justifié qui se prolongea par une autre belle page du même auteur romantique : « L'Andante de la Symphonie Ecossaise », toujours dans l'arrangement pour harmonie réalisé par le prestigieux chef honoraire de notre Musique de la Garde Républicaine.

Nous entendîmes ensuite les « Scènes Bohémiennes de la Jolie Fille de Perth », de Georges Bizet, ces pages si vivantes, si colorées et si pittoresques. Ces danses passionnées produisent toujours un effet irrésistible et la progression finale allant de plus en plus vite à partir d'une simple mélodie de flûte aboutissant au déchainement de tout l'orchestre, fut remarquablement enlevée sous l'impulsion de la trepidante baguette de Fossier. Cette œuvre, transrite pour harmonie par Lançon, fut saluée par une vibrante ovation de l'auditoire.

Et la première partie du concert se termina par l'interprétation extrêmement soignée et délicate d'une rhapsodie suédoise de Alfvén : « Midsomravaka ». Cette évocation printanière de la claire lumière scandinave remporta un unanime succès.

La seconde partie nous offrait en son début le très beau « Divertissement sur des Chansons russes », du si regretté maître Henri Rabaud. Félicitons de tout cœur Georges Fossier d'avoir ainsi rendu hommage à la mémoire d'un grand maître de la musique française que nos concerts dominicaux et notre radio nationale délaissent à qui mieux mieux, d'une façon absolument scandaleuse. Nous n'entendons plus jamais « La Procession nocturne », « Marouf », les deux symphonies, la délicieuse « Eglogue » et d'autres chefs-d'œuvre encore. Il n'y a pas si longtemps, Fossier nous a donné « l'Eglogue » à l'un de ses concerts de l'Orchestre symphonique de la R.A.T.P. Il a mis tout son cœur dans l'interprétation de ce si beau « Divertissement sur des Chansons russes » et nous devons l'en remercier chaleureusement. C'est d'ailleurs ce qu'a fait le public par ses applaudissements prolongés. Georges Fossier n'oublie jamais d'honorer les grands musiciens injustement délaissés par ceux qui ont pourtant officiellement la charge de perpétuer leur souvenir. Il y a malheureusement un certain nombre de ces « prosaïtes » en France. On dirait vraiment que nos concerts n'ont pas pour but de montrer au monde, en pleine lumière, ce qu'est la richesse du répertoire de la musique française. Georges Fossier, lui, n'hésite jamais et nous ne saurions trop l'encourager à continuer.

Après le légitime hommage à Rabaud, l'Harmonie exécuta l'admirable « Adagio », d'Albinoni qui est maintenant devenu célèbre à juste titre. Notons en passant, que cet adagio a été transcrit par Pierre Dupont, de même que le divertissement de Rabaud dont nous venons de parler et « Les Pins de Rome » qui allaient terminer le concert, en véritable apothéose.

Cette œuvre de Respighi est extrêmement attachante et elle constitue un ad-symphonique si apprécié : « Les Fontaines de Rome ». Dans l'exécution des « Pins de Rome », l'harmonie et son chef ont pu donner toute la mesure de leur valeur. La traduction de toute la partition a été exemplaire et nous avons été séduits du commencement jusqu'à la fin par les tableaux évocateurs de la Rome antique qui survivent dans notre vie moderne. Nous avons entendu les enfants d'aujourd'hui s'ébattre joyeusement sous « Les Pins de la Villa Borghese », c'était la vie même, mais nous avons ensuite rêvé sous « Les Pins près d'une

catacombe » d'où montaient encore, à travers les siècles, les litanies des anciens martyrs, nous avons entendu chanter le rossignol au clair de lune sous « Les Pins du Janicule », ce chant pur enregistré superbement dans la nature par la grâce d'un disque mais qui est servi avec beaucoup d'art dans la poétique partition d'orchestre. Et, enfin, nous avons entendu venir de loin et grandir le pas martial et lourd des légions romaines qui faisaient vibrer le sol sous « Les Pins de la Voie Appienne ». Ce pas martelé, qu'on entend à peine au début, nous impose peu à peu son rythme, jusqu'à l'obsession, et il nous rappelle ce que fut la grandeur de la Rome des Césars. Les buccins éclatent victorieusement en rituelles fanfares et c'est sur cette gradation impressionnante, artistement dosée par Georges Fossier, c'est sur cette grandiose vision que s'est terminé en beauté ce splendide concert de la R.A.T.P.

Quelques jours plus tard, le 6 mars, l'Orchestre symphonique de la R.A.T.P. a donné un autre concert à la salle Gaveau, toujours sous la direction de l'infatigable Georges Fossier. Je n'ai malheureusement pas pu y assister, moi qui suis toujours fidèle à ces manifestations musicales. Je suis tombé malade la veille et j'ai été immobilisé pendant trois semaines. Je n'ai d'autant plus regretté que je me réjouissais d'avance d'entendre la délicieuse « Symphonie concertante », de Mozart, pour hautbois, clarinette, cor et basson, dans laquelle les solistes de l'orchestre : MM. Jacques Rogié, Pierre Billaud, Roland Waller, et Ladislav Strelba se sont certainement distingués. Il m'eût été si agréable de souligner la valeur de leur interprétation. Il y avait en outre, la pianiste Jacqueline Delino qui, je crois, a joué du Chopin, et puis des œuvres de Roussel et de Fauré. J'ai vraiment manqué là un beau concert.

André PETIOT.

VINCENNES

Musique Municipale

Le concert annuel de cette excellente formation qui eut lieu le 4 avril, dans la belle salle des fêtes de la Mairie, présidé par l'actif maire, M. Quinson, ancien ministre, entouré de ses adjoints, fut un succès par le choix des ouvrages inscrits au programme et par la mise en place due au nouveau chef, M. Lucien Bonnet, un artiste, un technicien et une fine baguette, souple, sûre et toujours au service d'une musicalité certaine.

Il est vrai, qu'assisté par un président de la valeur de M. Lucien Dery, la tâche lourde qu'il assume lui est considérablement allégée sous tous les rapports.

Un programme de choix, comprenant « Une marche parade », du regretté L. Manière, très musicale, suivie d'extraits de « Sigurd Jorsalfar », de Grieg, de la valse célèbre de Lehár, « L'Or et l'Argent » du « Roi s'amuse » (six danses, du « Cortège de Bacchus (une figure), de Léo Delibes et de la « Marche du Sacre du Prophète », de Meyerbeer, tout cela fort bien exécuté, permettait de juger des progrès accomplis chaque année grâce au travail, à la discipline et à l'assiduité des membres de cette belle phalange vincennaise.

Le Club chorégraphique « Les Lutins de Vincennes », fort bien conduit par Mme Bonhème, nous fit admirer de jeunes danseurs déjà très expérimentés dans deux figures du « Ballet Egyptien », de Luigini et de la « Houzarde », de Louis Ganne. Relevons parmi ces fines fleurs de la danse : Mlles Mervant et Vanni, Isa Baron, Miss Thomson, Susy Lair et dans le « Quatuor en couleurs », de Rossini, Mlles Pignot, Bonhème, Perrin, Mervant et Levasseur, qui ont droit à nos éloges et à nos compliments.

La réunion comprenait encore, pour finir, « Les Jours heureux », une comédie de Puget, présentée par le Théâtre de la Seine, de G. Lejeune, qui fut fraternellement applaudie.

En résumé, belle journée, une de plus, à l'actif d'un groupement de valeur qui fait honneur à notre grande famille confédérale et qui mérite d'être citée comme l'un des meilleurs de notre région.

R. B.

LE BLANC-MESNIL

Harmonie de Blanc-Mesnil

L'Harmonie de Blanc-Mesnil est en deuil à la suite du décès de son président, M. Bernard Pierre (père) survenu le 28 février 1965.

En peu de temps, à notre harmonie, trois autres décès ont été à déplorer. Ceux de MM. Mary, Jacquet et Boullie.

Avec le décès de M. Bernard, nous perdons le musicien excellent toujours soucieux de parfaire ses connaissances dans l'emploi des instruments : la basse, le piano, la clarinette et toute la famille des saxos ; le chef de musique à la baguette sûre et enfin le président idéal au dévouement entier. Dans une autre branche enfin, le bibliothécaire intègre et dévoué qui, pendant dix-sept ans a tenu la bibliothèque municipale à la plus grande satisfaction de tous. A signaler que les œuvres consacrées à la Musique et à l'histoire de la Musique y étaient largement représentées et mises en valeur par notre regretté président.

Me en 1891, à Piegut-Pluvier (Dordogne) M. Bernard adhère à la société musicale de Piegut et y reste de 1907 à 1913.

La guerre de 1914-1918 vient le prendre et le voit en uniforme de poilu partager avec ses camarades les souffrances et les privations. La paix le ramène à son foyer où il reprend ses activités et son « violon d'ingres » : la Musique et ses instruments.

Comme soliste, dans la famille des saxos, il participe aux sociétés suivantes : à l'Harmonie de Saint-Ouen, de 1919 à 1921 ; à l'Harmonie des Chemins de fer du Nord-Paris, de 1921 à 1937 ; à l'Indépendante de Blanc-Mesnil, de 1937 à 1959.

Fort de l'expérience acquise, il va donner dans cette et toute la mesure de ses moyens et de son dévouement absolu.

Après le décès du regretté président Cavillon, M. Bernard est nommé président de l'Harmonie de Blanc-Mesnil, à laquelle jusqu'à sa mort il va consacrer tout le reste de sa vie.

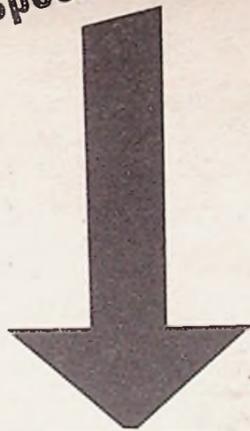
TRÈS IMPORTANT

La première édition du Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C M F paraîtra prochainement



renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION! la deuxième tranche de souscription est ouverte depuis le 1^{er} septembre au prix spécial de 25 francs



BON DE SOUSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE du Musicien et des Sociétés Musicales de France édité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives

Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8^e - BAL. 43-88

Je soussigné Prénom

Adresse complète

agissant au nom de la Société

ou à titre particulier (1) déclare souscrire exemplaires du Guide Annuaire proposé au prix de 25 F l'unité, à m'expédier dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit F à la Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8^e, par virement postal, C.C.P. Paris 88-08-00, par mandat ou par chèque barré (1).

DATE

SIGNATURE

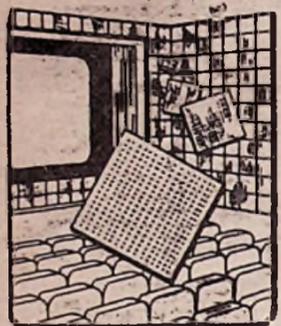
(1) Payer les mentions inutiles. (2) Attention ! Les Sociétés peuvent, et elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.

Pour vos salles de Répétition et de Concert Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO

Salles d'exposition :



FIBROCIMENT POISSY

TRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone : 965-78-80.

PARIS 17, rue Daunou, 2^e Téléphone : OPERA 65.74.

STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34.

QUEST

COUHE-VERAC et CIVRAY

Magnifique succès des concerts des Unions Musicales

Samedi, à Couhé-Vérac et dimanche également, en soirée, à la salle des fêtes de Civray, les 70 exécutants constitués par la réunion des Unions musicales de ces deux cités, sous la direction de M. Charles De Cock, premier prix du Conservatoire Royal de Bruxelles, ont séduit un sympathique public, qui aurait pu être toutefois encore plus nombreux, mais en revanche était constitué de mélomanes avertis. Cette assistance sut pleinement d'ailleurs apprécier le remarquable choix de morceaux interprétés avec un égal brio par les musiciens de ces deux villes conduits avec une rare maîtrise et la compétence, qui lui est coutumière par M. Charles De Cock, le dévoué et talentueux chef d'orchestre de ces deux associations.

UN PROGRAMME DE CHOIX

Une fois encore les musiciens de l'Union musicale de Couhé-Vérac et de celle de Civray présentèrent, conduits par la baguette de M. Charles De Cock un concert particulièrement apprécié de l'auditoire. M. Pierre Héault, de Couhé-Vérac commenta les différentes œuvres présentées avec simplicité et compétence.

Le public fut ainsi à même d'applaudir : « Marche polonoise » de J. Blangenois ; l'ouverture du « Calife de Bagdad », de Boïeldieu, sur une transcription de M. T. Frottier, des scènes descriptives « l'Image d'Orient », de F. Ruelje, une composition de M. Charles De Cock « Un Rêve au bord du Tarn », prélude et valse, le « Retour au Pays », de F. Gillson, « Danses Hongroises » numéros 5 et 6 de Erzhans et enfin « Cortège de ballet », de E. Avon.

DOLNET LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE Ses derniers Modèles de SAXOPHONES TROMPETTES CLARINETTES MATERIEL DE JAZZ etc... Catalogue franco sur demande Etablissements DOLNET 31, Rue de Rome - PARIS 8^e - (Usines à Mantès)

Après la perte du regretté chef Richard, le président Bernard reprend la baguette en attendant la formation des jeunes et nouveaux chefs, MM. Allard Maurice et Ravez Jean.

Puis tard, c'est son fils Bernard Maurice, formé par un tel père musicien qui remplacera ce dernier.

La crise des effectifs de nos sociétés musicales n'a pas surpris le président Bernard car il sut bien vite y pallier en pratiquant une saine et fructueuse collaboration avec les sociétés voisines...

C'est grâce à cela que fut maintenue l'existence de notre vieille Harmonie de Blanc-Mesnil. Ainsi il avait montré le bel exemple et la voie à suivre.

En récompense de ses bons et loyaux services à la cause de la musique, la Ville de Paris et le département lui ont décerné la Grande Médaille d'argent en novembre 1964, lors d'une cérémonie musicale présidée par M. le Dr Lafay, ancien ministre, sénateur de la Seine...

Le jour des obsèques, l'Harmonie de Blanc-Mesnil, bannière volée et de nombreux musiciens des sociétés amies étaient présents, rendant un dernier hommage à celui qui a tant donné de sa vie à la cause de la musique.

Le service religieux eut lieu en l'église Notre-Dame de Blanc-Mesnil. Le Choral de Beethoven et le « Choral de Palestrina » furent alors exécutés par les Musiciens réunis sous la direction de M. Bonnard, chef de l'Avenir Musical du Bourget.

C'est en termes émus que l'éloge funèbre fut prononcé par M. Geury Maurice secrétaire de l'Harmonie. Et c'est au cimetière que pour la dernière fois, la « Marche funèbre » de Chopin, à l'accompagnement de sa dernière demeure, le président Bernard dont le souvenir sera gardé précieusement par tous.

Parmi l'assistance, nous citerons les personnalités suivantes: M. Le Moign, maire de Blanc-Mesnil; M. Fregossy, maire adjoint, conseiller général; Mme Valat, maire adjoint; M. Kravetz, secrétaire général de la mairie; M. Patin, président de l'Avenir Musical du Bourget et représentant M. Corre, maire du Bourget; et M. municipalité: MM. Rozaire et Brochard, de l'Harmonie d'Aubervilliers.

Le secrétaire de l'Harmonie de Blanc-Mesnil, Maurice GEURY.

La vie musicale de notre « Ecole Centrale » des Arts et Manufactures

Ce vendredi 12 mars dernier les élèves de notre école centrale assistaient, nombreux, au « Récital » de piano, donné en leur « Maison des Elèves », rue de Cléteux, par Mlle Selma Herscovici, professeur et remarquable pianiste...

La haute valeur de notre conservatoire fut d'ailleurs reconnue par une attribution de médailles diverses, toutes de choix, attribuées au personnel enseignant: une pléiade de professeurs, tous de grands talents, reconnus et consacrés.

Ces médailles attribuées au « Monde des Arts » furent officiellement remises aux heureux promoteurs par M. Darzacq lui-même, notre cher maire, en une solennelle réunion en la mairie de l'12^e arrondissement, en février dernier.

Félicitons donc nos talentueux professeurs et félicitons encore, et tout particulièrement, Mme et M. Marcel Enot, directeur de notre Conservatoire municipal, artistes de talent, animateurs et réalisateurs efficaces, qui savent conduire nos jeunes dans ce chemin bénéfique et délicat des arts, de la danse et de la musique, si vivifiant pour une jeunesse en son âge critique.

Capitaine F. BOYER.

PANTIN Harmonie Municipale Comme chaque année, l'Harmonie municipale de Pantin donna un grand concert de gala, offert à ses membres honoraires le samedi 27 mars 1965, à 21 h., dans la vaste et belle salle des Conférences de Pantin.

Ce concert foule également l'occasion de donner une audition publique des meilleurs élèves de l'Ecole municipale de musique.

Il fut, comme d'habitude, dirigé par notre dynamique directeur, M. Hector Gadanne, qui avait tenu à présenter un programme difficile et éclectique.

L'harmonie exécuta donc: une marche de F. Popy; « Le Cœur de la France »; « L'Ouverture du Carnaval romain », d'H. Berlioz; « Rytm' Parade », une fantaisie jazz de John Darling; « La Marche des Ambassadeurs », de A. Honegger; « Le Divertissement » pour saxophone et harmonie, de F. Andrieu; « Gopak », danse de Moussorgsky; « La Danse du Sabre », de Kachaturian, et pour terminer, la célèbre « Marche Hongroise », de H. Berlioz.

Tous ces morceaux furent interprétés parfaitement et les auditeurs ne ménagèrent pas leurs applaudissements à nos musiciens et à leur chef.

Ces différentes œuvres ne furent pas jouées successivement mais entrecoupées par les exécutions des élèves des différentes classes de l'école de musique.

Tout d'abord une flûtiste, Mlle Rolande Lathéziez, interpréta avec son professeur, M. Bourgeois, une sonate de J.-B. Leliet, que M. Gadanne accompagna au piano.

Un quatuor de clarinettes composé de MM. Honoré Nicolas, Lemière Michel, Simonet Claude, Beaujard J.-C., lui succéda sur la scène. Ils interprétèrent « La Romance sans parole », de Mendelssohn, tout à fait de circonstance par cette belle soirée printanière.

Puis deux trompettistes, les frères Mérand, attaquèrent l'« Air d'Orphée », de Gluck, et bientôt avec l'aide de Guillaume Georges, au cornet à piston, et de Carpentier Michel, au bugle, ils nous firent entendre un charmant petit prélude spécialement composé à leur intention par M. Gadanne.

Pour terminer cette audition un quatuor de saxophones composé de MM. Cachot (soprano), Gironta (alto), Marchand Claude (ténor) et Latouche Philippe (baryton) exécuta la chanson de « Grand'Maman », de G. Pierre.

Tous nos élèves méritèrent les chaleureux applaudissements de l'assistance. Puis un petit souvenir, un microsillon leur fut remis par le vice-président de l'harmonie pour les remercier de leur participation à notre fête et les encourager à parfaire l'étude de leur instrument.

Remercions aussi les professeurs, MM. Bourgeois, Dubrulle et Duché pour la qualité de leur enseignement démontrée par les excellents résultats obtenus.

La seconde partie de ce concert fut plus spécialement consacrée à l'audition d'œuvres interprétées par des professeurs de l'école de musique.

Tout d'abord, M. Simon Dubrulle, premier prix du Conservatoire national de Paris, interpréta avec son aisance habituelle le « Concerto Da Camera », de J. Ibert; il était accompagné au piano par Mme Dubrulle. Puis M. Bourgeois, ex-soliste de la Musique principale de la Flûte, nous charma avec la « Fantaisie Pastorale Hongroise », de F. Poppier. M. Gadanne l'accompagnait au piano. Le public fit à nos deux virtuoses de longues ovations.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué: M. Lohve, député-maire de Pantin, entouré de la municipalité et du conseil municipal; M. Pellet, conseiller général de la Seine; M. le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération musicale de Seine et Seine-et-Oise, qui nous fit l'honneur et le plaisir d'assister à tous nos grands concerts; M. Guy de Linieres, représentant M. Ondu, directeur (musique pittoresque) ainsi que de nombreux directeurs de sociétés musicales.

Nous avons bien regretté l'absence de notre président, M. Roger Laroche, qui s'était tant dépensé pour la réussite de ce concert et que la maladie avait contraint à garder la chambre. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et espérons le revoir bientôt parmi nous.

Rejoignons-nous d'avoir à Pantin une si bonne harmonie et une école de musique animée par un directeur et des professeurs qualifiés et dévoués, ne ménageant pas leur peine et procurant chaque année à l'harmonie de nouveaux et excellents concerts.

Mais n'oublions pas qu'une telle organisation n'est possible que grâce à l'aide généreuse d'une municipalité soucieuse d'éducation artistique populaire et remercions M. Lohve et le Conseil municipal de Pantin pour tout ce qu'ils font en faveur de l'harmonie et de la jeunesse pantinoise.

Le secrétaire de l'harmonie, HAGANAU.

LA PLAINE-SAINT-DENIS Plaine-Accordéons-Club Le 27 mars le Centre musical de la Plaine Saint-Denis a présenté, sous le patronage de Plaine-Accordéon-Club, son deuxième concert de guitare.

Pièce sous la présidence de M. Roy, directeur du C.M.P. (remplaçant M. Rother, président de Plaine-Accordéon-Club, excusé), le concert commença par la présentation de trois élèves du premier degré: MM. Alain Boyart, Pierre Salkazanow et Michel Pepin qui exécutèrent: « Marin », « Si nous les oiseaux » et « Les Enfants du Printemps ».

Le trio du deuxième degré comprenait MM. Jean-Marie Martin, Bernard Lantier et Jean-Pierre Ballet exécutant: « Marche des Barbares », « Marche », « Les Gibons », « Le Beau de Paris » et « Des que le Printemps revient ». Tous

ces jeunes firent preuve d'une technique toujours plus poussée de leurs instruments et recueillirent une ovation bien méritée de la part de la nombreuse assistance.

A l'entracte, M. Roy remercia le public d'être venu si nombreux et insista particulièrement sur le fait que la guitare est un instrument difficile à apprendre contrairement à ce que pensent beaucoup de personnes.

Il félicita les élèves du premier et du deuxième degré pour leur brillante interprétation ainsi que leur dévoué professeur, M. Paul Gallois.

La deuxième partie du concert placée sous le signe du jazz permit d'apprécier toute la virtuosité de M. Gilles Gallois et Gérard Demazière sur des thèmes du grand guitariste Django Reinhardt.

Pour terminer, M. Paul Gallois exécuta plusieurs morceaux classiques d'influence espagnole obliturant ainsi l'éventail des possibilités qu'offre la guitare. Et pendant que tous les membres de la section guitare animaient une petite sauterie, un vin d'honneur offert par le comité du C.M.P. fut servi aux membres participants ainsi qu'à leurs familles. Tous se séparèrent avec la ferme intention de se retrouver pour un prochain concert qui sera donné le 8 mai par la section accordéon.

Un orchestre sur les chemins du cœur Une fois de plus, depuis 1961 date de sa fondation, l'Orchestre du Mérite National Français, en présence du général Flipo, sous la baguette-moteur de son chef, Pierre Marolleau, vient de réaliser dans la salle des conservatoires, une de ses matinées musicales. L'art, le désintéressement, la générosité au service d'une grande œuvre communient intensément.

Tout cela grâce aux cinquante exécutants qu'il ajoutent à leurs qualités d'instrumentistes passionnés, le besoin de se dévouer pour ceux qui souffrent dans leur chair et dans leur âme. Messager et propagandiste sonore du Mérite National Français, cet ensemble homogène et enthousiaste, dont Ange Gilles est l'ardent animateur, plaça l'ouverture de son programme sous le signe d'une création: « La Marche du M.N.F. » dédiée au président Charles Dubin. Dirigée allégrement par l'auteur, Georges Buffart, cette composition très enlevée, joyeuse et souple, est une invitation stimulante à traquer la misère et le malheur.

Grâce à un choix des plus judicieux, Pierre Marolleau donna à ce concert le rythme endiablé, le tournoiement romantique de la « Chauve-Souris », de Johann Strauss, le charme impétueux, insaisissable et sensuel du « Gypsy-Carnival » (fantaisie tzigane) de Yascha Krein, l'exaltation et la vibration toute impressionniste de la « Petite Suite pour Montmartre » composée par R. Gallois-Montbrun (directeur du Conservatoire national supérieur de musique), de ce « celui qui demeure au-dessus de tous les maîtres, dans tous les siècles, et dans tous les arts », pour le divin Mozart, Pierre Marolleau et son orchestre surent communiquer avec foi et maîtrise, les notes transfigurées qui parlent à l'âme tout au long de la symphonie « L'Amo Silla », l'alternance de gaieté cristalline et de mélancolie profonde du concerto en La majeur dont Bernadette Dubin (premier prix du Conservatoire de Paris) — soliste — soutint remarquablement au piano l'incomparable richesse mélodique.

Du Mozart, encore avec l'ouverture de l'« Enlèvement au Sérail », ce Singpiel enchanteur, annonciateur de la grande floraison romantique.

Nous ne saurions oublier la place de choix au Bol Canto et à l'excellence des interprètes du passionné Verdi, du dramatique Puccini et séduisant Massenet: Jany Freval (soprano léger), Michèle Frank (soprano lyrique) et Enzo la Selva (ténor).

Très finement commenté par Jean-Louis Alibert (de l'Odéon), ce concert affirme les qualités d'un orchestre qui, par la musique, ouvre les chemins du cœur.

Bernard BLANCOTTE.

CHEFS DE MUSIQUE pour vos FANIONS ECUSSONS - BRASSARDS BRASSARDS Attributs brodés mains métier suisse Les Brodeurs Réunis 84, rue des Archives, PARIS-3^e C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50 Se commander du journal

SUD-EST Union des sociétés musicales de la Drôme Gala de l'Harmonie Romanaise Premier concert de gala de l'Harmonie Romanaise au Foyer du théâtre ce jeudi 4 mars avec la participation du ténor canadien, René Berge, accompagné par Mlle Michèle Thivolet, premier prix du Conservatoire de Lyon.

Ce fut un réel plaisir pour les auditeurs qui manifestèrent leur contentement par de nombreux rappels.

Au programme de cet artiste figurait: « La Tosca », « Werther », « Turandot », « Roméo et Juliette », « Pelléas », « Rigoletto » bien accompagnés par le charmant Mlle Michèle Thivolet, pianiste de Valence.

A son tour, l'Harmonie Romanaise sous la direction de son chef, A. Robinson, nous fit admirer une musique d'inspiration britannique: « Tanguis Volontaria », de Henry Purcell.

Ensuite ce fut un trio de Flûte très bien exécuté par MM. C. Chabot (hautbois), A. Zamora (clarinette), J. Giffels (saxophone ténor).

Sous la baguette de Maître Charles Mayeux, l'harmonie se fit applaudir dans l'ouverture de « Fidelio » et ensuite de la « Boléro ».

Puis la soirée se termina avec l'immortelle valse de Strauss « Le Beau Danube Bleu ».

Bonne soirée qui nous l'espérons pour la satisfaction de tous ne sera plus sans lendemain.

J. R.

SAINT-FONS Samedi 6 mars 1965 le gala de l'école municipale de musique a connu un franc succès

L'école de musique de Saint-Fons avait donné rendez-vous, samedi soir, à ses nombreux amis, dans les locaux de la salle des fêtes municipale où devait avoir lieu son grand gala annuel.

Musique, chants et danses alternèrent tout à l'our au programme pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs.

Au cours de la première partie de la soirée, des jeunes élèves de l'école d'accordéon, que dirige M. Morello, furent se mettre en évidence. Le choral des écoles de filles, à laquelle Mme Laurent prêtait aimablement son concours, connu, elle aussi un vif succès auprès de l'assistance.

L'harmonie scolaire que dirige avec compétence, et dévouement M. Guy Laurent, poursuivait le programme. Le succès fut complet lorsque elle accompagna Mme Laurent pour le « Réve aux Pommés ». Le public ne ménagea pas aux jeunes musiciens et à la cantatrice ses applaudissements et ses rappels.

L'école de danse de Mlle Novero devait poursuivre le programme. Après les succès rencontrés par les numéros précédents la tâche était difficile. Mais c'était mal connaître le talent des élèves de Mlle Novero qui surent, une fois encore, s'attirer les faveurs du public, tant dans leurs interprétations de « La Cueillette des Pommés », tirée de l'opérette « Les Cloches de Corneville », que dans celle du ballet de Leo Delibes « Coppélia ».

Au cours de l'entracte qui suivit, M. Rolando, président de l'Harmonie Industrielle et président des Sociétés musicales du Sud-Est, devait prendre la parole pour remercier toutes les personnes présentes et notamment M. Girardet, maire de Saint-Fons, pour son action en faveur de l'école de musique. M. Rolando s'attacha ensuite au sort de la musique en France, qui n'est pas des plus enviables, par suite du peu d'intérêt qu'on porte et par le rude coup porté à la « bonne » musique par la place faite un peu partout à la musique « à la mode ».

La deuxième partie du programme avait été confiée à l'Harmonie Industrielle, l'une des sociétés musicales les plus en vue de tout le Sud-Est, qui sut se montrer à la hauteur de sa réputation et recueillir les applaudissements du public.

Le congrès de printemps de l'Union départementale des sociétés de musique de l'Isère s'est tenu le dimanche 7 mars, à Grenoble.

Dimanche 7 mars, en la salle des concerts à Grenoble et quelque peu en avance sur la saison, les représentants de toutes les sociétés de musique de l'Isère s'étaient réunis pour leur congrès de printemps.

Le président Revol étant fatigué il dut revenir à M. Mouis, vice-président chargé des questions techniques, de présider la séance. Il fit avec son autorité et son aisance habituelles, ayant à ses côtés au bureau: M. Boitron, vice-président; Foulard, secrétaire; Desros, directeur de l'Harmonie de Lancy et Boize, de Saint-Priest.

En cette première réunion, constructive s'il en fut, MM. Mouis, Boitron, Foulard prirent successivement la parole, soulignant la belle vitalité des sociétés musicales de l'Isère et ce rapport avec les congressistes, chacun des problèmes que pouvaient susciter le fonctionnement de chaque société, l'organisation des examens, la préparation des festivals et la répartition des tâches entre les divers dirigeants.

L'assemblée passa ensuite au calendrier des manifestations de l'année. Si la prochaine assemblée générale est fixée à Vienne le 10 octobre, et le congrès fédéral prévu à Bourg-de-Péage le 3 juillet, les festivals départementaux auront lieu à La Tour-du-Pin, pour les adultes, le 23 mai et, à Bourgoin, pour les juniors, le 27 mai (éventuellement le 30 pour certaines sociétés).

Et le rappela aussi à ses membres que des stages de formations auront lieu pour les jeunes à Micon du 27 juillet au 4 août et pour les chefs à Aix-en-Provence du 15 au 30 juillet.

Quant aux examens, dont tout le poids retombe sur M. Foulard, certaines dates sont encore à débattre. Seules sont dès lors inscrites au calendrier celles des examens de niveau supérieur: à Lyon le 16 mai, et moyen, à Tullins le 20 mai.

L'U.D. des sociétés musicales publiera bientôt les autres dates.

L'assemblée, avant de se séparer, vota à l'unanimité, un vœu pour un prompt rétablissement de la santé du président Revol. Il fut aussi élu et les membres du Comité directeur de la Fédération s'associèrent affectueusement à ce souhait et lui renouvelèrent ses sentiments de vivo et sincère sympathie.

G. ROLANDO.

CHAMBERY Concert de gala annuel par l'Harmonie Municipale

Depuis quelques années la tradition a repris ses droits pour le grand plaisir des amis de la musique, et cette soirée fut un très grand succès.

Une soirée de gala de l'Harmonie est toujours un événement d'une agréable et intéressante tenue. Un grand public de sympathisants et de nombreux amateurs de musique et de mélomanes.

En première partie, on nous prêtait à une « Promenade », à travers l'Europe qui commença par l'Italie avec l'ouverture de la « Traviata », de Rossini, où nous avons pu apprécier les qualités de soliste de Marcel Dabonnet, le de clarinette, et de Bernard Paut, au hautbois, puis la France avec le Ballet de Sylvia, de Leo Delibes, l'Autriche avec « Châli-Châli », de Strauss, la Russie avec la « Danse du Sabre », de Kachaturian, et enfin l'Europe avec son style moderne de « American Passions », de J. Darling.

Après précieuses rappels, le dernier morceau fut « Réve aux Pommés », dans la direction

de M. Guy Laurent, qui fut très apprécié.

Le choral des écoles de filles, à laquelle Mme Laurent prêtait aimablement son concours, connu, elle aussi un vif succès auprès de l'assistance.

L'harmonie scolaire que dirige avec compétence, et dévouement M. Guy Laurent, poursuivait le programme. Le succès fut complet lorsque elle accompagna Mme Laurent pour le « Réve aux Pommés ».

Le public ne ménagea pas aux jeunes musiciens et à la cantatrice ses applaudissements et ses rappels.

L'école de danse de Mlle Novero devait poursuivre le programme. Après les succès rencontrés par les numéros précédents la tâche était difficile. Mais c'était mal connaître le talent des élèves de Mlle Novero qui surent, une fois encore, s'attirer les faveurs du public, tant dans leurs interprétations de « La Cueillette des Pommés », tirée de l'opérette « Les Cloches de Corneville », que dans celle du ballet de Leo Delibes « Coppélia ».

Au cours de l'entracte qui suivit, M. Rolando, président de l'Harmonie Industrielle et président des Sociétés musicales du Sud-Est, devait prendre la parole pour remercier toutes les personnes présentes et notamment M. Girardet, maire de Saint-Fons, pour son action en faveur de l'école de musique. M. Rolando s'attacha ensuite au sort de la musique en France, qui n'est pas des plus enviables, par suite du peu d'intérêt qu'on porte et par le rude coup porté à la « bonne » musique par la place faite un peu partout à la musique « à la mode ».

La deuxième partie du programme avait été confiée à l'Harmonie Industrielle, l'une des sociétés musicales les plus en vue de tout le Sud-Est, qui sut se montrer à la hauteur de sa réputation et recueillir les applaudissements du public.

Le congrès de printemps de l'Union départementale des sociétés de musique de l'Isère s'est tenu le dimanche 7 mars, à Grenoble.

Dimanche 7 mars, en la salle des concerts à Grenoble et quelque peu en avance sur la saison, les représentants de toutes les sociétés de musique de l'Isère s'étaient réunis pour leur congrès de printemps.

Le président Revol étant fatigué il dut revenir à M. Mouis, vice-président chargé des questions techniques, de présider la séance. Il fit avec son autorité et son aisance habituelles, ayant à ses côtés au bureau: M. Boitron, vice-président; Foulard, secrétaire; Desros, directeur de l'Harmonie de Lancy et Boize, de Saint-Priest.

En cette première réunion, constructive s'il en fut, MM. Mouis, Boitron, Foulard prirent successivement la parole, soulignant la belle vitalité des sociétés musicales de l'Isère et ce rapport avec les congressistes, chacun des problèmes que pouvaient susciter le fonctionnement de chaque société, l'organisation des examens, la préparation des festivals et la répartition des tâches entre les divers dirigeants.

L'assemblée passa ensuite au calendrier des manifestations de l'année. Si la prochaine assemblée générale est fixée à Vienne le 10 octobre, et le congrès fédéral prévu à Bourg-de-Péage le 3 juillet, les festivals départementaux auront lieu à La Tour-du-Pin, pour les adultes, le 23 mai et, à Bourgoin, pour les juniors, le 27 mai (éventuellement le 30 pour certaines sociétés).

Et le rappela aussi à ses membres que des stages de formations auront lieu pour les jeunes à Micon du 27 juillet au 4 août et pour les chefs à Aix-en-Provence du 15 au 30 juillet.

Quant aux examens, dont tout le poids retombe sur M. Foulard, certaines dates sont encore à débattre. Seules sont dès lors inscrites au calendrier celles des examens de niveau supérieur: à Lyon le 16 mai, et moyen, à Tullins le 20 mai.

L'U.D. des sociétés musicales publiera bientôt les autres dates.

L'assemblée, avant de se séparer, vota à l'unanimité, un vœu pour un prompt rétablissement de la santé du président Revol. Il fut aussi élu et les membres du Comité directeur de la Fédération s'associèrent affectueusement à ce souhait et lui renouvelèrent ses sentiments de vivo et sincère sympathie.

G. ROLANDO.

une reproduction rapide, peu onéreuse (de 1 à 100 copies) COMPOSITEURS, vos manuscrits sont précieux, uniques, irremplaçables. Vous ne craignez plus de les perdre, de les détériorer, de les confier à un tiers puisque vous pouvez très aisément en faire tirer des copies parfaites et fidèles. LA NEOCOPIE MUSICALE, grâce au procédé héliographique permet une reproduction rapide, peu onéreuse et à un nombre d'exemplaires plus limité que ne l'autorise l'édition classique. Vous pourrez diffuser votre œuvre auprès de vos relations, de la S.A.C.E.M., des interprètes, des chefs d'orchestre, des organes officiels, etc. Tous renseignements à l'adresse ci-dessous; envoi d'un dépliant et d'un spécimen sur simple demande. de manuscrits NEOCOPIE MUSICALE 6, rue des petits-champs paris tél. : 488 27 56

de Serge Herlin, sous-directeur et professeur au Conservatoire national de musique, discret, efficace et musicien jusqu'au bout de sa baguette et de sa clarinette, l'harmonie reçut un accueil, particulièrement chaleureux, dès sa première apparition. Tout au long du concert, les applaudissements devaient s'arrêter, et justement, se renouveler, car ce qu'offrit à son auditoire fort nombreux notre société, fut, il faut le dire, d'une extrême qualité, non seulement dans le choix des morceaux mais aussi dans l'exécution et l'interprétation.

En deuxième partie nous entendîmes l'orchestre de l'Académie d'accordéons de Chambéry sous la direction d'André Richi qui nous interpréta l'« Adagio », d'Albinoni, soliste : M. Gilbert Giger, puis dans « Les Steppes de l'Asie Centrale », de Borodine, et pour terminer « Liebesleid », de Kreisler, soliste : Mlle Claudine Buthod. Cette présentation fut, pour beaucoup, une révélation des possibilités de cet instrument qui sont étendues et très musicales.

Enfin les ballets de Mme Saccépé-Vannier participation particulièrement remarquable, qui nous donna la « Suite romantique », de F. Schubert, un ballet admirablement imaginé et réglé et enfin une fantaisie moderne intitulée « Visite au musée ».

Félicitations donc à tous et à toutes pour cette magnifique soirée, au maître d'œuvre Serge Herlin et à ses musiciens. Un auditeur mécomane.

Jean BENTABERRY
vient d'enregistrer

A la tête de son célèbre orchestre champêtre de Radio Toulouse, Jean BENTABERRY vient d'enregistrer sur disque « Tivoli » (45 tours) 4 danses, style « Belle Epoque »

de Roger COITEUX

(directeur de la Lyre Municipale d'Angoulême)

- Clochettes Bleues (polka)
- Ciel de Saintonge (valse)
- Rosée du Matin (schottisch)
- Charme discret (mazurka)

Adressez les commandes à l'auteur : Roger COITEUX, 21, rue Marcel-Poincaré, Angoulême (Charente) C.C.P. Li-moges N° 521.59.

Envoi franco : 10,50 F l'exemplaire. Prix spéciaux à compter de 5 disques et fraction de 5.

Un succès pour les amateurs de musique si h

SUD-OUEST

CARS

Avec « Les Merlots »
de Cars et Blaye

Les Merlots de Cars et Blaye ont fêté pour la première fois la sainte Cécile, ce qui peut dire que ce fut un coup de maître dont il faut féliciter le président, M. Curot, qui conduisit sa société avec foi et dynamisme, et va lui assurer, nous en sommes certains, appuyé par un bureau bien choisi et dévoué, de brillants lendemains. De plus, chance exceptionnelle pour cette batterie-fanfane ceptienne pour cette « Mascotte » devait servir à animer la masse costumée ou tant d'ingéniosités comiques se firent jour. A ce rendez-vous d'obligation il ne manquait pas de travestis de tous genres, petits et grands, et la musique entraîna tout ce monde joyeux, sous la dynamique baguette de M. Soum, vers un ultime défilé avant d'aller à la salle de bal où vraiment la fête continua comme il convenait !

Que l'Harmonie de Macau soit félicitée pour sa fidélité et sa réussite. Elle a l'appui unanime de tous, et elle le mérite, car elle anime la vie de Macau et ses environs de façon exceptionnelle.

SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC
Notre harmonie a fêté sainte Cécile

En même temps que le soixante-neuvième anniversaire de sa fondation, qui remonte à 1895, notre vieille harmonie

Blaye, pour l'inciter à continuer ce qui est entrepris à l'Ecole de musique et avec Les Merlots fut chaleureusement fait et sera certainement entendu.

CAUDERAN

Sainte-Cécile
de la Société Symphonique

Le 10 janvier, à midi, en l'église Saint-Amand eut lieu la messe annuelle que la Société symphonique assure de sa participation musicale, et qui est toujours un très beau programme sous la baguette de M. Gendreau, professeur au Conservatoire. Ce fut « Messidor », d'Alfred Bruneau ; « Adagio », d'Albinoni, avec une orchestration de M. André Gendreau, et « Andante », de Paul Fauchey.

A l'issue du banquet qui suivit la messe, l'heure des discours fut entendue d'abord le président fédéral, M. Henri Ciran, président de la Société symphonique, puis MM. Gendreau, Mora, directeur de la Musique municipale ; abbé Bernat, curé de Saint-Amand ; Mesnard, président honoraire fédéral ; Beaugency, délégué départemental de Jeunesse et Sports, et M. le maire de Cauderan.

De nombreuses personnalités assistaient au banquet de près de 100 couverts, notamment : MM. Lem, conseiller municipal de Bordeaux ; Miliérand, président des Benjaminis de Bordeaux ; Larrieu, président de l'Union chorale représentée par M. Roger Cazaux, Lassagne, directeur honoraire de l'Union chorale ; Reynot, directeur de l'Union chorale ; Mme Aubain, présidente de la Renaissance de l'Orgue ; Darmenté, directeur de l'Ensemble instrumental d'Aquitaine, etc.

A la messe également parmi la très grande assistance de fidèles se trouvaient plusieurs personnalités du monde de la musique parmi lesquelles MM. Roubin, secrétaire du Bureau fédéral et président de l'Orchestre symphonique de Talence ; Hiliou, organiste titulaire de St-Amand ; Mme Hiliou, trésorière des Amis de l'Orgue de Saint-Amand ; Jean Mallet, des Amis du Grand Théâtre, etc.

MACAU

L'Harmonie

et la tradition carnavalesque

Depuis 1900, l'harmonie fête chaque Mardi-Gras le carnaval, et cette année encore ce passe-rue costume (les musiciens respectent l'uniforme de la création, c'est-à-dire redingotes, hauts de forme ou melons) bien réparti dans les divers quartiers de la ville et même à Ludon, Cantenac et Soussans, a été suivi de populations, bien entraînées par les airs appropriés à cette journée dite « Vas-y en beuglant ! »

A leur retour au bourg de Macau les musiciens eurent le banquet, lui aussi, dans la plus pure tradition gourmande du carnaval et les grands crus de Macau, Cantenac, Soussans furent des compagnons de haute volée dignement respectés et appréciés. Un salut de reconnaissance va aux généreux donateurs.

MM. les maires de Macau, Cantenac et Soussans se trouvaient à la table d'honneur autour de MM. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, et Bertin, président de l'Harmonie de Macau. Des discours de circonstance de MM. Ciran et Pierre Soum furent très appréciés.

L'heure des chants permit de constater que cette bonne habitude d'autrefois ne se perdait pas non plus à Macau et il fut entendu de fort jolies choses. Mais l'heure tourna et le défilé devait reprendre pour aller à la mairie où le traditionnel quadrille de la « Mascotte » devait servir à animer la masse costumée ou tant d'ingéniosités comiques se firent jour. A ce rendez-vous d'obligation il ne manquait pas de travestis de tous genres, petits et grands, et la musique entraîna tout ce monde joyeux, sous la dynamique baguette de M. Soum, vers un ultime défilé avant d'aller à la salle de bal où vraiment la fête continua comme il convenait !

Que l'Harmonie de Macau soit félicitée pour sa fidélité et sa réussite. Elle a l'appui unanime de tous, et elle le mérite, car elle anime la vie de Macau et ses environs de façon exceptionnelle.

SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

Notre harmonie
a fêté sainte Cécile

En même temps que le soixante-neuvième anniversaire de sa fondation, qui remonte à 1895, notre vieille harmonie

les Enfants de Saint-André-de-Cubzac célébrèrent, dimanche, la fête de sa sainte patronne.

Au cours de la grand-messe, où l'accueillit et la félicita M. le doyen, elle exécuta, sous la baguette de son chef, M. André Beaumont, un magnifique programme de circonstance, fort apprécié de l'assistance, et où se distinguèrent deux solistes, MM. Beloungne et Grenié.

Les membres de la société se retrouvèrent autour des tables du Coq-Hardi. On y remarquait : MM. Fournier, maire ; Davior, représentant la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; Périnaud et Beaumont, président et directeur de la société. Au dessert, M. Périnaud remercia ses invités, et engagea les jeunes à s'intéresser à la musique.

M. le maire, qui assistait au banquet, lui-même, il y a trente ans au banquet de Sainte-Cécile, félicita MM. Périnaud, Beaumont et Laforgue, chevaliers ouvriers de l'Harmonie, qui lui remercia de sa participation, avec la batterie des Meuniers de Montalon, aux manifestations officielles, et forma des vœux pour sa prospérité, tout en regrettant de ne pouvoir lui attribuer de plus larges subventions.

M. Davier félicita les musiciens de la parfaite exécution de leur programme à la cérémonie religieuse, et heureux de constater la renaissance de leur société, leur demanda de faire confiance à son dynamisme réanimateur, M. Beaumont, pour que l'Harmonie de Saint-André retrouve la place brillante qu'elle occupait jadis dans les concours de la Fédération.

Puis vint la remise des médailles et diplômes attribués à neuf de nos musiciens, qui totalisent de seize à vingt-deux ans de dévouement à la cause musicale : MM. Max Pillatrou, Roger Eyraud, Jean Hilairet, Marcel Moreau, Jean Landreau, Ixil Michaud, Yves Laforgue, Yves Selze et Marc Favreau.

Des diplômes d'encouragement étaient également décernés aux jeunes : Daniel Aluno, Jean-Claude Duilaurent et Alain Hervé.

Et terminant, M. Beaumont remercia ses musiciens des résultats satisfaisants obtenus au cours de l'année.

SAINT-SAVIN-DE-BLAYE

Sainte-Cécile

Le 17 janvier 1965, l'Harmonie de Saint-Savin se fit entendre à l'église avec les extraits de la messe de Stellan et l'« Ave Verum », de Mozart, puis dans la toute neuve salle des fêtes donna un concert avec notamment les « Danses Hongroises », de Brahms ; « Le Jour le plus long », etc. Beaucoup de monde et beaucoup de succès, dont il ne faut pas écarter l'école de musique qui se fit entendre dans un petit ensemble instrumental très sympathique et les élèves des classes de solfège, dans une lecture chantée de solfège, innovation fort agréable à entendre et composée par le directeur de l'harmonie, M. Claude Janot a fait faire des progrès géants à l'harmonie depuis les deux années qu'il la dirige et anime une école de musique de qualité dont cette journée de Sainte-Cécile a apporté la preuve éclatante. De nombreux jeunes viennent à la musique lorsque elle est enseignée, et ils sont encore plus nombreux lorsqu'elle est bien enseignée, comme c'est le cas à Saint-Savin, et cela doit être souligné. Aux mérites de M. Janot, il faut associer M. Petit, maire, qui a compris dans quel sens il fallait diriger la jeunesse, et M. Bourigeon, le président dévoué de l'Harmonie de Saint-Savin, tout heureux du travail qu'il a prodigué pour la bonne marche de sa société, dont il est justement récompensé, et qui participe ainsi avec M. Régis Sirdet, à l'œuvre de rénovation musicale entreprise dans cette région. Dans cet élan de renouveau, nul n'hésite d'ailleurs à apporter son aide, et c'est ainsi que M. et Mme Maroua, institutrices, ont permis que l'école de musique fonctionne avec succès. On en espère bien d'autres. C'est bien l'ensemble des bonnes volontés et le courage de tous les musiciens qu'il faut féliciter.

Vin d'honneur et banquet, ont suivi les auditions, selon la tradition. A leur issue les voix de MM. Bourigeon, président ; Sirdet, président de Saint-Christoy et membre du Comité fédéral ; Petit, maire de Saint-Savin ; Guindron, conseiller général et Davier, secrétaire de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, remercièrent tous les artisans des résultats obtenus, et évoquèrent le prochain centenaire de l'Harmonie de Saint-Savin, en mai prochain, ce qui sera une belle et réconfortante manifestation.

BORDEAUX

Assemblée générale annuelle
du 7 février 1965

La séance est ouverte à 9 h., à la Maison de l'Europe, 6, cours de l'Intendance à Bordeaux, sous la présidence de M. Henri Ciran, président fédéral, en présence de nombreux délégués des sociétés fédérées du Sud-Ouest.

Sont présents, du Comité fédéral : MM. Ciran, Coursan, Saint-Blancard, Laporte-Trilles, David, Sallard, Millerand, Capdeville, Bousquet, Robbin, Camélerre, Goulée, Mme Millerand, M. Pironom, Ranchoupe, Siret, Blanchard, Dessaut, Dupart, Lefay, Mesnard.

On note la présence de M. Goussebaire, président de la Maison de l'Europe, conseiller municipal et membre d'honneur de la Fédération, qui a bien voulu nous accueillir, et représentant le maire de Bordeaux ; de Mme Durou, déléguée du Mérite national Français et présidente-fondatrice de l'association Les Amis des Arts.

Le président fédéral lit la lettre d'excuse de M. Georges Carrère, directeur du Conservatoire municipal de musique de Bordeaux.

Excusés du Comité fédéral : MM. Zawialoff, Davier (malade), Verrier, Tremine, Chauprade, Durand, Vignau-Anglade.

Excusé de la Commission artistique : M. Montell.

Il est procédé à l'appel des sociétés et à la vérification des pouvoirs.

Le président remercie les sociétés, dont « La Nehe » de Dax, laquelle pense-t-il est une des plus lointaines, venues à ce congrès annuel.

Prononçant une courte allocution, le président déclare notamment : « Je vous remercie d'être venus à notre manifestation, laquelle se tient cette année à la Maison de l'Europe : nos plus vifs remerciements iront donc à son président, M. Goussebaire. La première manifestation qui s'est faite dans ce beau cadre a eu lieu en octobre dernier, c'était la première audition publique de nos lauréats de nos examens fédéraux, parfaitement réussie. Nous espérons d'ailleurs la renouveler avec plus d'ampleur. Nous discuterons tout à l'heure de certains vœux, lesquels, nous en sommes certains, faciliteront la bonne cause de la musique... »

« Nous avons l'intention de susciter, pour nos sociétés lointaines, des groupements et unions comme cela existe déjà dans certaines parties du territoire fédéral.

« Il conclut, sous de vifs applaudissements, en pensant ainsi que ces nouveaux groupements ou nouvelles unions serviront l'action de la Fédération, et Rapport moral : Le secrétaire général, M. Albert Sallard, donne lecture de son rapport moral ; adhésions nouvelles, réussite des festivités et examens fédéraux, comme toute excellente situation.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité, avec les remerciements du président fédéral.

Rapport financier : Le trésorier général, M. Robert Capdeville, fait un exposé très détaillé de la situation financière, et tient à faire remarquer que les frais de déplacements des délégués de la Fédération, auprès des sociétés, naquirent à la charge de ces dernières, sont depuis ces dernières années supportés par la Fédération, ce qui est, plus logique, et conforme aux désirs de notre président et du Bureau fédéral. Il ne manque pas d'associer à ses travaux, M. Jean Bousquet, son adjoint dévoué.

Rapport de la Commission de contrôle des comptes et du comptable expert : M. Auge, président de cette commission, étant excusé, malade, des souhaits de prompt rétablissement sont formulés, et M. Davant, de cette même commission, donne lecture de son rapport permettant de voter des félicitations à notre trésorier général et de lui donner quitus de la gestion financière, après une intervention toujours très spirituelle de M. Georges Pironom, comptable ayant exercé la trésorerie fédérale, qui fait ressortir un fonds de réserve est nécessaire, par exemple pour le cas où une solennité importante peut être un concours de musique, serait organisée. Le rapport du trésorier général est adopté à l'unanimité sous les applaudissements avec les remerciements du président.

Rapport sur les récompenses : M. Davier, notre excellent collaborateur, s'occupant des récompenses, est retenu par la maladie. Des souhaits de prompt rétablissement sont formulés et le président fait un exposé succinct sur les récom-

penses, vivement apprécié, et souligne l'action exemplaire de M. Davier dans la délégation.

Sur les assurances, le nouveau rapporteur, M. Roubin, qui, déjà au sein du Bureau fédéral, s'occupe des droits d'auteurs, fait un très intéressant exposé et fait particulièrement ressortir que beaucoup de sociétés ne sont pas encore assurées, fait grave, car les présidents, responsables de leurs sociétés, ne sont pas couverts en cas de sinistre.

Ce rapport est adopté, à l'unanimité, sous les applaudissements de tous...

Les rapports de la Commission artistique sur les examens de solfège et instruments de 1964 et sur les épreuves pour 1965, faits toujours avec beaucoup d'esprit, par M. Albert David, vice-président fédéral et secrétaire général de la Commission artistique, précisent que 62 sociétés ont présenté des élèves, au total 1.061 candidats, dont 408 pour les instruments. Les diplômés de première mention ou premier prix selon les divisions ont été remis à 50 % des effectifs en solfège et instruments, ce résultat est en augmentation sur l'an dernier où le pourcentage n'était que de 20 % pour le solfège et 30 % pour les instruments. Il y a donc un progrès incontestable à souligner. Pour avoir une idée du choix des instruments parmi la jeunesse musicale des sociétés fédérées, voici une liste des instrumentistes examinés : 21 violons, 68 piano, 56 clarinettes, 71 saxophones, 44 cornets à pistons, 32 trompettes, 18 flûtes, 7 cors d'harmonie, 6 barytons, 5 trombones à coulisse, 2 bugles, 2 saxos alto ni bémol, 4 haubois, 4 basses, 5 guitars et 26 accordéons. Pour les instruments de batteries et batteries-fanfanes, il y a eu : 16 tambours, 21 clairons, 4 clairons à pistons, 1 clairon basse, 4 trompettes d'harmonie, 1 baryton. Les examens ont eu lieu dans onze centres répartis en diverses villes dont deux à Bordeaux et la division supérieure au Conservatoire de Bordeaux (trente candidats). Enfin, trois candidats ont été sélectionnés pour le concours d'excellence à Paris, où ils ont obtenu deux premiers prix d'excellence (un saxophone alto et un tambour) et un troisième prix d'excellence (une flûte).

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité, sous de vifs applaudissements et les félicitations du président fédéral.

La remise par M. Goussebaire, assisté de Mme Durou, de la Croix d'officier du Mérite national Français à M. Coursan et de la Croix de chevalier du Mérite national Français à M. Sallard est faite aux récipiendaires sous les applaudissements unanimes de l'assemblée.

Sur l'invitation de M. Albert Sallard, secrétaire général, qui donne lecture à l'assemblée des dates des examens, festivals et concours pour 1965, communiquées à la Fédération par les sociétés, plusieurs sociétés font connaître de nouvelles dates, et à ce jour, voici ce qui est communiqué au congrès :

Examens fédéraux :

- 16-5, Ambares, Lespartie, Langon. — 20-5, Saint-Médard-en-Jalles. — 23-5, Courtras, Facture. — 30-5, Bordeaux. — 27-6, Bordeaux, au Conservatoire, division supérieure de tous les centres.

Festivals :

- 16-5, Marcellac, Le Forge. — 23-5, Ambares. — 30-5, Izon. — 4-7, La Teste.

Drapeau fédéral : Le président rappelle, comme chaque année, que le drapeau fédéral reste à la disposition des Sociétés fédérées qui le réclameront pour leurs festivités.

Il est procédé à la distribution d'un imprimé concernant un concours international de musique, qui doit se tenir les 12 et 13 juin 1965, à Luchon ; société organisatrice : La Fanfare Luchonnaise, M. Jean Ribis, président, 39, allées d'Etigny, Luchon (Haute-Garonne), et le président lance un appel pour y participer au grand nombre.

Il est souscrit, à l'unanimité, à un vœu de Mme Olivères, qui demande un comité plus grand du matériel et du mobilier pour les jeunes candidates et candidats des examens fédéraux, notamment au centre des Eccles Henri-IV à Bordeaux, pour les épreuves instrumentales.

Un vœu concernant les récompenses aux examens a entraîné un échange de vœux au sujet des jurys d'examens.

Il est ensuite donné lecture, par le président fédéral, de divers vœux sur la dictée musicale aux examens fédéraux, émanant de l'Union du Bassin d'Arcachon, de diverses sociétés, de M. Millerand, de M. Durand, et à la conclusion de laquelle M. Ciran, après un large échange de vœux, demande au congrès de bien vouloir renvoyer à la Commission artistique l'étude de ces divers vœux qui se fera en présence des intéressés.

Le directeur de la Société de Dax fait ensuite un intéressant exposé dans lequel il déclare notamment ce qui a pu être réalisé, avec l'aide précieuse de ses collaborateurs, au sein de sa société et jusqu'à une caisse de secours mutuels.

Il est souscrit, à l'unanimité, au vœu de l'Union des Sociétés musicales du Médoc, présenté par son président, M. Goulée, souhaitant que, comme cela était autrefois, le bureau fédéral soit représenté au sein de la Confédération musicale de France. Le président déclare que diverses candidatures ont été faites lors du déroulement du congrès d'octobre à Paris, mais la délégation du Sud-Ouest n'a pas posé de candidature. Il sera tenu compte pour l'avenir du désir exprimé par le vœu des Sociétés du Médoc.

Le président après avoir remercié l'assemblée pour sa bonne tenue lors de la séance à 12 h. De nombreux congressistes assistèrent ensuite au repas, au Pont Bernat, au Plan, ce qui fut une réunion parfaitement réussie, comme toujours.

Plusieurs allocutions y furent prononcées, notamment par MM. Coursan, Saint-Blancard, Sirdet, Blanchard, Poulès, Laporte-Trilles, Larrieu, Mesnard, etc. Ce fut un intéressant échange de vues.

Audition des élèves

des cours de musique de la chorale S.N.C.F.

Le 14 mars, la salle des fêtes, Hélian-Sivan a été le témoin, en matinée, des échos sonores produits par les élèves des cours de musique sous la présidence du



M. Loubery, ingénieur chef du 3^e arrondissement M.T. entouré de MM. Sainte-Cécile, Quaille, Escabasse, Lavie, Meissonnier, cheminots, et de MM. A. Sallard, secrétaire général de la F.S.M.S.O., et Dessaut, président de la Commission artistique fédérale.

Présentés par les professeurs des cours, Mme Baudrous, Reinier, Lambert, Belin et M. Martin, les élèves débutèrent par 2 chœurs de choix, dirigé par M. A. David.

Puis ce fut, au piano, pour entendre de nombreuses œuvres classiques et modernes de MM. E. M., Fl. Monier, C. Ste-Cécile, M. Martinez, N. Perrin, Ch. Roubin, B. Chouillou et de MM. P. et J. Arès, J.-P. Marty, Y. Roubin, M., A., J., Cl. Laharanne, B. Loupin, Tous ont fait de réels progrès, notamment J. Fourtage, au violon.

L'accordéon a révélé de très jeunes talents chez Mlle Fr. Lavie, N. et M. Meissonnier, G. Thomas, D. Foucher, J. Martin, les trois dernières lauréates de la Coupe de France d'accordéon et MM. Cl. Barelle, M. Grosset, R. Sallaberry, R. Dulong, J.-Ch. Deltail, J.-P. Marty, J.-N. Bonneault, J.-P. Pourc.

Un ensemble d'accordéons sous la direction avisée de Mme A. Belin, recueillit les plus vifs applaudissements.

Puis ce fut le tour de la classe de guitares : Mlle J. Castaignède, E. Roux, M. Quaille, J. Escabasse, MM. Ch. Jeanne, J. Huguenot, J. Fourgeau qui remportèrent un franc succès.

Le chanteur de variétés : Ch. Denis, comme à son habitude, charma son auditoire.

Les Jougouards Juniors, présentés par Mme G. Guillaumet et M. Quaille, et dirigés par A. Barère, exécutèrent un joli programme de danses gascounnes, ac-

compagnées à l'accordéon par J.-P. Fourc et R. Touya.

La séance s'est terminée par le dynamique chanteur Mick Daytona et ses Skyblayseurs qui méritent d'être complimenter pour leur entrain, leur brio et la justesse de leurs accords.

Bravo les jeunes, persévérez ainsi dans la musique et faites beaucoup d'adeptes.

CAUDERAN

Sainte-Cécile de l'Union Chorale

Le 29 novembre 1964, sous la direction de M. Jean Reynot, c'est une fort belle messe chantée qui a été exécutée par l'Union chorale. M. Jean Lalanne a fait entendre de sa très belle voix « La Procession », de César Franck et, M. Reynot fit apprécier ses talents de violoniste.

La musique et l'amitié vont de pair à l'Union chorale et c'est pour cela, qu'en dépit d'un recrutement toujours difficile, elle maintient une activité toujours si appréciée dans notre ville.

Au banquet qui suivit la messe, M. Henri Larrieu, président, sut, en termes chaleureux, exprimer cette cohésion, cette camaraderie qui rendent solide le faisceau des chanteurs de l'Union chorale autour de leur jeune directeur, M. Reynot, et sous la vigilante tutelle de M. Lassagne, directeur honoraire, sans oublier la dévouée contribution du sous-chef, M. Roger Cazau. M. Lassagne laissa libre cours aux souvenirs des années passées, auxquels le président fédéral, M. Henri Ciran, répondit en rappelant les années lointaines de « La Glacière » et de « Cauderan » où l'éminent Jules Garanger formait les jeunes cœurs de ses élèves à une vie toute entière de

fidélité à la musique. M. le maire de Cauderan clôtura en souhaitant que, dans l'avenir proche qui va unir Cauderan à Bordeaux, se continue tout ce que la commune de Cauderan a jusqu'ici connu grâce à tant de dévouements.

M. Ciran remit ensuite les récompenses fédérales à deux anciens et fidèles sociétaires et ainsi se clôtura dans la satisfaction générale, la sainte Cécile de l'Union chorale qui retrouve toujours autour d'elle tant d'amis et tant de dévouement.

SAINT-LOUBES

Sainte-Cécile de la Lyre

Quel radieux dimanche fut ce 28 mars, et quel défilé pimpant fut celui de la Lyre se rendant à l'église. Pendant l'office il fut joué la « Marche Romaine », de Clérissé, et plusieurs pages de Léo Dolibes, interprétation de qualité et dans un style qu'il convient de souligner. M. Dessaut, ancien chef de la Musique de l'Air et président de la Commission artistique fédérale, a pris récemment la direction de la Lyre et a su lui donner un cachet de distinction dont il faut le féliciter, ainsi que tous les exécutants attentifs aux bons enseignements de leur nouveau chef.

A l'élévation, les clairons sonnèrent « Aux Champs » et la chorale paroissiale, accompagnée par l'orchestre, entonna un chant orchestré par M. Dessaut.

Le banquet qui réunissait outre les musiciens, les membres de la Société de Secours mutuels se déroula dans la bonne ambiance des jours de faste et l'heure des discours vena, furent mis en relief l'activité nouvelle de la Lyre et de son école de musique, le dévoué

et incomparable président, M. Faye, retraçant un tableau des efforts accomplis ces derniers mois, soulignant l'appui bienfaisant de la municipalité et celui de la Fédération qui a à sa tête un président dynamique et estimé de tous, M. Ciran.

M. Vignau-Anglade, maire de Carbon-Blanc et président du Groupement des Sociétés musicales du Canton de Carbon-Blanc, lança un pathétique appel aux pouvoirs publics qui délaissent les sociétés musicales et n'imposent pas à l'école l'enseignement musical d'une manière efficace et rationnelle, seul moyen pour tant d'assurer la survie musicale, par de nouvelles couches d'instrumentistes.

M. Courbin, maire de Saint-Loubès et président de la Société de Secours mutuels et, M. Ciran, président fédéral, firent acclamer le président Fayo qui depuis tant d'années se dévoue pour la musique et dans divers domaines pour Saint-Loubès et se disent confiants dans l'avenir florissant de la Lyre de Saint-Loubès.

LA TESTE

Audition annuelle de l'Ecole de Musique

Samedi 27 mars, à 21 h., avait lieu l'audition des nombreux élèves de l'école de musique qu'anime avec une foi incomparable M. Montell dont la qualité de l'enseignement connaît depuis de nombreuses années des résultats remarquables. Il convient de citer la présence de La Teste, chaque année au concours d'excellence de la C.M. de France, ce qui en est la plus probante illustration.

La salle Brémontier était trop petite pour contenir tous les parents et amis des élèves et de l'Harmonie de La Teste, réunis pour l'audition, que présidait M. le Dr Ichard, maire et conseiller général, aux côtés de M. Gilbert Moga, le dévoué président de l'Harmonie de La Teste.

Il ne nous est pas possible d'énumérer les élèves qui, dans tous les instruments, se firent entendre et formèrent un très attrayant programme de soli, duos et trios qui ne comportait pas moins d'une cinquantaine de jeunes talents prometteurs d'une moisson musicale de qualité. L'Harmonie de La Teste conduite par M. Montell clôtura la soirée avec « Sérénade », de Tilli (cor solo Jean-François Ichard) ; « La Tourterelle », de Damaré (petite flûte solo : Charles Castandet) et l'ouverture de « Poète et Paysan », de Suppé (saxophone ténor solo : Alban Sersay). Ce fut un régal particulièrement applaudi. Pour l'audition des élèves, Mlle Nicet tenait le piano d'accompagnement.

A l'entracte, furent remis les diplômes obtenus aux différents examens de 1964, après que M. Ichard et Moga eurent prononcé quelques mots.

M. Henri Ciran, président fédéral, et M. Robert Davier, secrétaire délégué aux récompenses, assistèrent à cette belle soirée qui fut pour les élèves ou lauréats de l'école de musique, pour leurs professeurs, pour les parents, pour tous les musiciens de l'Harmonie, une manifestation à la mesure de la réputation musicale dont jouit La Teste dans la région. C'est ce que M. Ciran devait exprimer dans une courte allocution, avant la clôture de l'audition, et il ne manqua pas de féliciter et faire acclamer les animateurs incomparables que sont MM. Moga et Montell, tous les musiciens dévoués qui sont autour d'eux, les élèves si nombreux qui savent se montrer dignes du bon enseignement qu'ils reçoivent. S'adressant à M. Ichard, le président fédéral le remercia de l'effort fait par le département de la Gironde pour les sociétés musicales fédérées et termina en évoquant le prochain centenaire de l'Harmonie de La Teste (4 juillet) qui sera une très grande et très belle manifestation auxquels les efforts de tous s'emploieront.

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

Casquettes de musiciens

Qualité supérieure et fabrication de tout premier ordre garanti

Notre modèle habituel de casquettes est fabriqué dans un drap de toute première qualité garanti grand teint, visière dessus cuir véritable, garnitures intérieures premier choix, broderie cannelée fine. Nous ne saurions trop recommander cet article au sujet duquel nous recevons des multitudes de lettres de félicitations en raison de son prix extrêmement bas eu égard à sa qualité. Nous pouvons envoyer un échantillon de nos modèles de casquettes (frais d'envoi aller et retour à la charge du client).

Référence

M.U.S.1.	Casquette de musicien, qualité supérieure, drap bleu marine grand teint de toute première qualité, broderie lyre et palmes or, 1 galon or à la bande, jugulaire cuir noir avec milanaisé or torsadé, visière dessus cuir véritable, forme marine souple. Délai de livraison 1 MOIS ET DEMI	27,30 F.
M.U.S.2.	Casquette de musicien, qualité supérieure même description que ci-dessus mais forme aviation, fond rigide. LIVRAISON IMMEDIATE	29,25 F.
	Galon supplémentaire, chaque	2,25 F.
	Supplément pour galon tricolore de cliqué à la place du galon or	0,30 F.
	Housse blanche, en toile sanforisée irrétrécissable pour casquette de musicien avec lacarne laissant voir la broderie (Indiquer la pointure) : forme marine	5,50 F.
	Forme aviation	6,20 F.

NOUS POUVONS FABRIQUER TOUS AUTRES MODELES. DELAI : 1 MOIS ET DEMI.

Insignes pour la vente au cours des fêtes et des concerts

Ces insignes sont montés sur épingle et livrés en sachets de 100 d'une même espèce non détaillés.

	le 100	les 500	le 1000
Fleurette double, couleurs assorties	3,45 F.	16,50 F.	31,00 F.
Fleurette double, couleurs bleu ciel et blanc	4,00	19,00	36,00
Fleurette tricolore	4,20	20,00	37,80
Insigne métal doré (motif lyre, cor de chasse, tambour et clairon)	4,50	21,50	40,50
Fleurette double, couleurs assorties, avec motif en métal doré suspendu (motif au choix, voir ci-dessus)	7,80	37,00	71,00

Récompenses pour concours et festivals

MEDAILLES, PLAQUETTES, PALMES, COURONNES, COUPES

La fourniture des médailles et plaquettes peut demander un certain délai. Il faut compter trois semaines de délai s'il y a un texte à graver. Nous fournissons généralement le motif « Femme à la Lyre » qui convient à toutes les manifestations musicales.

GRAVURE. — Nous nous chargeons de la gravure sur les médailles et plaquettes. Gravure en creux : chaque lettre 0,35 F., minimum 3,50 F. A partir de 300 lettres au total on a intérêt à adopter la gravure en relief par la confection d'un galet dont le prix est le même quel que soit le nombre de médailles à graver. Nous questionner.

	Bronze florentin	Bronze argenté	Bronze doré
Médaille 35 mm, avec anneau et boule, motif spécial tambour et clairons, jusqu'à épuisement du stock	—	7,00 F.	9,50 F.
Médaille 41 mm. simple	7,80	8,95	11,70
Médaille 41 mm avec anneau et boule	9,35	10,50	13,25
Médaille 46 mm. simple	8,80	10,35	13,65
Médailles 46 mm. avec anneau et boule	10,35	11,90	15,20
Plaquette 57 x 40	15,60	17,35	21,45
Couronne dorée et brunie, diamètre 100	48,40 F.		
Couronne dorée et brunie, diamètre 130	51,75 F.	Palme dorée, longueur 200 mm.	28,10 F.
Couronne dorée et brunie, diamètre 160	58,50 F.	Palme dorée, longueur 250 mm.	30,40

TOUS ECRINS ET BOITES POUR LES ARTICLES CI-DESSUS.

Coupes

Pour la gravure de texte, nous questionner

59-2	Coupe métal argenté, avec 2 anses, sur socle bois, hauteur totale : environ 15 cm	55,00 F.
59-10	Coupe métal argenté, avec 2 anses, sur socle bois, hauteur totale : environ 22 cm	65,00 F.
59-32	Coupe métal argenté, avec 2 anses, sur socle bois, hauteur totale : environ 29 cm	83,50 F.
59-38	Coupe métal argenté, avec 2 anses, sur socle bois, hauteur totale : environ 35 cm	121,00 F.

Brassards et diplômes

Brassard en ruban, sans inscription, unicolore ou tricolore	1,25 F.
Le même avec inscription Comité ou Commissaire	1,60 F.
Le même avec l'une de ces inscriptions : Président, Vice-Président, Jury, Secrétaire, Contrôleur, Comité des Fêtes	1,85 F.

Nous avons en stock les brassards unicolores en vert ou tricolores, sans inscription. Pour tous les autres modèles, délai 10 JOURS. Pour toute inscription spéciale, délai 20 JOURS.

Diplôme, format 43/32, entourage motif lyre, intérieur en blanc	1,30 F.
Diplôme : motif Femme à la Palme, format 65 x 50, intérieur en blanc	2,00 F.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée — Charnay-lès-Mâcon — (Saône-et-Loire)

A Toucy, où doit avoir lieu la fête fédérale de musique, (le 20 juin prochain) la Fédération Musicale de l'Yonne tenait, dimanche 4 avril, son congrès annuel.

Après une matinée bien remplie, consacrée aux travaux de la Commission de contrôle des comptes et du Comité directeur, après un amical et savoureux déjeuner servi à l'Hôtel du Lion-d'Or, les représentants, au nombre d'une centaine, délégués des 48 sociétés musicales de l'Yonne, se sont réunis, dimanche après-midi, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Toucy, obligamment mise à leur disposition par la municipalité, pour le congrès annuel de la Fédération musicale de l'Yonne.

Entouré de M. Genet, maire de Toucy, invité d'honneur, et de tous les membres du bureau, en particulier MM. Chabrier, Drugé, Collin, vice-présidents, et Septier, secrétaire général, M. Henri Letourneau, président de la Fédération départementale, ouvrit, par quelques mots de bienvenue, de remerciements et, pour les absents, d'excuses et de meilleurs vœux de rétablissement pour M. Cerceau, vice-président souffrant, la série d'allocutions ou d'exposés inscrits à l'ordre du jour de ce congrès qui, après d'intéressants et animés débats, ne devait se terminer qu'en début de soirée.

Remerciant M. le maire de Toucy et sa municipalité pour leur sympathique accueil, M. Letourneau rappela, aux congressistes que la fête fédérale annuelle, fixée au 20 juin prochain, se déroulera précisément à Toucy. Il est d'avance persuadé que la Fanfare de Toucy, son directeur, M. Trécourt ; son secrétaire, M. Mameron, et tous ceux qui se sont appelés à former le comité d'organisation, sauront, par leur dévouement, leurs initiatives et leurs efforts, animer cette fête et créer l'émulation nécessaire de la population, en particulier pour la décoration de la ville.

M. Letourneau soumit à l'approbation de l'assemblée, unanime d'ailleurs, l'admission au sein de la Fédération de quatre nouvelles sociétés : « La Jeannette », de Cerisiers (direction : Jacquier) ; le « Réveil Vermentonnais » (direction : Paris) ; « L'Indépendante » de Villeneuve-l'Archevêque (direction : Bonjour) ; et l'Union des Accordéonistes Auxerrois » (direction : André Trichot).

Il évoqua la création récente de l'école de musique d'Appoligny (direction : Beaulieu), puis il rappela le succès rencontré par les manifestations musicales organisées au cours de l'année 1964 : la fête fédérale de Saint-Sauveur, le festival de Sergines, les festival S.N.C.F. à Migennes et toutes les réunions, cérémonies ou manifestations marquant la célébration de la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens.

Après un rappel de l'ordre du jour de la réunion, M. Letourneau termina son rapport moral en se montrant optimiste sur la mission et l'avenir de la Fédération musicale de l'Yonne, dont la cohésion et la persévérance dans le dévouement et dans l'effort aideront à maintenir le prestige de cette musique populaire à laquelle chacun est fermement attaché.

LES RAPPORTS

Après son rapport financier et un exposé très documenté sur les conditions d'existence des sociétés musicales, M. Brun, trésorier fédéral, eut la parole et M. Chabrier qui apportait à l'assis-

tance d'intéressantes précisions à propos des droits d'auteurs, problèmes complexes dont l'orateur a eu le mérite de résumer simplement et clairement les grandes lignes dans un petit opuscule dont chaque congressiste recevra un exemplaire.

Une large discussion s'engagea alors entre les membres du comité et l'assistance à propos des charges accrues que doivent supporter les sociétés musicales qui, à l'occasion d'un bal ou d'une fête qu'elles organisent, font appel à un orchestre. Les interventions ou suggestions aboutissant toujours à la même impasse, le bureau décida de soumettre le problème « à qui de droit » — dira M. Letourneau — pour mise au point de ce qui semble être une anomalie.

M. Drugé, pour sa part, lance un appel aux sociétés afin qu'elles encouragent leurs meilleurs éléments à suivre les stages d'instructeurs et les jeunes à faire leur service dans la musique militaire. Il donne des précisions sur les examens qui se dérouleront en mai prochain et déclare, pour conclure, qu'il faut intensifier, dès l'école primaire notamment, l'enseignement de la musique.

Il annonce et commente la fête du centenaire de l'Harmonie de Joigny (dont il est le directeur) pour le 23 mai prochain.

Après un exposé de M. Septier sur les conditions d'attribution des médailles et récompenses aux membres des sociétés musicales, M. Mameron, secrétaire de la fanfare de Toucy, a remercié la Fédération pour la subvention attribuée en vue de l'organisation de la fête fédérale du 20 juin prochain. Il invite toutes les sociétés à participer à cette fête et, pour l'immédiat, convie l'assistance au vin d'honneur offert dans la salle des fêtes par la fanfare de Toucy.

Avant de répondre à cette aimable invitation, les congressistes étaient appelés par M. Letourneau à procéder au renouvellement du tiers des membres du comité. C'est à l'unanimité que MM. Bergère, Corberon, Drugé, Gendré et Dubost se sont vus confier ou renouveler leur mandat, après quoi le comité se réunit pour constituer son bureau.

Cette question résolue, le vin d'honneur proposé par M. Mameron se déroula dans une sympathique ambiance et mettait un terme au congrès 1965.

COMITE DIRECTEUR

Composition du Bureau

Président : M. Letourneau (Auxerre) ; vice-présidents : MM. Chabrier (Auxerre), Drugé (Joigny), Cerceau (Tonnerre), Collin (Sens), Gendré (Avallon) ; secrétaire : M. Septier (Saint-Sauveur-en-Puisaye) ; trésorier : M. Brun (Joigny) ; secrétaire adjoint : M. Trognon ; trésorier adjoint : M. Corberon ; membres : MM. Bergère, Trécourt, Dubucq, Richarès et Dubost.

Ant. M. VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie du Dieppe »
12, rue Claude-Groulard